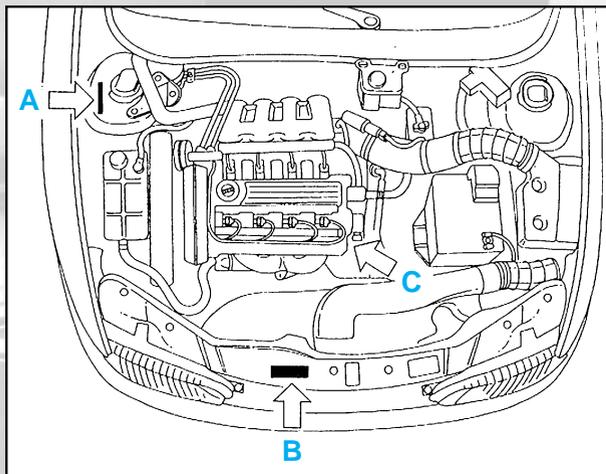


CARACTÉRISTIQUES

Identifications intérieures



- A** Code d'identification du type du véhicule et numéro de châssis
- B** Plaque du constructeur (normes CEE)
- C** Type et numéro du moteur

Marquage du châssis

- Il est gravé sur la fixation supérieure de l'amortisseur droit (en A).
- Il comprend :
 - Le type de la famille du véhicule (ZFA 185 000).
 - Le numéro (progressif) de fabrication du châssis.

Marquage du moteur

- Le marquage est gravé sur le bloc-moteur (en C) et comprend le type et le numéro de fabrication.

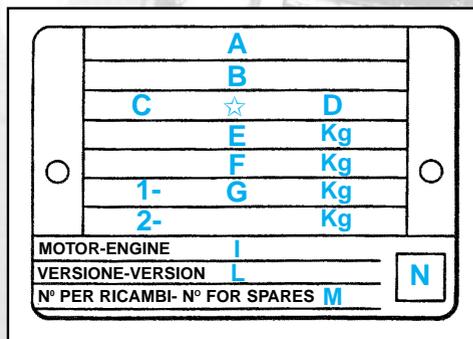
Version	Code type
1,6 l	182 A4.000
1,8 l	182 A2.000
2,0 l	182 A1.000
1,9 l TD 75	182 A8.000
1,9 l TD 100	182 A7.000
2,4 l TD 125	185 A2.000

Plaque constructeur

- Cette plaque est rivée sur la traverse supérieure avant du compartiment moteur (en B).

Composition de la carrosserie

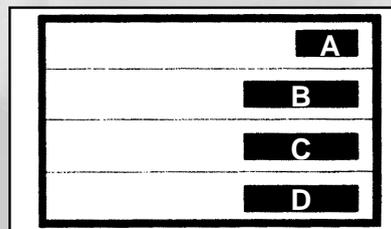
- Bouclier AV (1)
- Traverse de bouclier (2)
- Traverse inf. AV (3)
- Traverse sup. AV (4)
- Bandeau de calandre (5)
- Calandre (6)
- Phare (7)
- Capot AV (8)
- Pare-brise (9)
- Traverse AV de pavillon (10)
- Montant de baie (11)
- Pavillon (12)
- Traverse centrale de pavillon (13)
- Traverse AR de pavillon (14)
- Renforts de tablier (15)
- Cloison de chauffage (17)
- Traverses planche de bord (18) (20)
- Planche de bord (19)
- Plancher AV (21)
- Traverse de plancher (22) (24)
- Plancher central (23)
- Cloison de plancher (25)
- Plancher AR (26)
- Traverse AR (27)
- Jupe AR (28)
- Tablette AR (29)
- Renfort tablette AR (30)
- Lunette AR (31)
- Bouclier AR (32)
- Malle AR (33)
- Feux AR (34) (35)
- Doublure pied milieu (36)
- Pied milieu (37)
- Renforts pied milieu (38) (55)
- Longeron AR (39)
- Côté de caisse (40)
- Doublure de custode (41)
- Aile AR complète (42)
- Renfort aile AR (43)
- Aile AR partielle (44)
- Doublure aile AR (45)
- Passage de roue AR (46)
- Vitres porte AR (47) (48)
- Panneau porte AR (49)
- Porte AR (50)
- Vitre porte AV (51)
- Bas de caisse (52)
- Panneau porte AV (53)
- Porte AV (54)
- Renfort bas de caisse (56)
- Doublure bas de caisse (57)
- Pied AV (58)
- Aile AV (59)
- Passage de roue AV (60)
- Partie AV passage de roue AV (61)
- Tôle de phare (62)
- Longeron AV (63)
- Embout longeron AV (64)
- Tablier (65)
- Feu A.B (66)



- Sur la plaque figurent les données d'identification suivantes :
 - A** Nom du constructeur
 - B** Numéro d'homologation
 - C** Code d'identification du type du véhicule
 - D** Numéro progressif de fabrication du châssis
 - E** Poids maximum autorisé, en charge, du véhicule (PTC)
 - F** Poids maximum autorisé, en charge, du véhicule plus remorque (PTRA)
 - G** Poids maximum autorisé sur l'essieu AV
 - H** Poids maximum autorisé sur l'essieu AR
 - I** Type du moteur
 - L** Code de la version carrosserie
 - M** Numéro pour pièces de rechange
 - N** Valeur corrigée du coefficient d'absorption des fumées (moteurs diesel seulement)

Plaque d'identification de la peinture de la carrosserie

- Cette plaque est appliquée à l'intérieur du capot-moteur. Elle comprend :
 - A** Fabricant de la peinture
 - B** Désignation de la couleur
 - C** Code Fiat de la couleur
 - D** Code de la couleur pour retouches ou réfections de peinture



Spécificités break

- Pavillon (67)
- Traverse centrale pavillon (68)
- Traverse AR pavillon (69)
- Hayon AR (70)
- Glace hayon AR (71)
- Habillage hayon AR (72)

- Hayon inf. (basculant) (73)
- Bouclier AR (central) (74)
- Bouclier AR (latéral) (75)
- Feu AR (76)
- Renforts aile AR (77) (79)
- Aile AR (78)
- Doublure aile AR (80)

- Passage de roue AR (81)
- Côté de caisse (82)
- Renforts supérieurs (83) (84)
- Doublure de custode (85) (86) (87)
- Glace de custode (88)
- Jupe AR (89)



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

ÉLÉMENTS AMOVIBLES

Bouclier AV

DÉPOSE-REPOSE

- Soulever le capot moteur, ensuite dévisser les vis de fixation supérieures du pare-chocs au revêtement de traverse AV (fig. Car. 1).

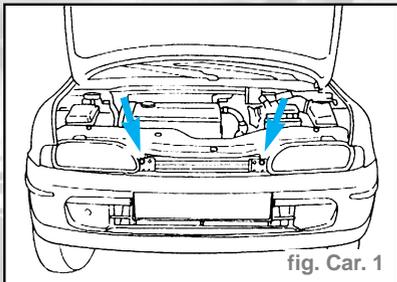


fig. Car. 1

- Dévisser les vis de fixation de la protection AV du passage de roue.
- A l'aide de l'outil **1878077000** déposer le bouton de fixation et dégager la protection AV du passage de roue.
- Dévisser les vis de fixation du pare-chocs sur l'aile AV (fig. Car. 2).

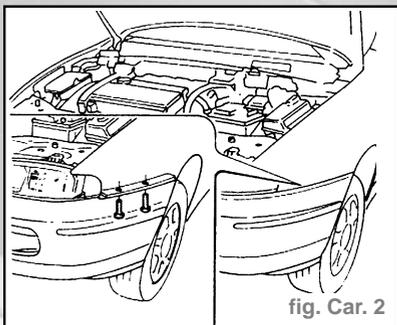


fig. Car. 2

- Enlever le pare-chocs AV de la coque en dévissant les vis de fixation inférieures indiquées par les flèches (fig. Car. 3).

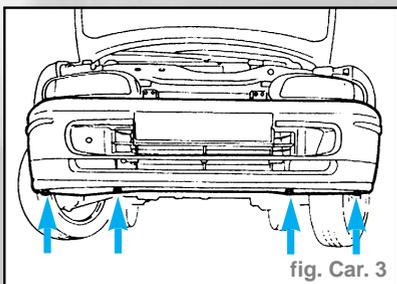


fig. Car. 3

Nota : Pour la repose, reprendre dans l'ordre inverse les opérations effectuées pour la dépose.

Capot AV

DÉPOSE-REPOSE

- Soulever le capot moteur, ensuite débrancher les tuyaux de lave-glace.
- Dévisser les vis de fixation du capot

moteur, ensuite à l'aide d'un second récepteur enlever le couvercle de la voiture.

Nota : Pour la repose, reprendre dans l'ordre inverse les opérations effectuées pour la dépose.

RÉGLAGES

Réglage de la position du capot du compartiment moteur

- Desserrer les vis de fixation du capot moteur, ensuite en régler la position (fig. Car. 4).

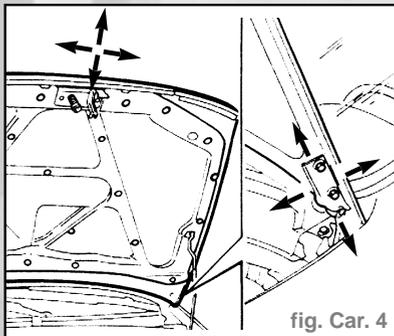


fig. Car. 4

Nota : Agir dans les sens indiqués par les flèches.

Réglage du dispositif de fermeture du capot moteur

- En opérant comme illustré, régler la position verticale du capot moteur, il est possible d'effectuer le même réglage en tournant les tampons en caoutchouc situés à l'extrémité du compartiment moteur (fig. Car. 5).

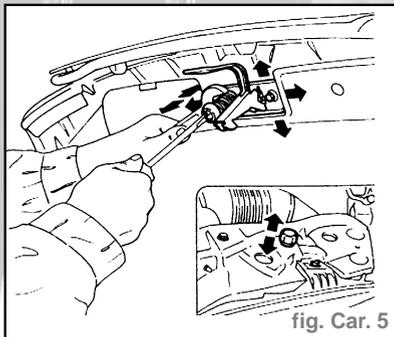


fig. Car. 5

Nota : Agir dans les sens indiqués par les flèches.

Aile Avant

DÉPOSE

- Déposer le groupe optique Avant
- Dévisser les vis de fixation et le bouton à l'aide de l'outil **1878077000** de la protection Avant du passage de roue.
- Déposer la protection Avant de passage de roue en dévissant les vis de fixation.
- Enlever le clignotant latéral de direction en agissant sur les ailettes de retenue et en débranchant la connexion.

- Dévisser les vis de fixation du pare-chocs à l'aile Avant et les vis de fixation de l'aile au flanc Avant (fig. Car. 6).

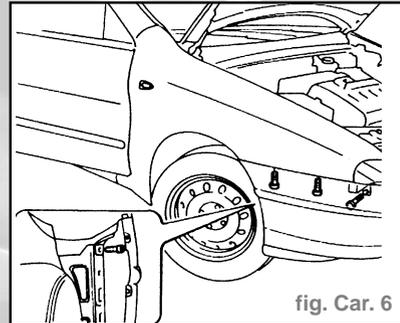


fig. Car. 6

- Dévisser les vis de fixation de l'aile au revêtement de bas de caisse (fig. Car. 7).

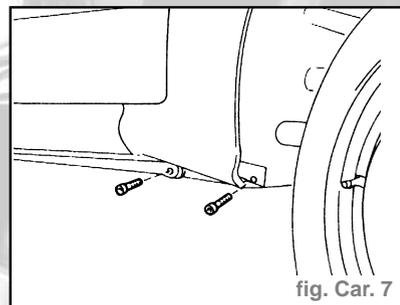


fig. Car. 7

- Dévisser les vis supérieures de fixation de l'aile au véhicule et du revêtement inférieur de la glace (fig. Car. 8).

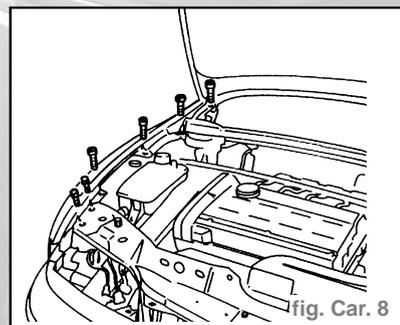


fig. Car. 8

- Dévisser la vis de fixation de l'aile au revêtement du montant Avant, ensuite séparer l'aile du mastic adhésif (fig. Car. 9).

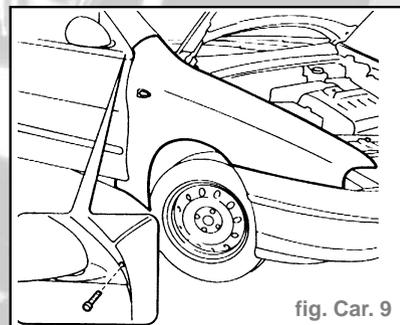


fig. Car. 9

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

REPOSE

- Faire sauter les résidus de mastic de la zone de contact sur le véhicule.
- Appliquer le mastic sur la zone de contact entre l'aile et le véhicule.
- Mettre en place l'élément de rechange, serrer les vis de fixation de l'aile au véhicule, ensuite remonter tous les éléments déposés.

Nota : Utiliser du mastic durcisseur à température ambiante **SIKAFLEX 221** (Société SIKA) ou produit similaire.

Porte

DÉPOSE-REPOSE

- Débrancher la fiche d'alimentation des dispositifs électriques de porte.
- Déposer la goupille élastique du limiteur d'ouverture de porte à l'aide de l'outil **1878081000**.
- Déposer la porte après avoir dévissé les vis de fixation indiquées (fig. Car. 10).

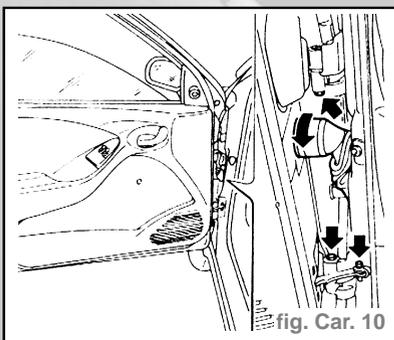


fig. Car. 10

Nota : Pour la repose, reprendre dans l'ordre inverse les opérations de dépose en serrant au couple spécifié (**1,5 daN.m**) les vis des charnières de porte.

RÉGLAGES

Réglage de la porte

- Desserrer les écrous fixant la charnière à la porte à l'aide de l'outil **1860890000** (fig. Car. 11).
- Régler la position de la porte.
- Une fois le réglage effectué, serrer au couple prescrit (**4,5 daN.m**) les écrous fixant la charnière à la porte.

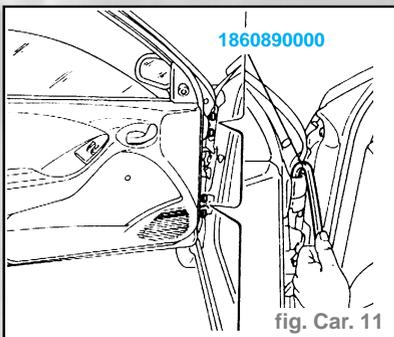


fig. Car. 11

Réglage de la position du pêne de porte

- Desserrer les vis fixant le pêne, régler ensuite sa position (fig. Car. 12).

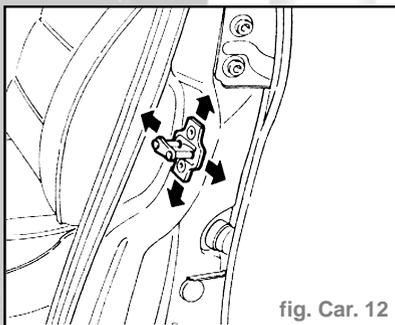


fig. Car. 12

- Une fois le réglage terminé, serrer à fond les vis de fixation du pêne.

Nota : Les mouvements autorisés au réglage sont indiqués par des flèches.

Couvercle de malle AR

DÉPOSE-REPOSE

- En utilisant un tournevis, retirer les éclairages de plaque minéralogique AR.
- Débrancher les connecteurs et récupérer les éclairages de la plaque minéralogique.
- Relier les extrémités des câblages d'éclairage de plaque minéralogique de façon à faciliter leur remontage à l'intérieur du couvercle.
- Dégager la protection (A) ensuite désolidariser le faisceau de câbles du trou (B) (fig. Car. 13).
- Dévisser les vis (C) et déposer le couvercle.

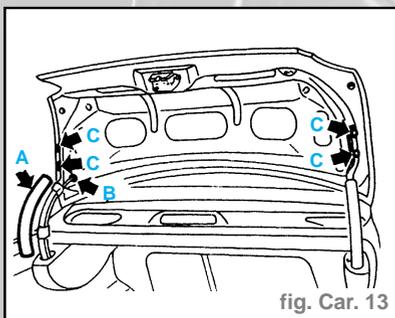


fig. Car. 13

RÉGLAGES

Réglage de la position des tampons de butée du couvercle de coffre à bagages

- Pivoter convenablement les tampons en caoutchouc situés à l'extrémité du couvercle de coffre à bagages.
- Un réglage incorrect des tampons entraîne un forçage du couvercle ou un jeu du mécanisme de fermeture, provoquant ainsi un endommagement du couvercle.

Réglage de la position verticale du couvercle de coffre à bagages

- Desserrer les vis de fixation du couvercle et régler la position (fig. Car. 14).

Nota : Agir dans les sens indiqués par les flèches. Si cela est nécessaire, il est possible d'effectuer un autre réglage de la position du bloc charnière.

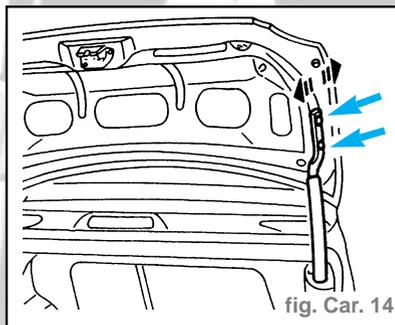


fig. Car. 14

Réglage de la position de la gâche du couvercle de coffre à bagages

- Desserrer les vis de fixation de la gâche et en régler la position (fig. Car. 15).

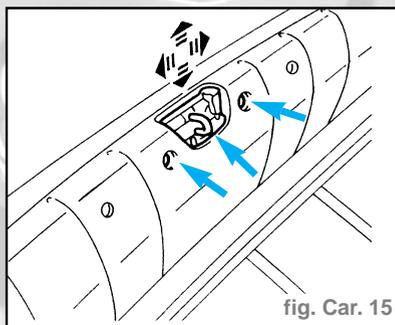


fig. Car. 15

Nota : Agir dans les sens indiqués par les flèches.

Hayon AR

DÉPOSE-REPOSE

- Enlever les revêtements intérieurs et l'éclairage du support de plaque minéralogique.
- Débrancher la connexion (A) du tube lave-glace de lunette AR (fig. Car. 16).

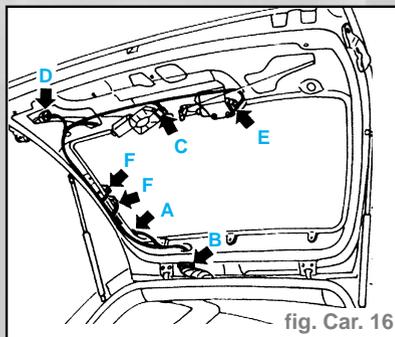


fig. Car. 16

- Retirer la gaine de protection en (B).
- Débrancher les connecteurs (C, D, E, F).
- Où cela est nécessaire, fixer convenablement les câbles et les lier à une sonde de façon à faciliter son remontage à l'intérieur du hayon.
- En opérant avec soin, désolidariser les câbles en les faisant sortir du hayon.
- Dégager le ressort de la tige amortisseur, ensuite enlever la tige amortisseur de l'axe situé sur le hayon.
- Soutenir de façon appropriée le hayon avant de poursuivre les opérations de dépose.

- Dévisser les vis de fixation des demi-charnières au hayon.
- Enlever le hayon de la voiture à l'aide d'un selon récepteur.

Nota : Pour la repose, reprendre dans l'ordre inverse les opérations effectuées pour la dépose.

RÉGLAGES

Réglage de la position du hayon

- Enlever le panneau supérieur du hayon.
- Desserrer les vis de fixation des charnières (A) (fig. Car. 17).
- Régler la position du hayon.

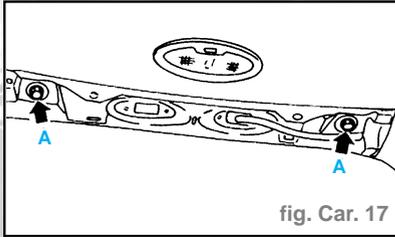


fig. Car. 17

Réglage de la position des gâches de serrures de hayon

- Desserrer les vis de fixation (A) des gâches et régler leur position (fig. Car. 18).

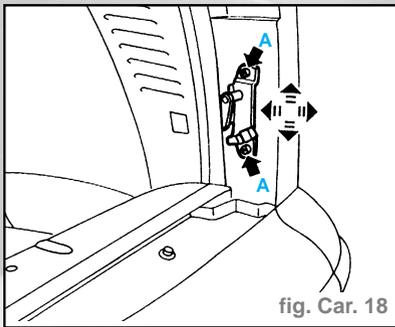


fig. Car. 18

Nota : Agir dans les sens indiqués par les flèches.

Bouclier AR (Berline)

DÉPOSE-REPOSE

- Dévisser les vis de fixation (A) du pare-chocs à la protection du passage de roue (fig. Car. 19).

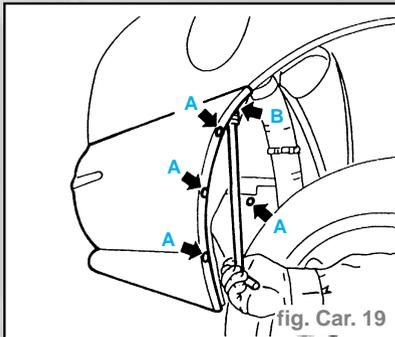


fig. Car. 19

- Dévisser la vis de fixation (B) du pare-chocs à l'aile AR.
- Déposer la protection du passage de roue en dévissant les écrous de fixation.

- Déposer le revêtement du plancher du coffre à bagages (A) (fig. Car. 20).

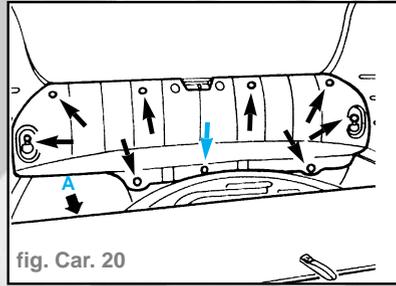


fig. Car. 20

- Dévisser les vis de fixation de la protection AR du coffre à bagages, ensuite déposer la protection.
- Dévisser les vis de fixation et dégager les boutons du revêtement latéral du coffre à bagages, ensuite le déposer.
- Dévisser la vis (A) de fixation du pare-chocs à la coque (fig. Car. 21).

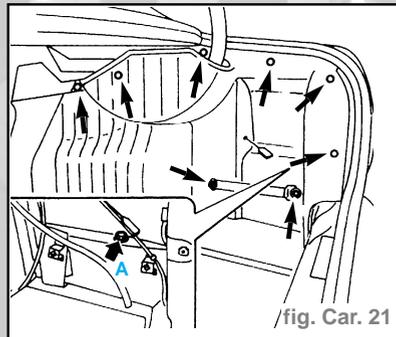


fig. Car. 21

- Dévisser les vis de fixation du pare-chocs à la coque. Enlever le pare-chocs.

Nota : Pour la repose, reprendre dans l'ordre inverse les opérations effectuées pour la dépose.

Bouclier AR (Break)

DÉPOSE-REPOSE DU PARE-CHOC AR RABATTABLE

- En agissant sur le poussoir (A) faire descendre le pare-chocs (fig. Car. 22).
- Dévisser les vis indiquées de fixation des charnières et déposer le pare-chocs AR rabattable.

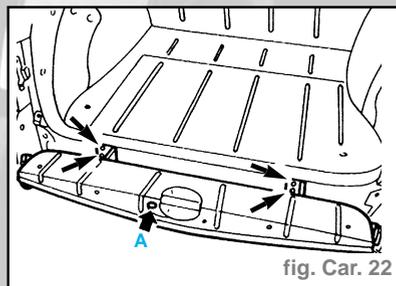


fig. Car. 22

Réglage de la position du pare-chocs AR rabattable

- Desserrer les vis de fixation des charnières, ensuite régler la position du pare-chocs AR rabattable.
- Le réglage effectué, serrer à fond les vis de fixation des charnières.

DÉPOSE-REPOSE DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DU PARE-CHOC AR RABATTABLE

- Ouvrir le hayon AR et dévisser les vis indiquées (fig. Car. 23).

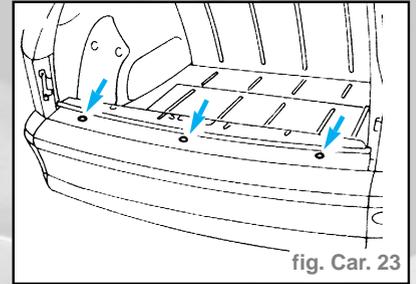


fig. Car. 23

- Dévisser les vis indiquées et enlever le revêtement extérieur du pare-chocs Arrière rabattable (fig. Car. 24).

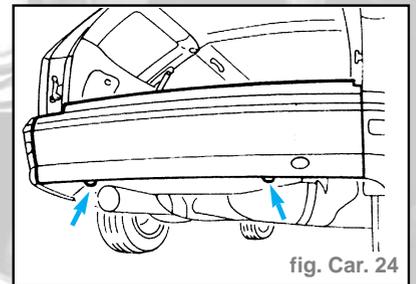


fig. Car. 24

DÉPOSE-REPOSE DU PARE-CHOC AR LATÉRAL

- Dévisser les vis de fixation du pare-chocs sur la protection du passage de roue.
- Déposer la protection du passage de roue en dévissant les écrous de fixation.
- Faire descendre le pare-chocs AR, dévisser les vis indiquées et déposer la partie latérale du pare-chocs AR (fig. Car. 25).

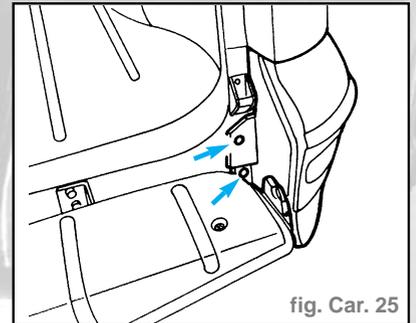
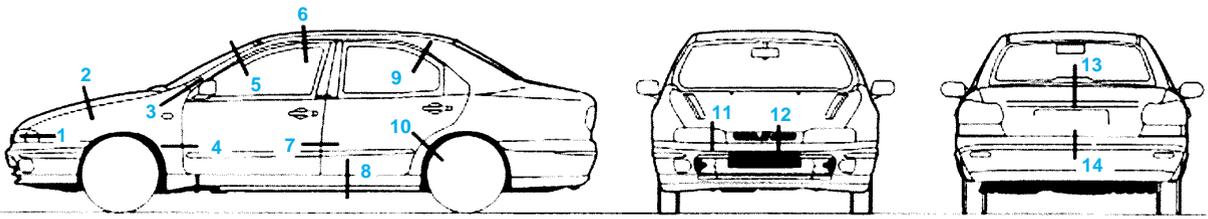


fig. Car. 25

Nota : Pour la repose, reprendre dans l'ordre inverse les opérations effectuées pour la dépose.

Cotes pour le réglage des éléments démontables (Marea)

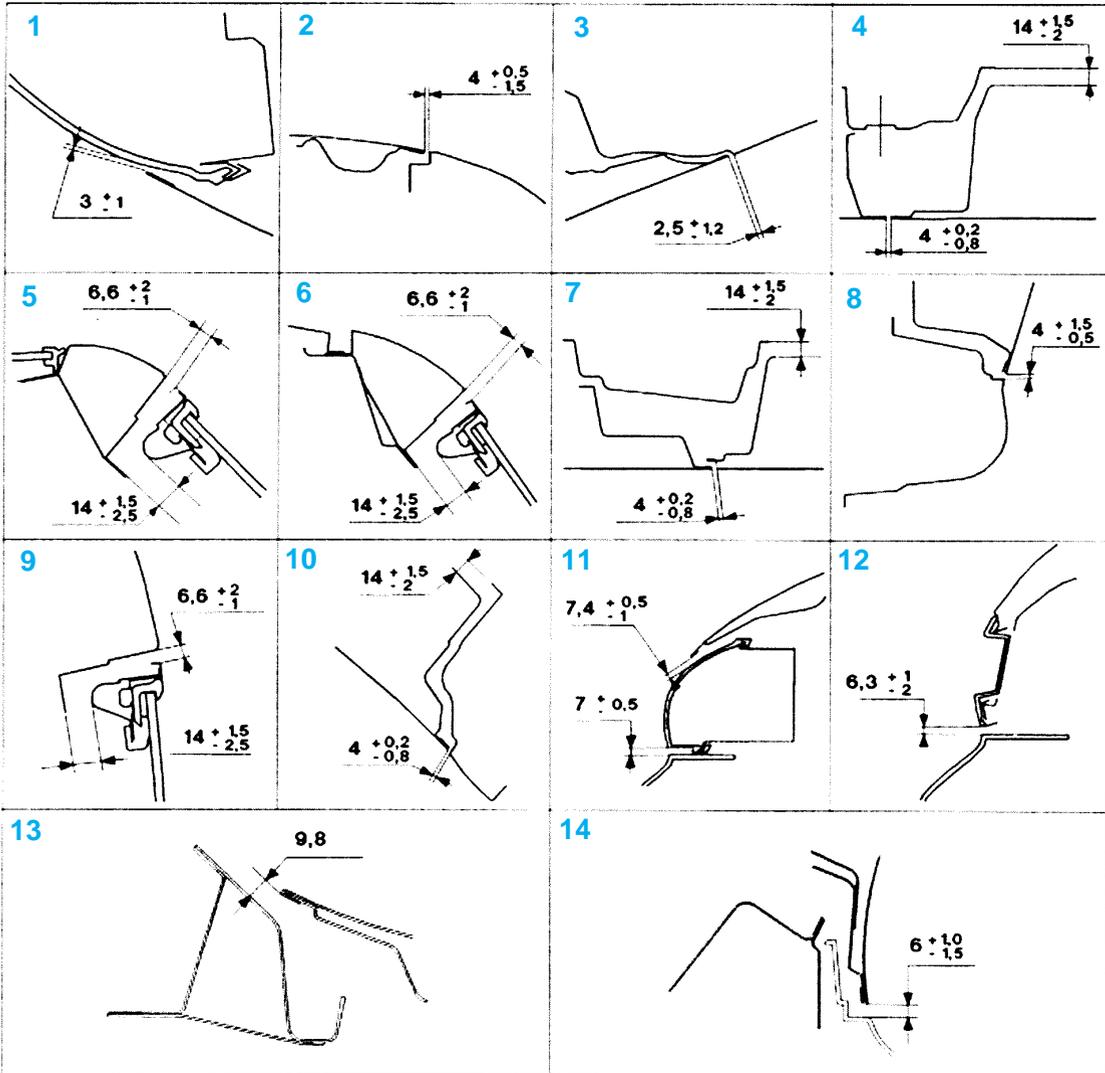


GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



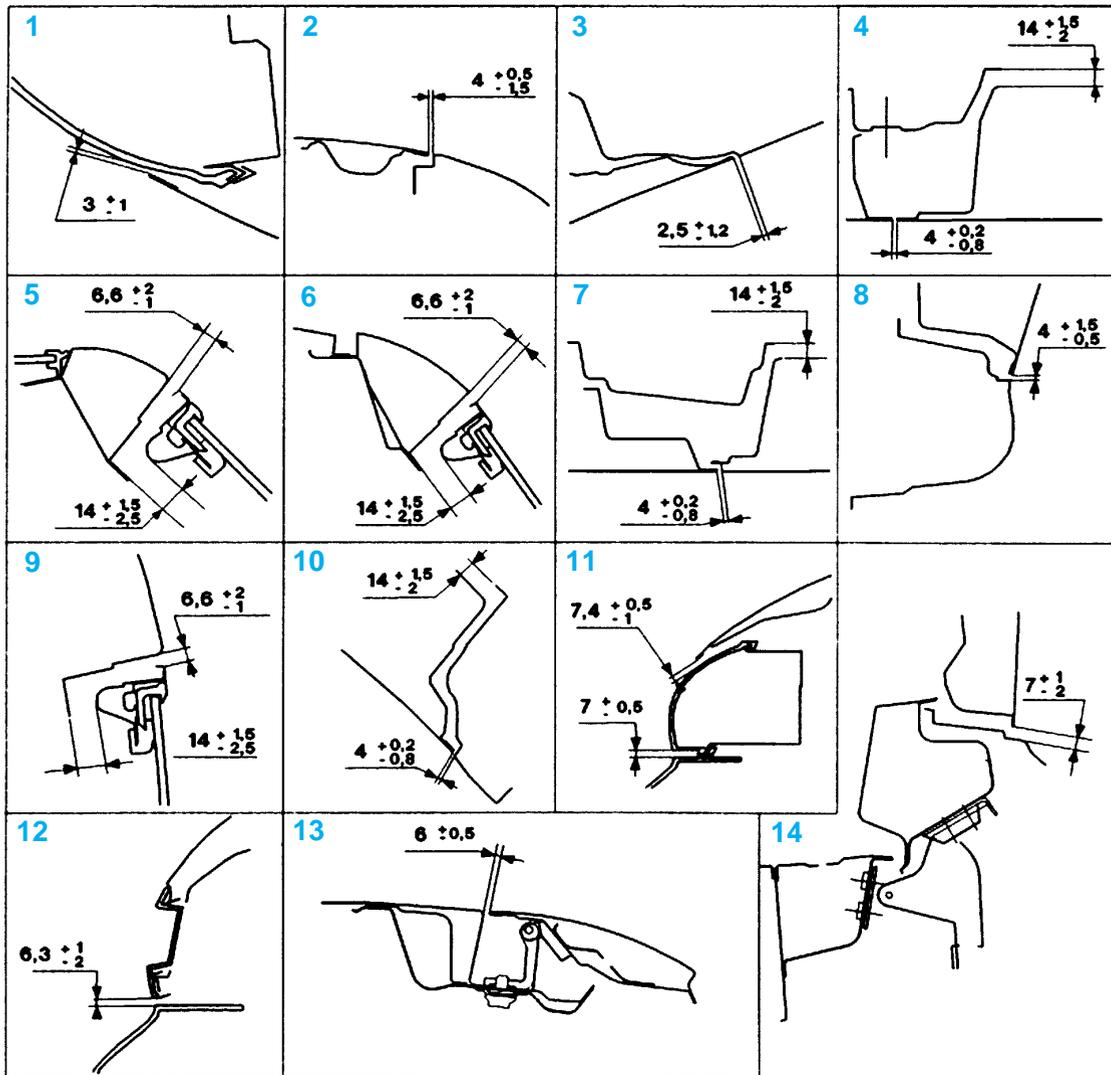
Cotes pour le réglage des éléments démontables (Marea Weekend)

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

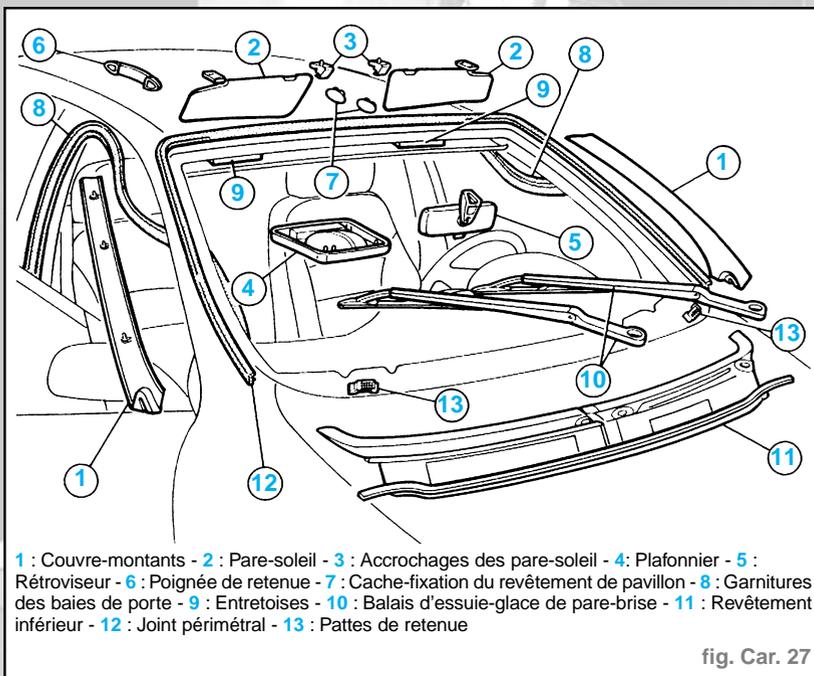
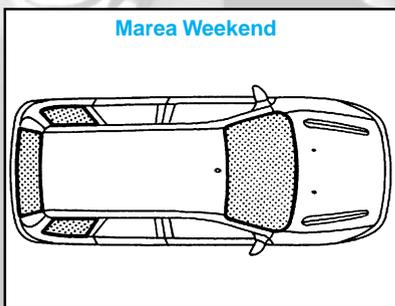
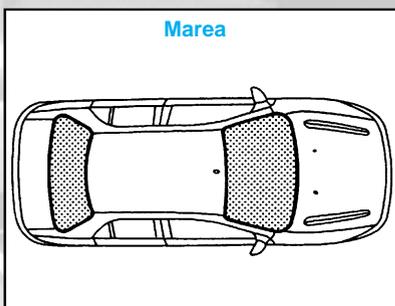
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



SELLERIE

Glaces encollées



1 : Couvre-montants - 2 : Pare-soleil - 3 : Accrochages des pare-soleil - 4 : Plafonnier - 5 : Rétroviseur - 6 : Poignée de retenue - 7 : Cache-fixation du revêtement de pavillon - 8 : Garnitures des baies de porte - 9 : Entretoises - 10 : Balais d'essuie-glace de pare-brise - 11 : Revêtement inférieur - 12 : Joint périphérique - 13 : Pattes de retenue

fig. Car. 27

Outillage

- Pour la dépose et la repose des glaces encollées, utiliser les produits et les outillages décrits ci-dessous.

Composition du Kit d'encollage (fig. Car. 26) :

- 1 Cartouche de mastic GURIT BETASEAL
- 2 1/2 cartouche de mastic GURIT BETASEAL
- 3 Facteur d'adhésion (primer) pour verre
- 4 Flacon de produit dégraissant
- 5 Tampon pour dégraisser
- 6 Mèche pour application du facteur d'adhésion (primer)
- 7 Fil harmonique
- 8 2 diffuseurs

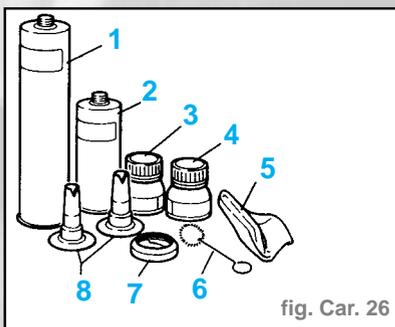


fig. Car. 26

Remplacement de la glace de pare-brise

- Déposer les éléments représentés sur la fig. Car. 27.
- Les éléments sont numérotés dans l'ordre de démontage.
- Abaisser légèrement le revêtement sous-toit sans le déformer.

- Protéger le tablier et les sièges avec une housse ou une toile adéquate.
- Appuyer sur les pattes (13) de retenue et les faire glisser vers le bas.
- Protéger le périmètre du logement du pare-brise avec du ruban adhésif.
- Le joint périphérique (12) du pare-brise doit être toujours remplacé.
- Procéder à la dépose du pare-brise de la coque avec l'outillage préconisé.
- Enlever le pare-brise de son logement en utilisant les poignées à ventouse appropriées.

Préparation du logement du pare-brise

- En utilisant une lame adéquate, découper et niveler le mastic du logement du pare-brise de façon à laisser une épaisseur comprise entre **0,25 et 1 mm** sans atteindre la peinture en évitant ainsi de l'érafler.

Nota : Le film de mastic resté dans le logement du pare-brise servira de support pour l'encollage suivant.

- Après l'opération de nivellement du mastic effectuer un nettoyage soigneux du logement de pare-brise avec de l'air comprimé et dégraisser à fond avec de l'heptane.

Préparation du pare-brise

- En cas de réutilisation du pare-brise ôté et en utilisant une lame adéquate, découper et niveler le cordon de mastic en cherchant à réduire l'épaisseur au minimum. Il n'est pas nécessaire d'ôter complètement le mastic.
- Éviter de toucher la surface du mastic restant. Faire très attention à ne pas endommager la sérigraphie noire située sur le périmètre du pare-brise.

- Dégraisser avec de l'heptane la partie sérigraphiée du pare-brise.
- Appliquer avec la mèche fournie dans le kit le facteur d'adhésion (primer) pour verre sur la partie sérigraphiée. Ne pas appliquer le produit sur le mastic restant.
- Attendre 15 minutes avant de poursuivre les opérations afin de permettre l'évaporation du diluant du facteur d'adhésion (primer).

Repose

- Emboîter la moulure sur le pare-brise en évitant de toucher avec les doigts la zone sur laquelle a été appliqué le facteur d'adhésion (primer).
- Effectuer un remontage de contrôle pour centrer parfaitement le pare-brise et faire des marques de référence.
- Les pattes de retenue à glissement (A) situées dans la partie inférieure doivent soutenir le pare-brise vers le haut et le maintenir aligné avec le toit (fig. Car. 28).

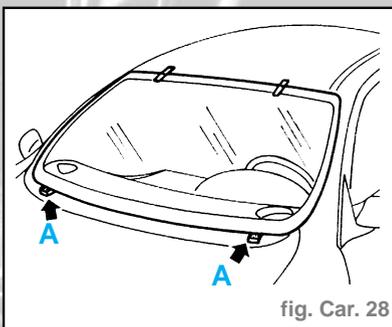


fig. Car. 28

- Avec un pistolet pneumatique extruder un cordon de mastic sur le périmètre du pare-brise de la façon la plus régulière possible (dans le cas de bavures il convient de niveler le cordon avec un tranche de pomme de terre).
- Dans la partie inférieure du pare-brise appliquer le mastic en suivant scrupuleusement les cotes indiquées dans le dessin, pour éviter qu'il ne finisse sur les pattes de retenue (fig. Car. 29 et 30).

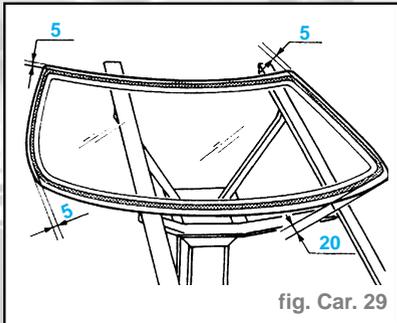


fig. Car. 29

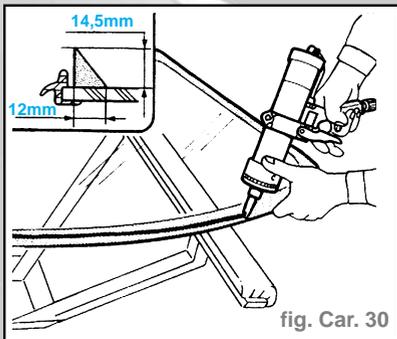


fig. Car. 30

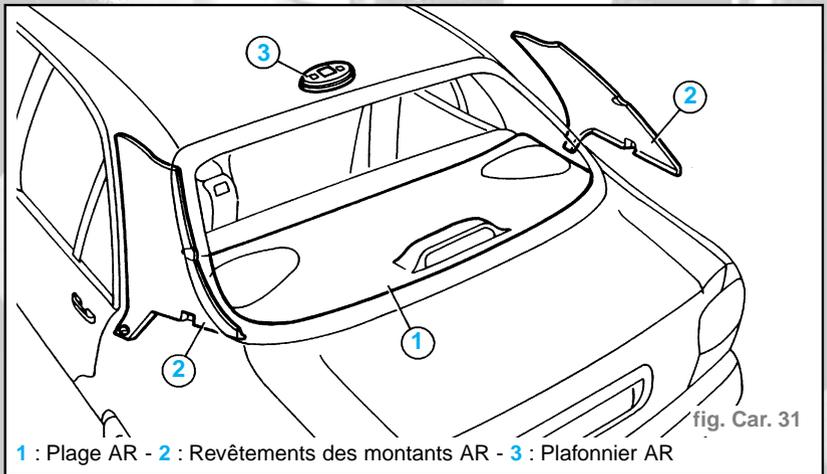
- Avec les ventouses appropriées, placer le pare-brise dans son logement immédiatement après l'application du mastic.
- En utilisant des courroies et des épaisseurs convenables exercer une légère pression sur le pare-brise de façon à obtenir un centrage correct de la moulure avec les montants.
- Maintenir le pare-brise en pression pendant 1 heure au moins. Pendant cette période il est possible de faire couler de l'eau sur le pare-brise pour déterminer d'éventuels points d'infiltration et accélérer la polymérisation du mastic.
- D'éventuelles bavures de mastic dans la partie intérieure des montants peuvent être supprimées lorsque le mastic aura durci en les incisant avec une lame et en les détachant avec une pince.
- Faire attention à ne pas endommager avec la lame la sérigraphie qui entoure le pare-brise.
- Remonter les éléments détachés précédemment et nettoyer le pare-brise.
- La livraison du véhicule ne doit pas s'effectuer 6 heures au moins après l'encollage du pare-brise.

Remplacement de la lunette AR

- Déposer les éléments représentés (fig. Car. 31).

- Les éléments sont numérotés dans l'ordre de démontage.

tions indiquées pour le pare-brise (voir les pages précédentes).



1 : Plage AR - 2 : Revêtements des montants AR - 3 : Plafonnier AR

- Dévisser les vis (A) sur le côté AR du revêtement du pavillon et retirer le bouton de retenue (B), ensuite faire descendre le revêtement pour faciliter l'opération de dépose de la lunette AR (fig. Car. 32).

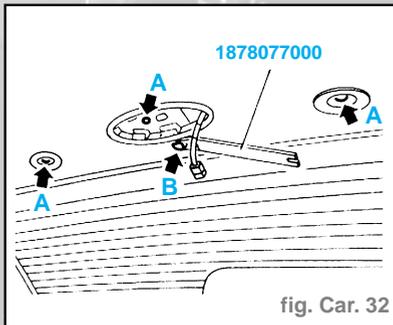


fig. Car. 32

- Débrancher les connexions électriques de la lunette AR dégivrante.
- Protéger le périmètre de la baie de lunette AR avec du ruban adhésif.
- Protéger les parties intérieures du véhicule avec une housse ou une toile adéquate.

Nota : En ce qui concerne la dépose de la lunette AR ainsi que la préparation du siège et de la vitre, suivre les indications indiquées pour le pare-brise.

- Faites attention à ne pas endommager le joint dans le cas de réutilisation de la glace.

Nota : Dans le cas d'utilisation d'une glace neuve, effectuer un pré montage d'essai pour contrôler les alignements.

- Appliquer le mastic directement sur la bordure intérieure du joint (fig. Car. 33).
- Effectuer la repose de la glace, de la même façon que pour le pare-brise.

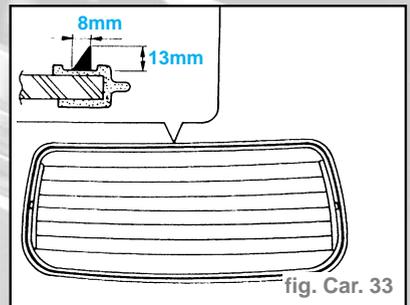


fig. Car. 33

Remplacement de la glace de hayon AR

- Déposer les éléments représentés sur la fig. Car. 34.
- Les éléments sont numérotés dans l'ordre de démontage.

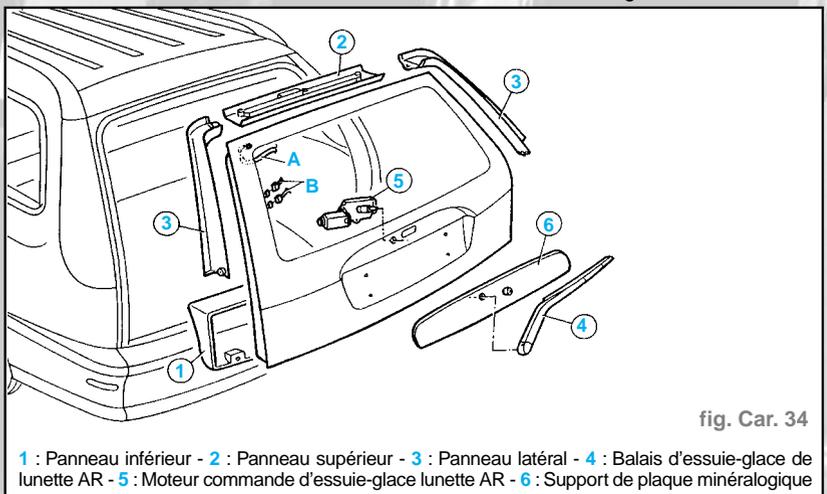


fig. Car. 34

1 : Panneau inférieur - 2 : Panneau supérieur - 3 : Panneau latéral - 4 : Balais d'essuie-glace de lunette AR - 5 : Moteur commande d'essuie-glace lunette AR - 6 : Support de plaque minéralogique

- Débrancher la connexion (A) du tube lave-glace de lunette AR.
- Débrancher les deux connecteurs (B) de la lunette AR dégivrante.
- Protéger le périmètre du siège de la lunette AR avec du ruban adhésif.
- Protéger les zones intérieures du véhicule avec une housse ou du papier adéquat.

Nota : En ce qui concerne la dépose de la glace ainsi que la préparation du siège et de la glace elle-même, suivre les indications indiquées pour le pare-brise.

- Faites attention à ne pas endommager le joint dans le cas de réutilisation de la glace.

Nota : Dans le cas d'utilisation d'une glace neuve, effectuer un pré montage d'essai pour contrôler les alignements.

- Appliquer le mastic directement sur la bordure intérieure du joint (fig. Car. 35).
- Effectuer la repose de la glace de la même façon que celle indiquée pour le pare-brise.

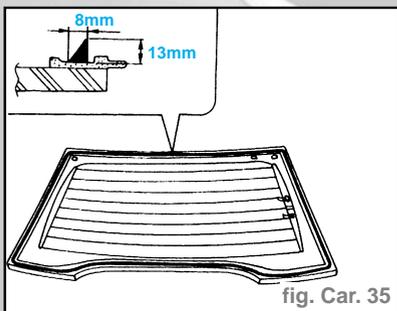


fig. Car. 35

Remplacement de la glace fixe latérale Arrière (break)

- Déposer les éléments représentés (fig. Car. 36).
- Les éléments sont numérotés dans l'ordre de démontage.

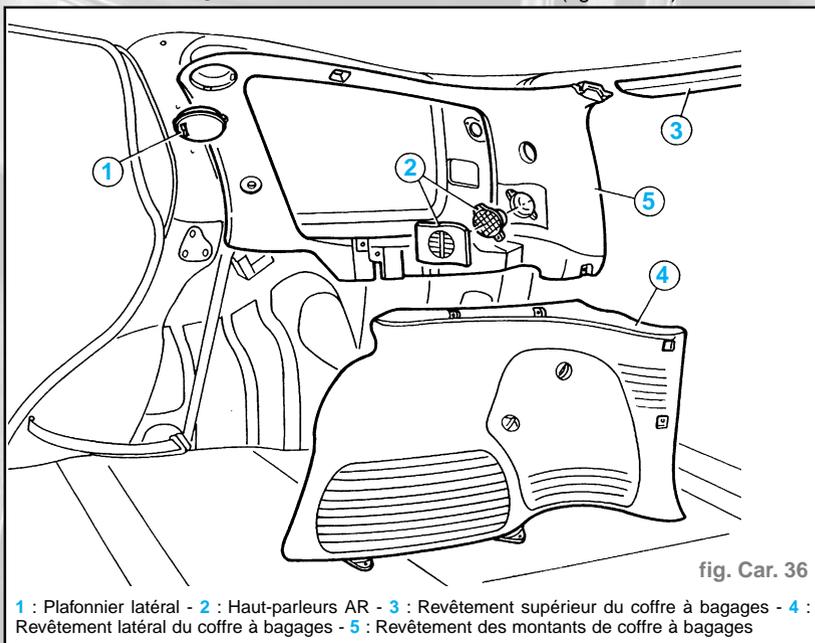


fig. Car. 36

- 1 : Plafonnier latéral - 2 : Haut-parleurs AR - 3 : Revêtement supérieur du coffre à bagages - 4 : Revêtement latéral du coffre à bagages - 5 : Revêtement des montants de coffre à bagages

- Protéger le périmètre du siège de la troisième vitre latérale fixe avec un ruban adhésif.
- Protéger les tapis intérieurs avec une housse ou un papier adéquat.

Nota : En ce qui concerne la dépose de la glace ainsi que la préparation du siège et de la glace elle-même, suivre les indications indiquées pour le pare-brise (voir pages précédentes).

- Faites attention à ne pas endommager le joint dans le cas de réutilisation de la glace.

Nota : Dans le cas d'utilisation d'une glace neuve, effectuer un pré montage d'essai pour contrôler les alignements.

- Appliquer le mastic directement sur la bordure intérieure du joint (fig. Car. 37).
- Effectuer la repose de la vitre en suivant la même procédure indiquée pour le pare-brise.

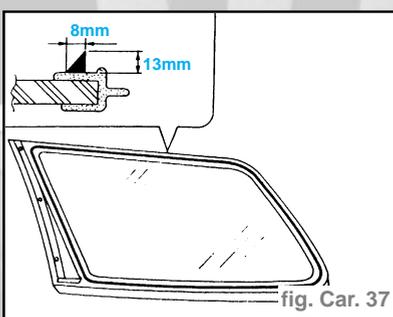


fig. Car. 37

Porte AV

DÉPOSE-REPOSE PANNEAU ET REVÊTEMENT PROTECTEUR

- Déposer le levier de commande d'ouverture en dévissant les vis de fixation indiquées (fig. Car. 38).
- Dégager les bouchons (A) du levier de commande et dévisser les vis placées en-dessous (fig. Car. 39).

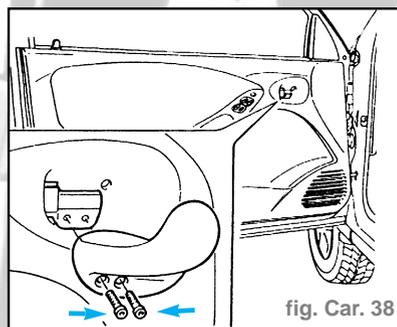


fig. Car. 38

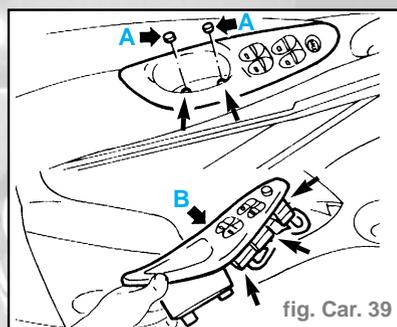


fig. Car. 39

- Déboîter le levier de commande (B), le déposer délicatement puis débrancher les connexions correspondantes.
- Déposer le panneau de porte en dévissant les vis et en enlevant les boutons de fixation avec l'outil 1878077000 (fig. Car. 40).

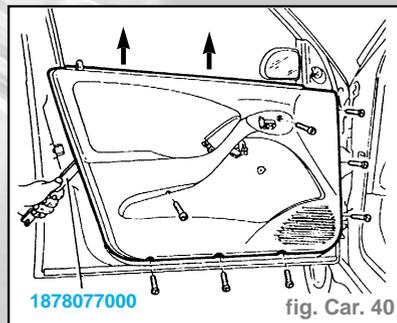


fig. Car. 40

- Avec l'outil 1878077000 faire sortir les boutons de fixation indiqués puis extraire les cales latérales de la porte en les faisant tourner comme indiqué (fig. Car. 41).

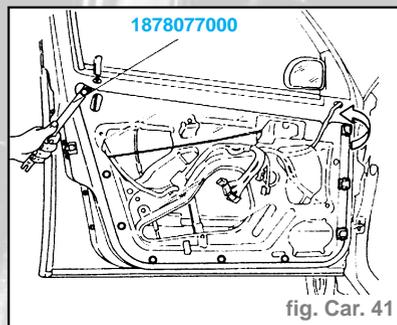
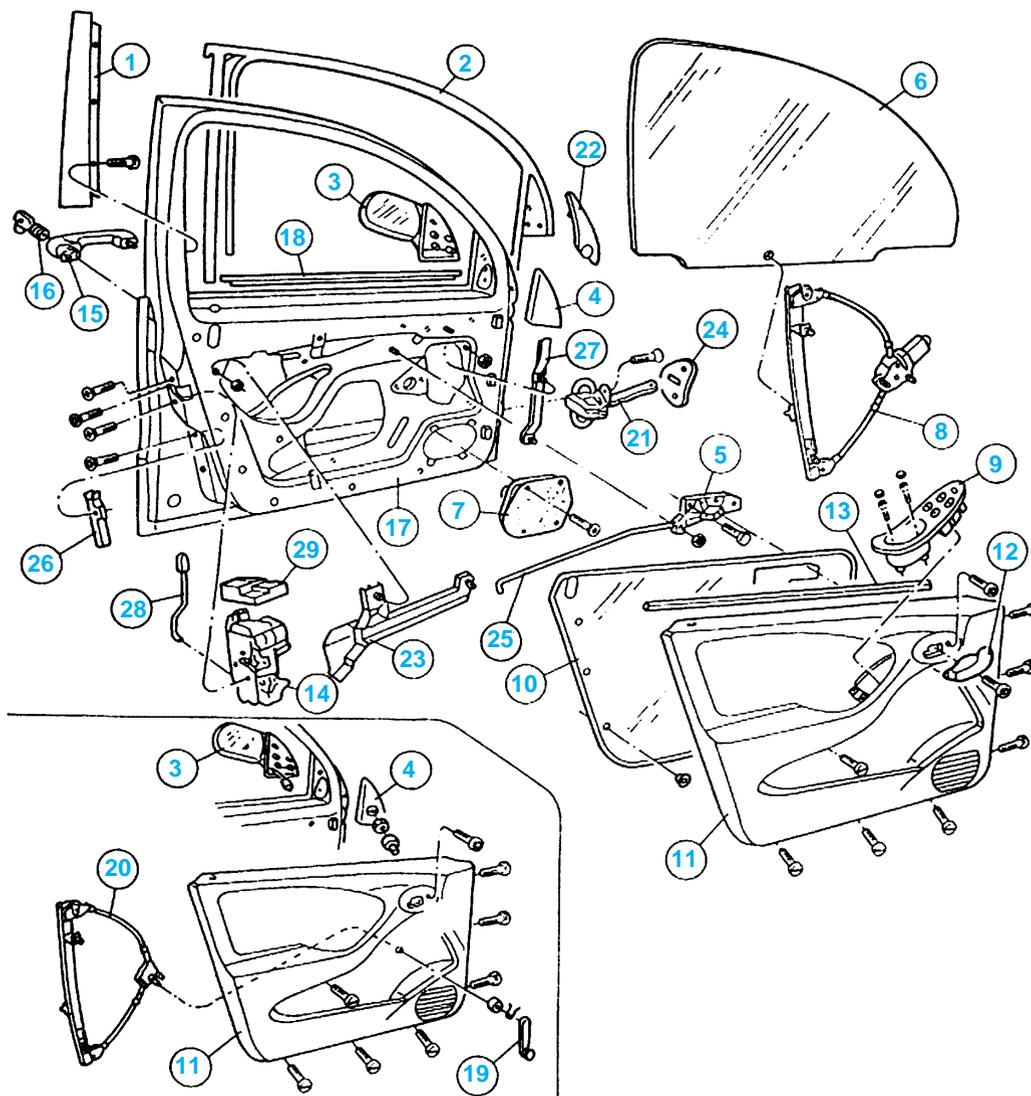


fig. Car. 41

Nota : Pour la repose, reprendre dans l'ordre inverse les opérations effectuées pour la dépose.

VUE GÉNÉRALE - DÉMONTAGE DE LA PORTE AV



1 : Moulure du montant AR - 2 : Joint de finition - 3 : Rétroviseur d'aile - 4 : Moulure - 5 : Levier de commande d'ouverture de porte - 6 : Glace coulissante - 7 : Haut-parleur - 8 : Lève-glace électrique - 9 : Panneau de commande lève-glaces - 10 : Revêtement protecteur de porte - 11 : Panneau de revêtement intérieur - 12 : Levier intérieur d'ouverture - 13 : Lèche-glace intérieur - 14 : Gâche - 15 : Poignée extérieure - 16 : Barillet de serrure - 17 : Structure de porte - 18 : Lèche-glace extérieur - 19 : Manivelle de commande lève-glace - 20 : Lève-glace manuel - 21 : Tringle de porte - 22 : Joint intérieur - 23 : Protection tringle d'ouverture porte - 24 : Joint tringle de porte - 25 : Tige de renvoi gâche - 26 : Guide AR de glace - 27 : Guide AV de glace - 28 : Tige de sécurité - 29 : Gouttière (pour versions HL seulement)

DÉPOSE-REPOSE POIGNÉE EXTÉRIEURE

- Déposer le panneau de porte en suivant les indications de l'opération précédente.
- Dévisser la vis et l'écrou fixant la poignée à la porte.
- Poignée en position d'ouverture, décrocher les tirettes d'ouverture en les libérant de leurs points d'ancrage et déposer ensuite la poignée (fig. Car. 42).

Nota : Pour la repose, reprendre dans l'ordre inverse les opérations effectuées pour la dépose en fixant vis et écrou à la suite.

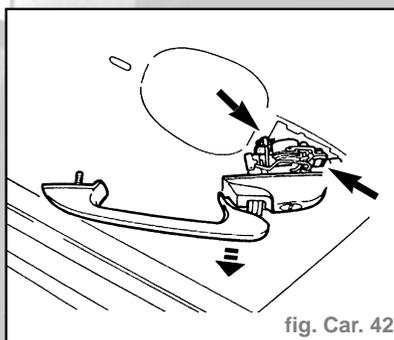


fig. Car. 42

REPLACEMENT DU BARILLET

- Déposer la poignée en procédant comme indiqué ci-dessus, enfiler la clé dans le barillet puis enlever l'agrafe de fixation.
- Extraire le barillet

Nota : Pour le remontage, reprendre dans l'ordre inverse les opérations effectuées pour le démontage.

DÉPOSE-REPOSE GÂCHE

- Déposer la poignée extérieure de la porte en procédant comme indiqué précédemment.

- Dévisser les vis fixant la gâche à la porte (A, B et C) (fig. Car. 43).

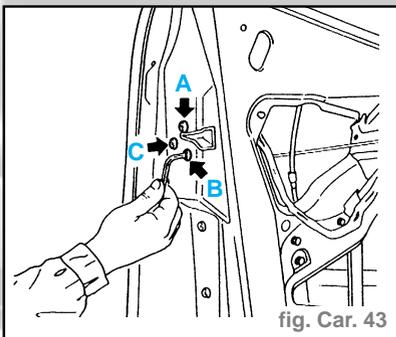


fig. Car. 43

- Déposer la gâche, déboîter la gouttière (1) (présente uniquement sur les versions HL), débrancher les connecteurs indiqués par les flèches et la tringle de commande d'ouverture de porte (fig. Car. 44).

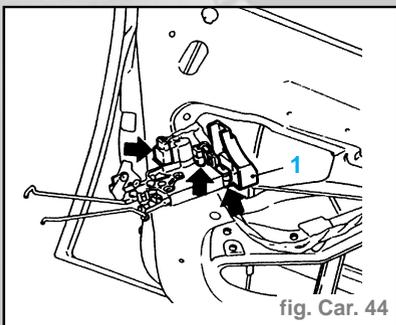


fig. Car. 44

Nota : Pour la repose, reprendre dans l'ordre inverse les opérations effectuées pour la dépose en prenant soin de serrer les vis A, B et C à la suite.

DÉPOSE-REPOSE LEVIER DE COMMANDE D'OUVERTURE DE PORTE

- Déposer le panneau de porte en procédant comme indiqué précédemment.
- Dévisser les écrous fixant le levier d'ouverture de porte.
- Déloger le levier en le désassemblant de la tringle de commande de la gâche (fig. Car. 45).

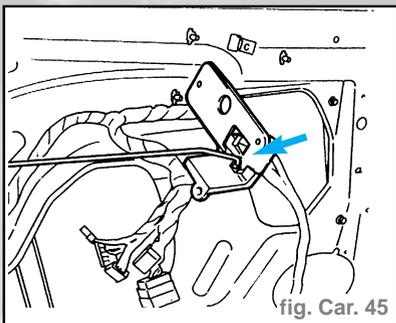


fig. Car. 45

Nota : Pour la repose, reprendre dans l'ordre inverse les opérations effectuées pour la dépose.

DÉPOSE-REPOSE GLACE COULISSANTE

- Déposer le panneau et le revêtement protecteur de porte comme indiqué précédemment.
- Déposer le rétroviseur d'aile.
- Déboîter le lèche-glace extérieur.
- Remonter entièrement la glace. Dévisser les vis (A), déposer ensuite le guide AR de la glace (fig. Car. 46). Dévisser les vis (B), déposer ensuite le guide AV de la glace.

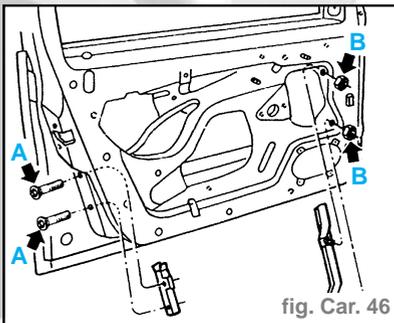


fig. Car. 46

- Désassembler la glace de son dispositif de fixation (fig. Car. 47).
- Sortir la glace de son logement.

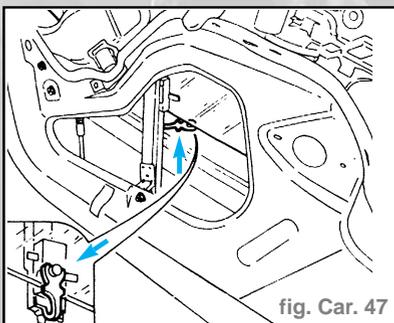


fig. Car. 47

DÉPOSE-REPOSE DISPOSITIF LÈVE-GLACE

- Dégager la glace de son dispositif comme indiqué plus haut, dévisser ensuite les vis fixant le lève-glace à la porte (fig. Car. 48).
- Sortir le lève-glace de son logement.

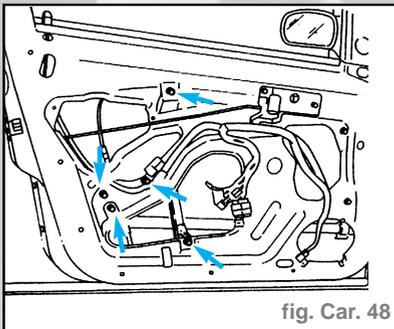


fig. Car. 48

Nota : Pour la repose, reprendre dans l'ordre inverse les opérations effectuées pour la dépose.

Planche de bord

DÉPOSE-REPOSE

- Déposer la console de revêtement du tunnel.
- Déposer le commodo de la voiture.
- Déposer l'autoradio de la voiture.
- Enlever la garniture du module airbag côté passager.
- Opérer selon les normes de sécurité indiquées.
- Déposer la protection de la centrale de dérivation.
- Dévisser la vis située à l'intérieur (fig. Car. 49).

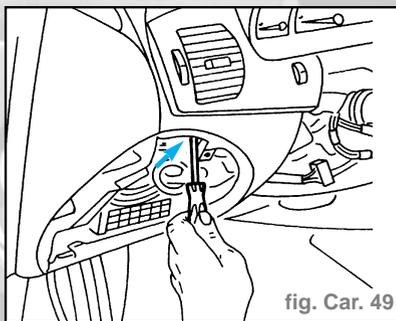


fig. Car. 49

- Dévisser les vis indiquées, ensuite déplacer légèrement le cadre du combiné de bord, débrancher les connecteurs et déposer le cadre du combiné de bord (fig. Car. 50).

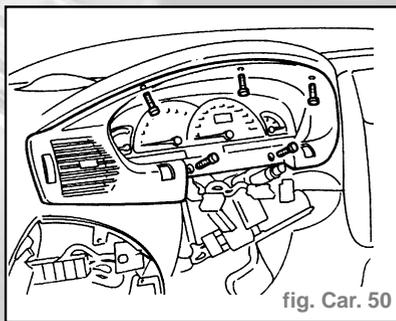


fig. Car. 50

- Dévisser les vis de fixation indiquées, débrancher les connecteurs situés sur le rétro du combiné de bord, ensuite le retirer du tableau de bord porte-instruments (fig. Car. 51).

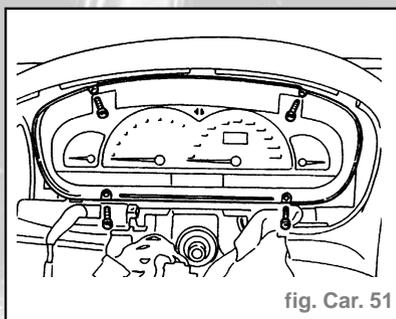


fig. Car. 51

- Dévisser les vis inférieures de fixation du cendrier au tableau de bord.
- Dévisser les vis et débrancher le connecteur de l'allume-cigares/éclairage.
- A l'aide d'un tournevis dégager les caches (A) (fig. Car. 52).

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

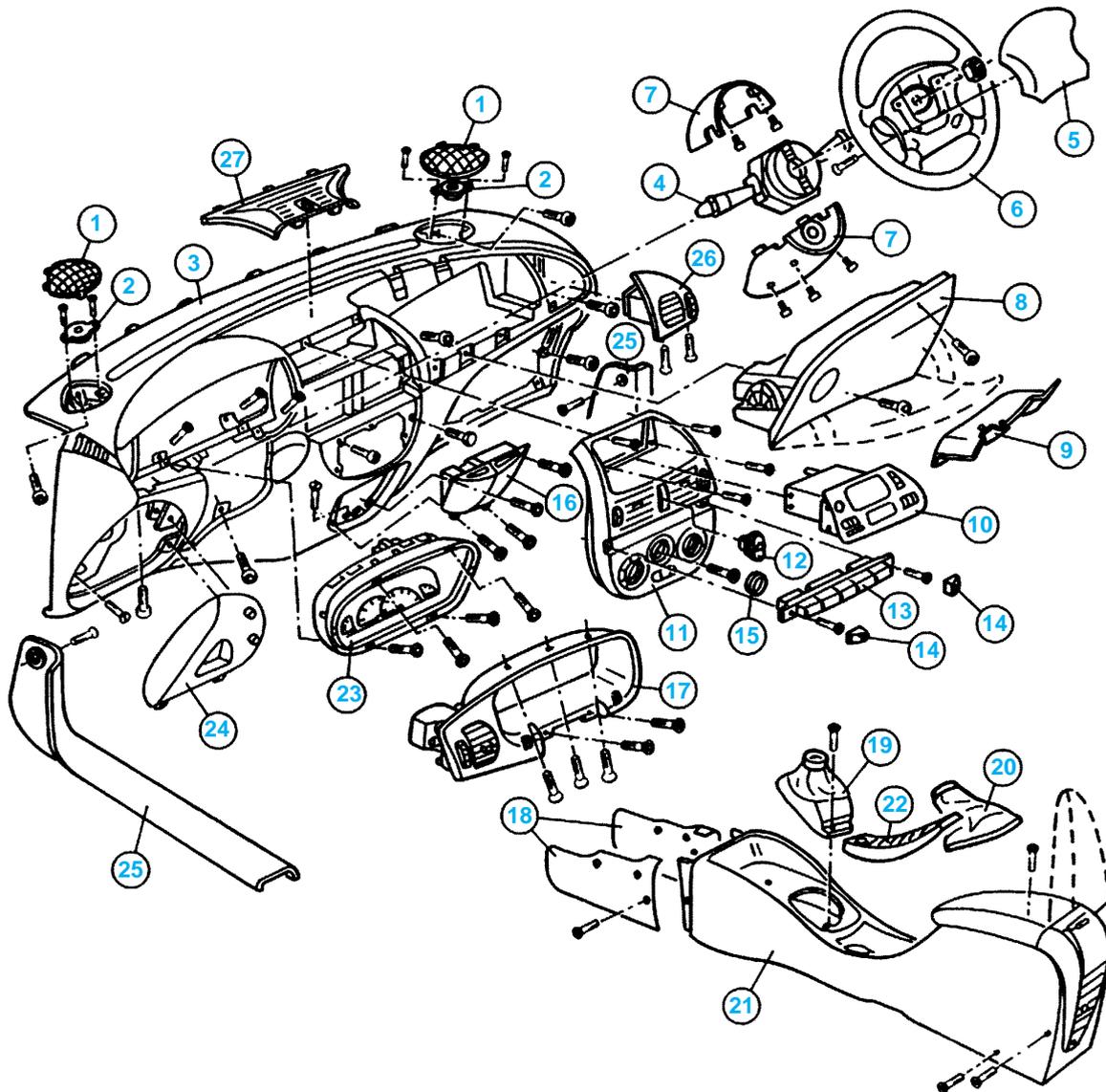
REVÊTEMENT DU TABLEAU DE BORD - VUE GÉNÉRALE - Démontage

GÉNÉRALITÉS

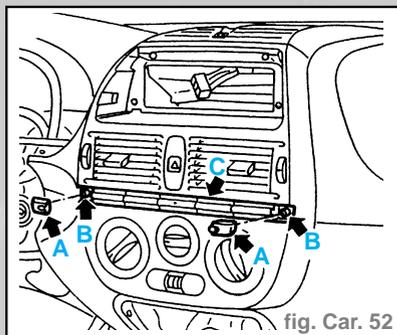
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

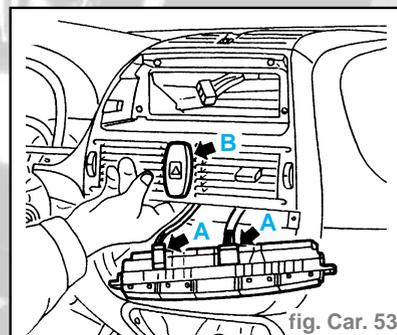
CARROSSERIE



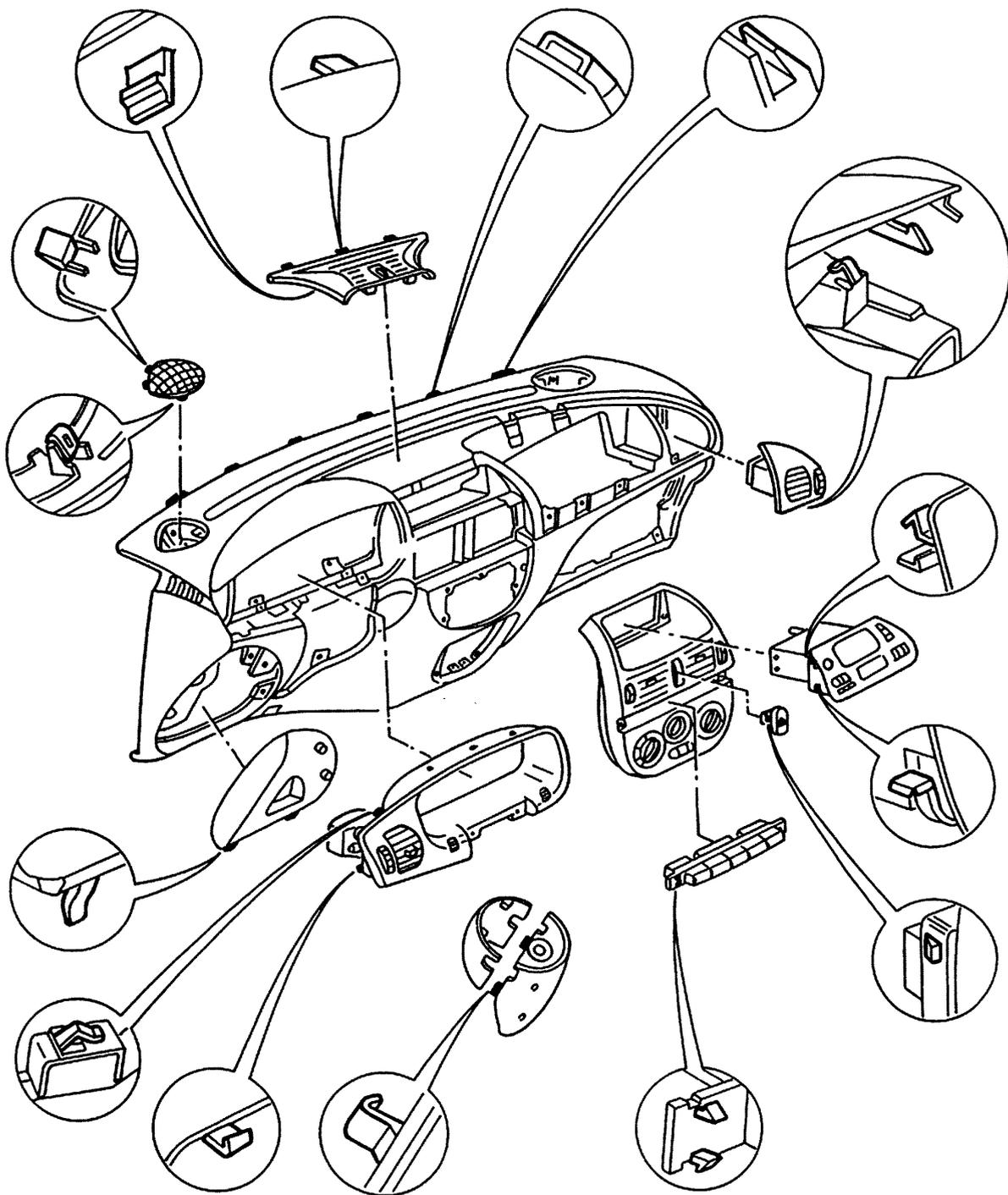
1 : Grille de haut-parleur - 2 : Haut-parleur - 3 : Revêtement du tableau de bord - 4 : Commodo - 5 : Protection de l'avertisseur sonore/airbag - 6 : Volant de direction - 7 : Demi-coquilles - 8 : Boîte à gants - 9 : Couvercle - 10 : Autoradio - 11 : Panneau central - 12 : Interrupteur des signaux de détresse - 13 : Bloc des interrupteurs - 14 : Caches - 15 : Bouton de commande du ventilateur - 16 : Bloc cendrier/allume-cigares - 17 : Cadre du combiné de bord - 18 : Protection - 19 : Capuchon du levier de boîte de vitesses - 20 : Capuchon du levier de frein à main - 21 : Console de revêtement de tunnel - 22 : Motif - 23 : Combiné de bord - 24 : Protection de la centrale de dérivation - 25 : Revêtement du bas de caisse (enjolveur de moquette) - 26 : Aérateur Droit - 27 : Grille supérieure



- Dévisser les vis (B) et extraire légèrement le bloc des interrupteurs (C).
- Débrancher les connecteurs (A) et déposer le bloc des interrupteurs (fig. Car. 53). En agissant comme indiqué sur la figure, dégager l'interrupteur (B) et le débrancher des deux connecteurs.
- Dévisser les vis de fixation du panneau de commande du réchauffeur et des divers interrupteurs.
- Extraire le bouton de commande du ventilateur ensuite dévisser la vis située en-dessous.



VUE GÉNÉRALE DES RETENUES



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Déposer le panneau de commande du réchauffeur et des divers interrupteurs du tableau de bord après avoir débranché la connexion des commandes du climatiseur.
- Dévisser les vis de fixation du tableau de bord placées sur le logement du cendrier.
- Dévisser les vis de fixation du tableau de bord au réchauffeur et la vis (A) (fig. Car. 54).

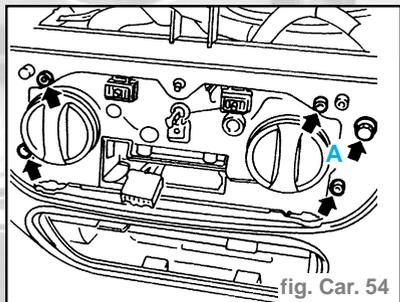


fig. Car. 54

- En opérant à l'intérieur de la boîte à gants, désolidariser les serrages (A) et déposer le couvercle (fig. Car. 55).

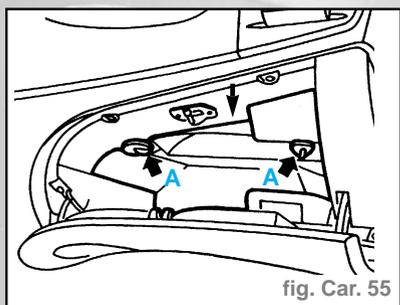


fig. Car. 55

- Dévisser les vis de fixation indiquées et détacher légèrement la boîte à gants (fig. Car. 56).

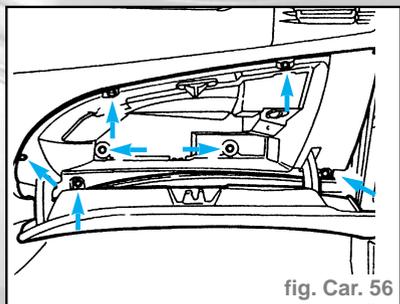


fig. Car. 56

- Débrancher le connecteur du plafonnier.
- Dévisser les vis de fixation de l'aérateur Droit, ensuite le détacher.
- Dévisser la vis indiquée de fixation du tableau de bord, côté Droit (fig. Car. 57).
- Dévisser la vis indiquée et déplacer le revêtement de bas de caisse (enjolveur de moquette) des deux côtés de la voiture (fig. Car. 58).
- En agissant de façon appropriée dévisser les deux côtés la vis de fixation du tableau de bord à la coque (fig. Car. 59).
- Déposer les grilles de haut-parleurs Gauche et Droit.

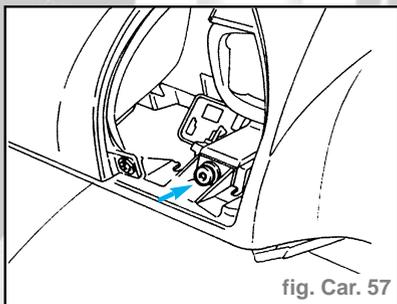


fig. Car. 57

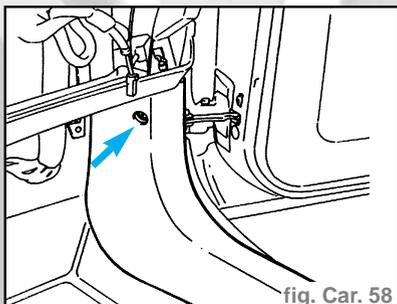


fig. Car. 58

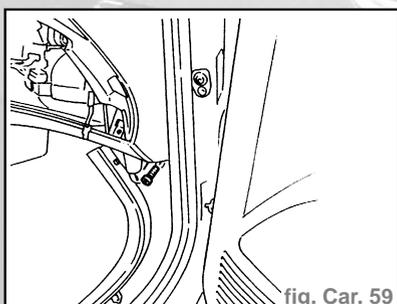


fig. Car. 59

- Déposer les haut-parleurs Gauche et Droit en dévissant les vis de fixation et en débranchant les connecteurs correspondants.
- Dévisser les vis de fixation du tableau de bord placées dans le logement des haut-parleurs Droit et Gauche.
- Dévisser les vis de fixation du tableau de bord à la coque, du côté Gauche (fig. Car. 60).

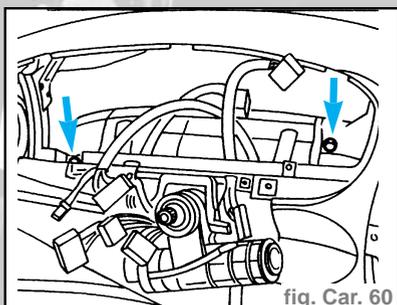


fig. Car. 60

- Dévisser les vis de fixation du tableau de bord à la colonne de direction.
- Dévisser la vis de fixation entre le tableau de bord et la coque (fig. Car. 61).
- Débrancher les deux connecteurs (A) de la clé de signalisation de détresse du dispositif d'alarme (fig. Car. 62).
- Dévisser la vis (B) de fixation du tableau de bord à la coque.

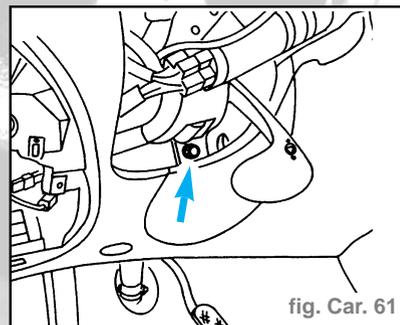


fig. Car. 61

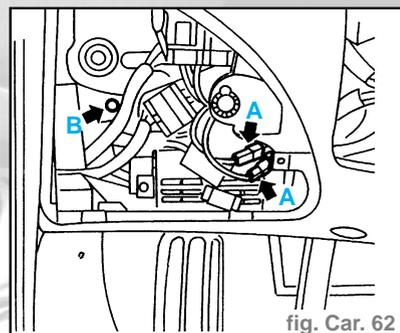


fig. Car. 62

- En opérant dans la zone centrale du tableau de bord, dévisser la vis indiquée (fig. Car. 63).

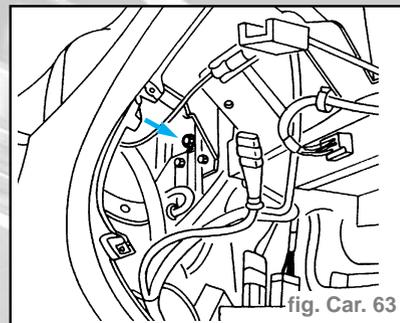


fig. Car. 63

- En opérant du côté Droit du tableau de bord, dévisser la vis indiquée (fig. Car. 64).

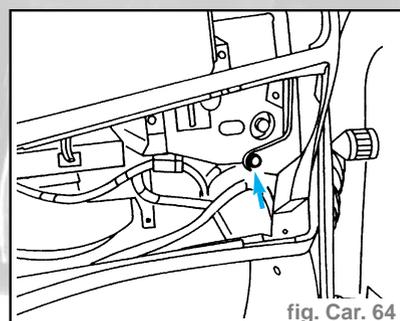


fig. Car. 64

- Desserrer l'écrou de réglage du levier de blocage du volant de direction.
- Déposer le tableau de bord de la voiture à l'aide d'un second récepteur.

Chauffage - climatisation

ÉQUIPEMENT DE CLIMATISATION

- L'équipement avec climatiseur se différencie de l'équipement avec réchauffeur par l'ajout des différents composants du circuit de conditionnement qui sont :

- un compresseur à débit variable (NIPPONDENSO TV 12SC - pour toutes les motorisations) qui est fixé par l'intermédiaire d'étriers au moteur.
 - un condensateur qui est un échangeur de chaleur qui est monté devant le radiateur du liquide de refroidissement du moteur.
 - un filtre déshydrateur qui est situé près du flanc Gauche du condensateur.
 - un groupe évaporateur qui est le second échangeur de chaleur de l'équipement.
 - un détendeur qui est monté sur le conduit d'entrée du groupe évaporateur.
 - diverse tubulure rigides et flexibles qui relient les différents composants de l'équipement.
 - un pressostat à trois niveaux qui est monté sur le filtre déshydrateur.
- Sur les tubulures de haute et de basse pression sont soudés deux petits tubes sur lesquels est appliquée une soupape à pointe pour la vidange et la recharge de l'équipement.

- 8 Tuyau entre le filtre et le groupe évaporateur
- 9 Tuyau entre le groupe évaporateur et le compresseur
- 10 Pressostat à trois niveaux
- 11 Soupape à pointe pour la vidange du circuit (côté basse pression)
- 12 Soupape à pointe pour la vidange et la recharge de l'équipement (côté haute pression)

COMPOSANTS DU SYSTÈME

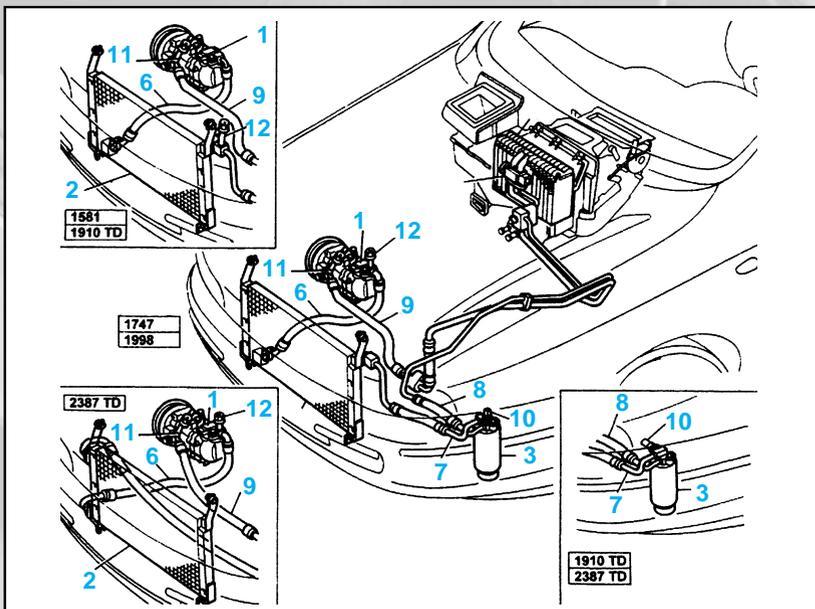
Centrale électronique de contrôle

- La centrale électronique gère le fonctionnement automatique du système en contrôlant les paramètres thermodynamiques de façon à fournir le confort climatique (température et humidité) demandé par les occupants de la voiture.
- Elle est située sur la partie inférieure du bloc convoyeur-répartiteur, et fixée sur eux par l'intermédiaire de deux vis, elle est facilement accessible de l'habitacle. Près d'elle est situé le connecteur de liaison pour le Fiat/Lancia Testeur (fig. Car. 65).

BORNE	FONCTION
1	"MAX DEF"
2	Enclenchement du compresseur (*)
3	Masse (DISPONIBLE)
4	Potentiomètre de la ventilation
5	Potentiomètre de température demandée

BORNE	FONCTION
6	Sonde de température traitée
7	Enclenchement du recyclage
8	Ligne de diagnostic K
9	Ligne de diagnostic L
10	Alimentation des potentiomètres - 5V +30 par batterie
11	Masse pour les capteurs/sondes
12	Masse (DISPONIBLE)
13	Sonde de température dans l'habitacle
14	Sonde de température extérieure
15	N.C.
16	Rétroaction de l'actuateur du brassage
17	Sonde anti-givre (*)
18	Affichage du combiné de bord
19	Commande ventilateur électrique
20	Masse pour ventilateur électrique
21	Commande du mélangeur (LO) - 5V
22	Commande du mélangeur (MI) - 5V
23	Commande du compresseur (*) +15 par clé
24	Commande d'enclenchement du recyclage - 5V
25	Commande de mise hors circuit du recyclage - 5V
26	Lunette AR
27	
28	

(*) Signaux non présents dans la version "RÉCHAUFFEUR"



Emplacements des composants d'équipement de climatisation

- 1 Compresseur
- 2 Condensateur
- 3 Filtre déshydrateur
- 4 Groupe évaporateur
- 5 Détendeur
- 6 Tuyau entre le compresseur et le condensateur
- 7 Tuyau entre le condensateur et le filtre déshydrateur

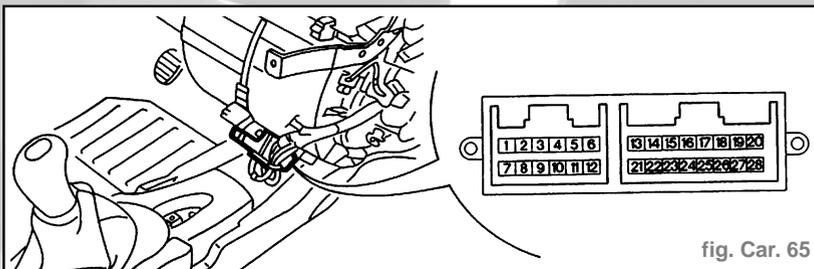


fig. Car. 65

OPÉRATIONS DE VIDANGE ET DE RECHARGE DE L'ÉQUIPEMENT

- Employer exclusivement l'équipement approprié CLEANER 134.

Vidange du circuit et recyclage du fluide réfrigérant

- Il faut respecter les NORMES de SÉCURITÉ indiquées précédemment. En particulier il est important de se rappeler ce qui suit :

- le fluide R 134a qui s'écoule accidentellement du circuit de climatisation ou du dispositif de vidange/recharge peut devenir toxique au voisinage d'une flamme libre ou en présence de certains métaux (par exemple le magnésium ou l'aluminium) sous la forme de particules fines ou poussiéreuses. Il convient donc d'opérer en absence de toute flamme et dans des endroits aérés lorsque le circuit d'admission est activé.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- éviter le contact prolongé avec la peau, avec le fluide **R134a** en phase d'évaporation, parce que la basse température (-26,5°C) atteinte en fin de détente, peut provoquer des "brûlures" par froid excessif. De ce fait il est important d'utiliser des gants de cuir ou de tissu épais.
- il est indispensable de se protéger les yeux contre le contact accidentel avec le fluide réfrigérant parce que la basse température excessive et instantanée peut provoquer de sérieuses blessures. Porter toujours des lunettes de protection.
- l'évacuation du fluide à l'air libre est interdite parce qu'il constitue un danger pour l'environnement. Pour vidanger l'équipement du **R134a** utiliser exclusivement l'équipement approprié indiqué et utilisé ci-dessous.

Recharge du fluide réfrigérant

- Le **R134a** est un fluide qui, convenablement utilisé, est inoffensif aussi bien pour les personnes que pour les voitures. Néanmoins, étant maintenu sous pression, il est susceptible de transformations physiques qui peuvent devenir dangereuses si elles ne sont pas parfaitement contrôlées. Il est donc nécessaire de suivre scrupuleusement les avertissements qui suivent.
- Le réfrigérant est normalement conservé en bouteilles métalliques : ne jamais exposer les bouteilles aux rayons du soleil pendant des périodes prolongées, l'augmentation de température fait augmenter la pression qui pourrait dépasser les limites de sécurité.
- Durant les mois froids, il est probable que le transvasement de la bouteille métallique à la station de recharge soit difficile à cause de la faible pression dans la bouteille. Dans ces cas, avant le transvasement, placer la bouteille pendant une vingtaine de minutes dans un milieu réchauffé à une température ne dépassant pas **35°C** sans jamais utiliser de flamme libre pour le réchauffage de la bouteille. Ne laisser jamais, pendant des périodes prolongées, la bouteille de la station de charge complètement pleine. Ne renverser jamais la bouteille pendant le transvasement.
- Avant d'effectuer la charge de l'équipement, restaurer dans le compresseur la quantité d'huile retirée pendant la procédure de vidange ; utiliser exclusivement de l'huile du type et avec la quantité indiqués dans les "CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES".
- Pour la recharge du fluide réfrigérant **R234a** utiliser exclusivement l'équipement approprié indiqué.
- Pour la quantité de **R134a** à employer pour la recharge, suivre ce qui est indiqué dans les prescriptions techniques figurant dans les "CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES".

Caractéristiques techniques du compresseur à débit variable

Marque et type	NIPPONDENSO TV 12 SC
Débit théorique	127 cm³ chaque tour
Capacité et type de l'huile	130 à 170 cm³ de ND - OIL 9
Tension de fonctionnement de l'électroaimant	12 V
Tension minimum d'enclenchement de l'électroaimant	7,5 V
Puissance absorbée par l'électroaimant	40 W
Courant minimum absorbé par l'électroaimant	max 2,2A

Caractéristiques techniques du circuit de climatisation

Capacité de fluide réfrigérant R134a pour la charge du circuit	0,600 kg
---	-----------------

Tarage du thermocontact qui commande le ventilateur électrique de refroidissement du radiateur et du condensateur

	Versions essence non cond.	Versions essence cond.	Versions TD
Fermeture contact 1er niveau	92° ± 2 °C	92° ± 2 °C	88° ± 2 °C
Ouverture contact 1er niveau	87° ± 2 °C	87° ± 2 °C	83° ± 2 °C
Fermeture contact 2ème niveau	-	97° ± 2 °C	92° ± 2 °C
Ouverture contact 2ème niveau	-	92° ± 2 °C	87° ± 2 °C

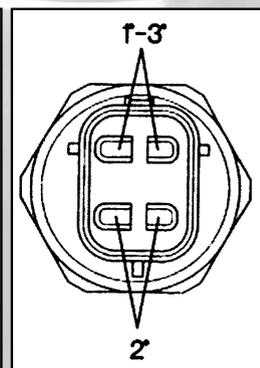
Caractéristiques techniques de résistance additionnelle avec fusible thermique pour ventilateur électrique de refroidissement radiateur et condensateur

	Versions essence	Versions TD
Valeur de résistance	0,3 ± 0,03 Ohm	0,23 ± 0,02 Ohm
Température de tarage du fusible thermique	184° + 0/-4°C	240° + 0/-4°C

Pressions de tarage du pressostat à trois niveaux

NIVEAU	VALEURS DE TARAGE (en bar)	CONDITION CIRCUIT
1°	2,45 ± 0,25 (2,2 À 2,7)	Ouvert
	2,6 ± 0,34 (2,26 à 2,94)	Fermé
2°	15,2 ± 0,98 (14,22 à 16,18)	Fermé
	11,28 ± 0,98 (10,3 à 12,26) différentiel 3,92 ± 0,98	Ouvert
3°	28 -3/+2 (25 à 30)	Ouvert
	22 -3/+2 (19 à 24) différentiel 6 ± 2	Fermé

Localisation des contacts



DÉPOSE-REPOSE BLOC CONVOYEUR/RÉPARTITEUR

- Avant d'effectuer la dépose, placer le véhicule sur le pont, ensuite vidanger le circuit de climatisation et le circuit de refroidissement du moteur.
- En agissant dans le compartiment moteur, enlever les éléments qui empêchent l'accès à la partie centrale AR.
- Dévisser la vis et débrancher le raccord des tuyaux qui entrent dans le groupe évaporateur.
- Reboucher avec des bouchons à étanchéité adéquats les extrémités des tuyaux

- débranchés du groupe évaporateur, afin d'éviter que l'humidité ne pénètre dans l'équipement.
- Desserrer les deux colliers indiqués en débranchant les tubulures en caoutchouc des raccords métalliques du radiateur réchauffeur (fig. Car. 66).
- En agissant à l'intérieur de la voiture, enlever le revêtement du tableau de bord et le revêtement de tunnel.
- Débrancher le câble airbag (de couleur jaune) des agrafes et des colliers.
- Débrancher également du bloc convoyeur/répartiteur les autres câbles du tableau de bord.

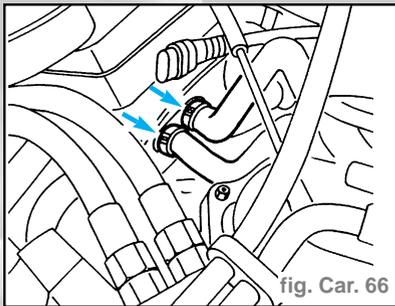


fig. Car. 66

- Dévisser la vis qui fixe la gaine d'aération centrale.
- Dévisser les vis qui fixent la gaine d'aération centrale, ensuite la déplacer.
- Dévisser les vis et déplacer les conduits d'air latéraux (fig. Car. 67).

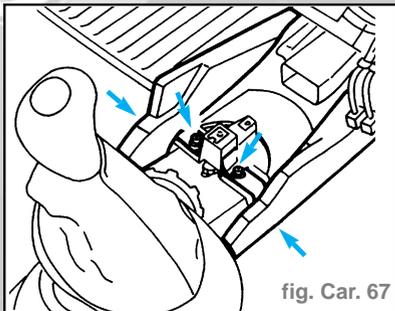


fig. Car. 67

- Débrancher la gaine d'aération inférieure de l'aérateur et la retirer du véhicule.
- Débrancher les connexions électriques (A) et (B) (fig. Car. 68).

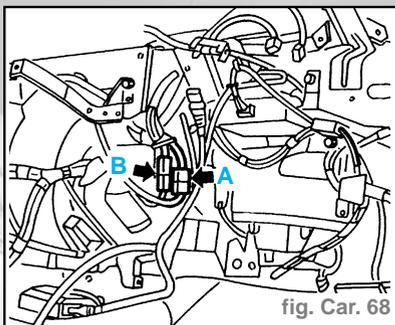


fig. Car. 68

- Dévisser les vis qui fixent le côté Gauche du bloc.
- Dévisser les vis qui fixent le côté Droit du bloc, ensuite enlever le bloc lui-même.
- Pour la repose, reprendre dans l'ordre inverse les opérations effectuées pour la dépose.

Démontage

- Effectuer les opérations suivantes (fig. Car. 69) :
 - dévisser la vis indiquée et enlever le raccord à air pour les places AR (1).
 - dévisser les vis indiquées par les flèches qui fixent le carter de protection (2) du réchauffeur et le déplacer.
 - dévisser les trois vis (3) en faisant attention à ne perdre leurs écrous enclenchés dans leurs sièges spéciaux.
 - enlever la plaque (4) et débrancher du raccord double du radiateur réchauffeur (7) les deux tubulures métalliques

- (5), dégager ensuite ces dernières de l'ensemble.
- dévisser la vis (6) en récupérant le radiateur réchauffeur (7).
- enlever la protection (8).
- débrancher les connecteurs (9 et 10) respectivement du régulateur (11) et du ventilateur électrique (12).
- dévisser la vis (13) et, après avoir soulevé la languette (14), tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à l'arrêt, la base du support du ventilateur électrique (12) et extraire ce dernier de l'ensemble.
- dévisser les deux vis (15) et extraire du convoyeur le régulateur (11).
- enlever l'arrêtoir de sécurité (1) et désolidariser du téton de centrage du levier (2) l'extrémité à œillet du câble de transmission souple (4) et dégager ce dernier de l'ensemble en retirant sa gaine du ressort (3) correspondant, après avoir retiré (en la déplaçant) l'agrafe de sécurité correspondante (fig. Car. 70).
- débrancher les connexions électriques du bloc de commandes indiquées par les flèches sur la figure.
- de la partie AR du bloc de commandes, déplacer latéralement dans le sens de la flèche le ressort (5) de retenue du support de commandes (6), de façon le faire ressortir de son logement situé sur l'ensemble réchauffeur/répartiteur.
- séparer de l'ensemble le bloc commandes ainsi que sa transmission souple.
- dévisser les trois vis (7), débrancher la connexion (8) et enlever l'actuateur de brassage (9).

- débrancher la connexion électrique (10) et l'actuateur de recyclage (11).
- dégager la tige (12) branchée à l'actuateur (11) de l'agrafe indiquée par la flèche, qui la relie au levier (13) de centrage du volet de prise d'air.
- dévisser les trois vis (14) et retirer l'actuateur (11).
- débrancher les deux connexions (15) de la centrale de commande (16). Désolidariser la centrale qui est montée à glissement, débrancher les autres connexions encore reliées et enlever le faisceau de câbles (17) en le dégageant des agrafes qui l'attachent au bloc.
- dévisser les vis indiquées par les flèches et séparer de l'ensemble le demi-carter supérieur (A) (fig. Car. 71).
- dévisser la vis (1), soulever le groupe évaporateur (2) du demi-carter inférieur en faisant attention à ne pas lacérer le joint de caoutchouc mousse (3) de sa surface à ailettes. Extraire l'agrafe (4) de retenue de l'élément sensible de la sonde anti-givre (5) (fig. Car. 72).
- enlever l'agrafe (4) indiquée ci-dessus et faire passer l'élément sensible de la sonde anti-givre et son câble d'alimentation à travers le trou (6).
- retirer le groupe évaporateur (2) complété de ses soupapes de détente (7).
- si nécessaire, séparer la soupape (7) de ses raccords (8) et (9) en dévissant les deux vis indiquées par les flèches.
- dévisser les six vis qui fixent le demi-carter inférieur au groupe réchauffeur/répartiteur, ensuite retirez-le.

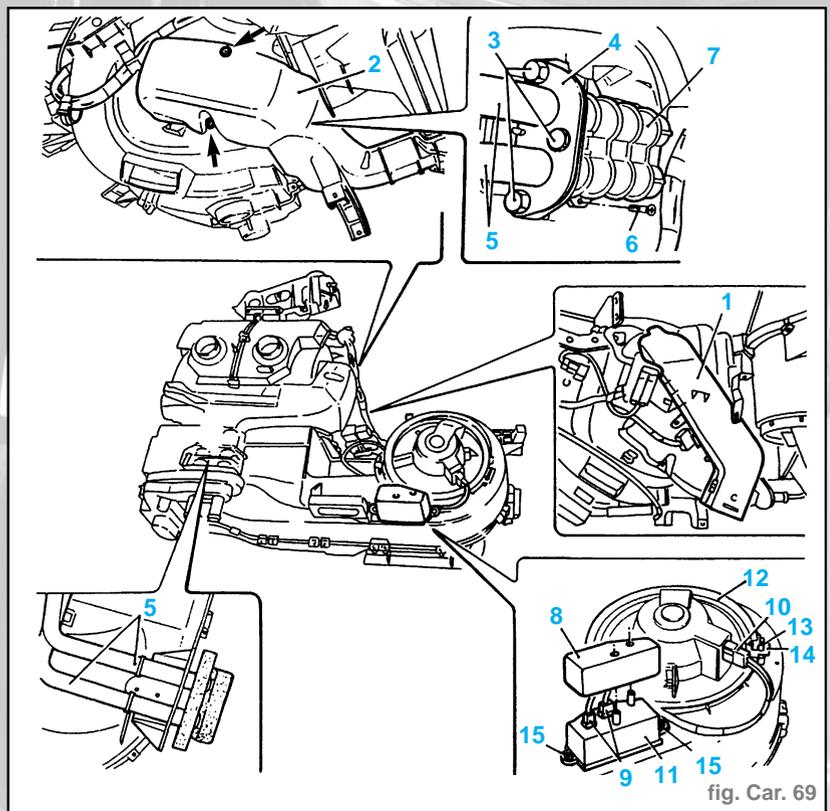
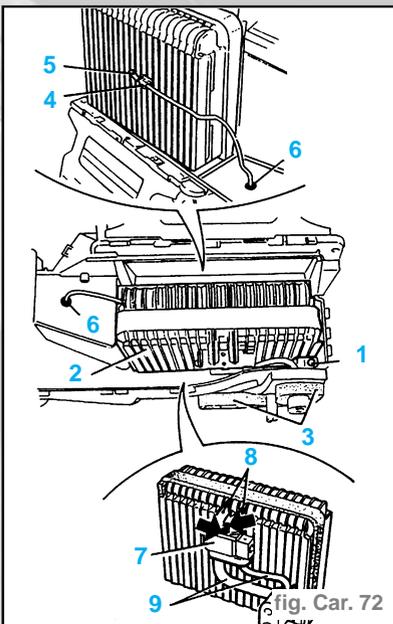
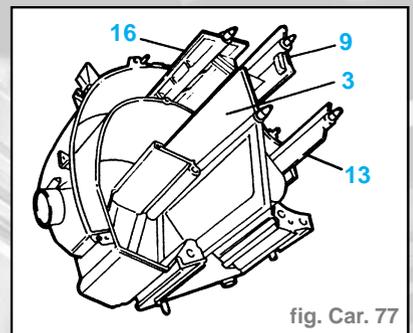
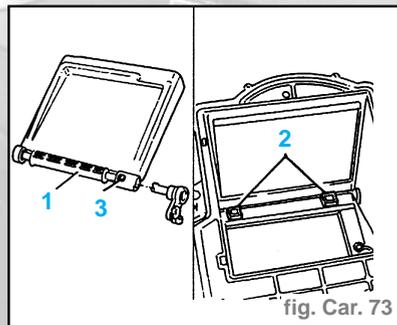
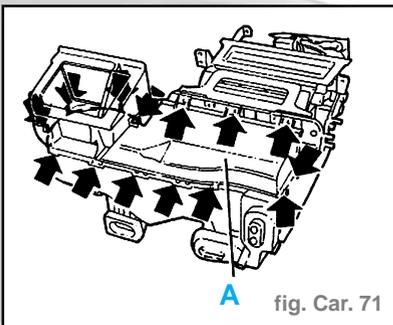
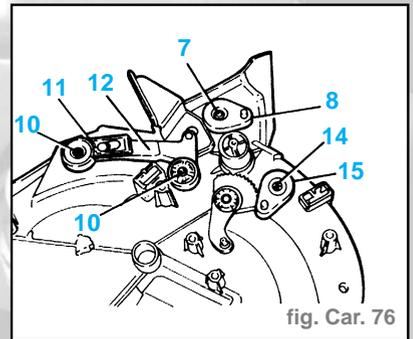
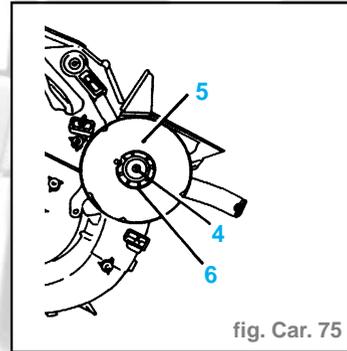
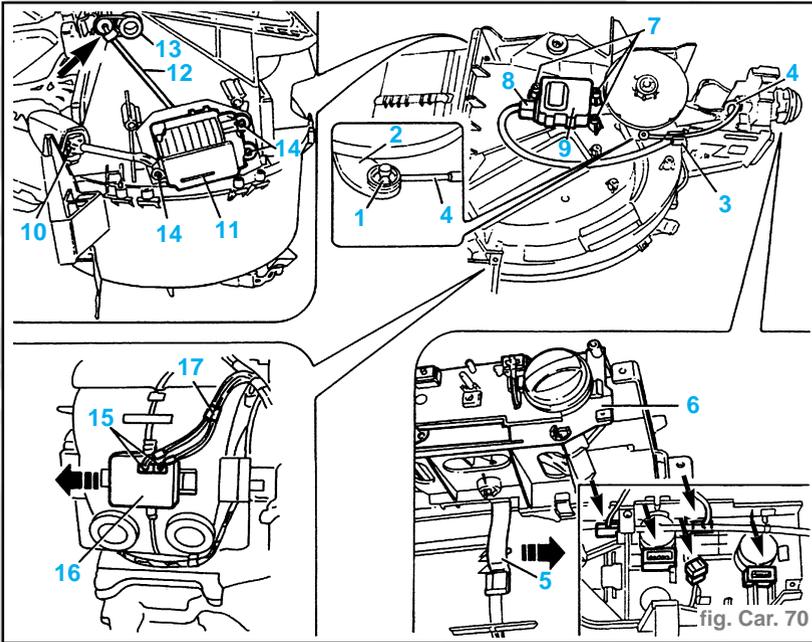
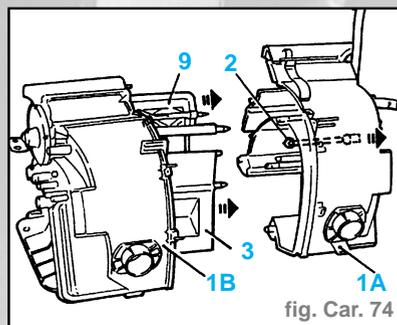


fig. Car. 69



- en manœuvrant correctement, dégager le volet de prise d'air (1) du demi-carter supérieur du convoyeur en se rappelant que son axe est monté par emboîtement et qu'il s'articule sur les ailettes (2).
- dévisser les vis qui unissent les deux demi-carter constituant le groupe réchauffeur/répartiteur.
- dégager le demi-carter Droit (1A) de celui de Gauche (1B) en faisant attention à ne pas endommager les différents volets (fig. Car. 74, 75, 76 et 77).



- dévisser la vis (4) qui fixe au demi-carter Gauche le disque répartiteur (5) et faire attention à ne pas perdre la rondelle moulée en matière plastique (6).
- dévisser la vis (7) et déboîter le levier (8) qui est inséré en position forcée sur l'axe du volet supérieur de répartition (9) et dégager ce dernier du demi-carter Gauche.
- dévisser la vis (14) et déboîter le levier (15) de l'axe du volet inférieur de répartition (16).

Remontage

- Effectuer dans l'ordre inverse les opérations décrites et illustrées pour le démontage et la dépose en se rappelant les remarques suivantes (fig. Car. 78, 79, 80 et 81) :
- l'élément sensible (2) de la sonde antigivre doit être disposé au centre de la surface à ailettes du groupe évaporateur et dont l'agrafe correspondante (1) doit être insérée sur ce dernier dans une position appropriée afin d'obtenir cette condition.
- avant de remonter le disque répartiteur, huiler soigneusement les différentes cannelures, pour la commande des leviers, avec de la graisse TUTELA ZETA 2.

- agir convenablement à travers la petite fente (3) aménagée sur l'axe du volet de prise d'air (1) de façon à dégager de ce dernier la queue du levier qui peut ainsi être enlevé du demi-carter supérieur (fig. Car. 73).

- récupérer la sonde de température d'air traitée (2) en la retirant comme indiqué sur la figure.
- désolidariser le volet de mélange (3) du demi-carter Gauche.

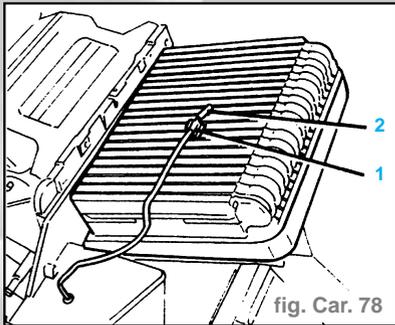


fig. Car. 78

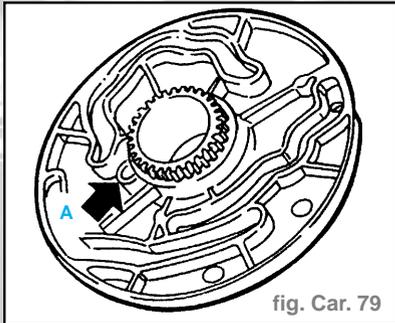


fig. Car. 79

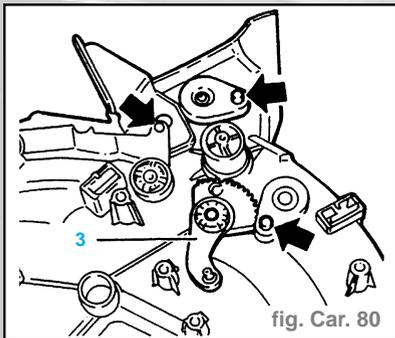


fig. Car. 80

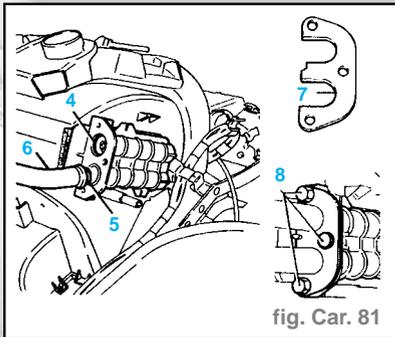


fig. Car. 81

- orienter convenablement les différents leviers de façon à ce que leurs commandes (voir flèches) soient alignées avec les trous aménagés sur le disque répartiteur lorsque ce dernier est correctement emboîté sur le secteur denté (3), c'est-à-dire quand le relief de ce dernier est inséré dans le trou correspondant (A) du disque.
- avant d'engager les deux tubes métalliques (6) dans le raccord double du radiateur réchauffeur, vérifier que sur leurs extrémités sont enclenchés les segments métalliques à section conique (5) et sur leurs trous d'enclenchement sont enclenchés les segments d'étanchéité (O-ring) (4).

- après avoir inséré les tubes susdits dans le raccord double du radiateur réchauffeur, les fixer à l'aide d'une plaque (7) (orientée comme illustré) et les vis (8) en prenant soin à ne pas endommager les segments d'étanchéité.

DÉPOSE-REPOSE RADIATEUR/RÉCHAUFFEUR

- Vidanger le circuit de refroidissement du moteur.
- En opérant dans la partie inférieure AR du compartiment moteur de la voiture, desserrer les deux colliers indiqués par les flèches (fig. Car. 66) et déboîter les deux tubulures en caoutchouc des extrémités de celles métalliques sortant dans le compartiment moteur et qui sont jointes au raccord double du radiateur réchauffeur.
- Effectuer la dépose du carter du revêtement supérieur du tunnel en accédant ainsi au radiateur.
- Procéder à la dépose du radiateur en suivant ce qui est indiqué aux pages précédentes dans le démontage du bloc convoyeur/répartiteur.
- Effectuer dans le sens inverse les opérations décrites pour la dépose en se rappelant qu'avant d'engager les deux tubulures métalliques (1) dans le raccord double du radiateur/réchauffeur, il faut contrôler que sur leurs extrémités sont enclenchés les segments métalliques à section conique (2) et que sur les trous d'enclenchement sont insérés les segments d'étanchéité (O-ring) (3) (fig. Car. 82).

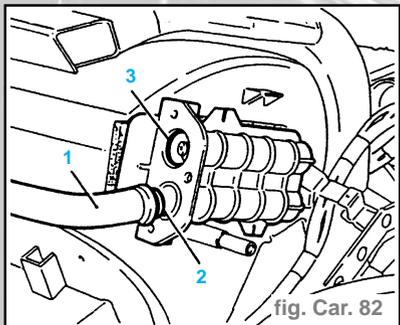


fig. Car. 82

DÉPOSE-REPOSE FILTRE ANTI-POLLEN

- Ouvrir le capot moteur.
- Dévisser les vis et déposer le couvercle du filtre anti-pollen
- Dégager les deux retenues (A) et extraire le filtre anti-pollen (B) de son siège (fig. Car. 83).

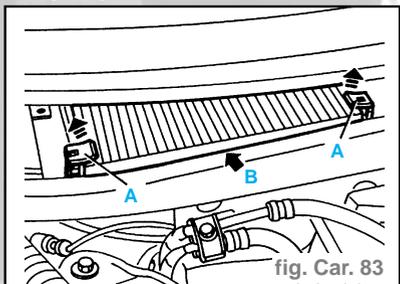


fig. Car. 83

Nota : Pour la repose, reprendre dans l'ordre inverse les opérations effectuées pour la dépose en insérant le filtre anti-pollen avec les flèches (dessinées sur le filtre) tournées dans le sens du flux de l'air (fig. Car. 84).

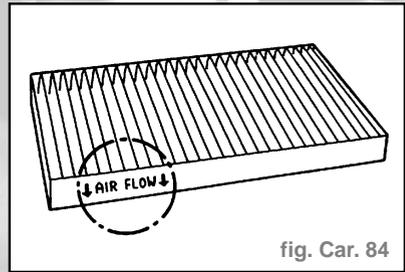


fig. Car. 84

Airbag et prétensionneurs

GÉNÉRALITÉS

- Le véhicule est doté d'un système de sécurité à contrôle électronique qui, en cas de choc, actionne les airbags et les prétensionneurs des ceintures de sécurité.
- L'airbag est un dispositif de sécurité passive constitué d'un ou deux cous-sinfs qui, en cas de choc frontal, se gonflent automatiquement en s'intercalant entre le corps des occupants du véhicule et les structures de la partie avant de l'habitacle.
- Le prétensionneur des ceintures de sécurité est un dispositif pyrotechnique intégré dans la boucle des ceintures de sécurité qui, en cas de choc frontal, compense l'allongement inévitable des ceintures dû à l'action du poids du corps, en le maintenant contre le dossier du siège.
- Le système est constitué des éléments suivants (fig. Car. 85) :

- 1 Centrale électronique
- 2 Témoin sur combiné de bord pour signaler les anomalies du dispositif
- 3 Module airbag côté conducteur
- 4 Module airbag côté passager
- 5 Prise pour branchement FIAT/LANCIA TESTEUR
- 6 Fusible de protection airbag
- 7 Prétensionneurs des ceintures de sécurité

- La centrale électronique dotée de capteurs de décélération convenablement tarés, détecte la condition de choc et enclenche, par l'intermédiaire d'un détonateur électrique, la réaction d'un composé chimique développant un gaz comprimé.
- Ce gaz gonfle rapidement les coussins en fibre synthétique situés : l'un au centre du volant et l'autre dans le tableau de bord, près de la boîte à gants.

Nota : Les composants du dispositif sont interconnectés au moyen d'un faisceau de câbles facilement identifiable parce qu'il est de COULEUR JAUNE.

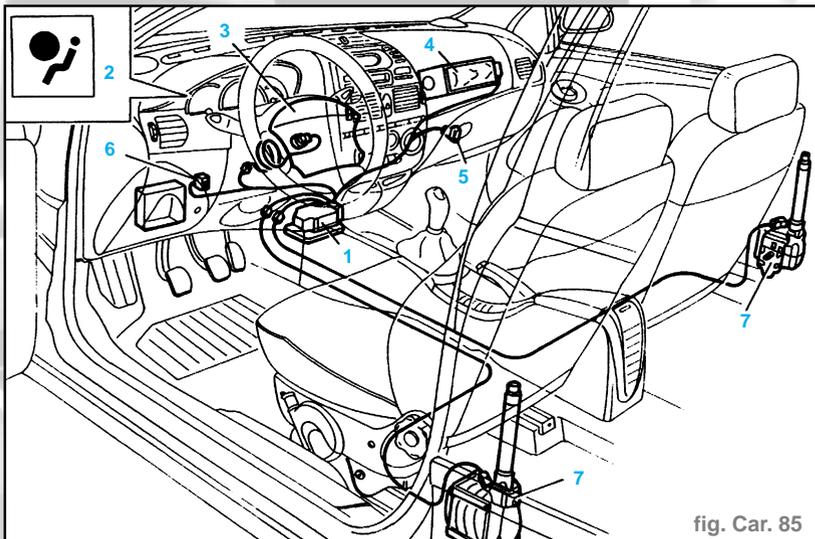


fig. Car. 85

NORMES DE SÉCURITÉ À RESPECTER POUR LES INTERVENTIONS SUR VÉHICULES ÉQUIPÉS DU SYSTÈME AIRBAG

Interventions sur le véhicule

- Il est rappelé que les modules d'airbags sont des dispositifs à manipuler avec précaution. L'utilisation, le transport et le stockage sont régis par les normes législatives pour les explosifs valables pour le pays dans lequel véhicule est commercialisé.

- Avant de commencer à effectuer :

- des travaux de réparation de la carrosserie,
- des travaux de soudure,
- des travaux pour lesquels il faut enlever les modules airbag, les prétensionneurs ou la centrale :

A Mettre la clé sur STOP et l'enlever. Déposer la batterie, c'est-à-dire DÉBRANCHER LES BORNES (- et +) des pôles respectifs et LES ISOLER AVEC SOIN en les enveloppant convenablement à l'aide d'un ruban.

B Déposer le connecteur de branchement de la centrale en attendant au moins 10 minutes après avoir déposé la batterie.

C En cas de dépose du dispositif de gonflage d'un coussin, respecter rigoureusement la procédure suivante :

- 1 Attendre au moins 10 minutes après avoir déposé la batterie, avant de commencer à désaccoupler le module.
- 2 Dévisser les vis de fixation.
- 3 Déposer l'enclenchement à broche des dispositifs de gonflage.
- 4 Remettre les dispositifs avec la couverture vers le haut dans une armoire métallique fermée à clé. Cette armoire, destinée exclusivement à ce but, ne doit en aucun cas être utilisée pour stocker d'autres types de matériel, spécialement s'ils sont inflammables. L'armoire doit posséder les caractéristiques requises prévues pour loger des charges pyrotechniques (armoire

métallique résistant aux chocs avec des grilles pour permettre une ventilation naturelle à l'intérieur) et elle doit être dotée des marques prévues par les lois en vigueur (DANGER EXPLOSIFS - INTERDICTION D'UTILISER LES FLAMMES LIBRES - OUVERTURE INTERDITE AUX PERSONNES NON AUTORISÉES).

Nota : Tous les connecteurs utilisés et câblés sur les modules d'airbag possèdent à l'intérieur un clip de court-circuit. Jusqu'à ce que les modules airbag, par l'intermédiaire du connecteur adapté, soient branchés à une source d'énergie de caractéristiques adaptées, il est impossible d'activer les unités accidentellement.

Attention : - Un composant du système qui NE s'est PAS activé en cas d'accident doit être considéré comme encore "actif", donc les composants n'ayant pas explosé pour cause de défaut, de délai de garantie échou, ou dont le remplacement serait nécessaire pour toute autre cause que ce soit, doivent être restitués au centre ad hoc selon la procédure décrite ci-après.

- Le remontage et le démontage des composants du système de sécurité doivent être effectués EXCLUSIVEMENT par un personnel technique compétent et autorisé.
- Le non respect de ce qui est indiqué ci-après pourrait impliquer des déclenchements indésirables du système, des lésions personnelles ou des réparations inutiles sur le véhicule.
- IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE DÉMONTÉ LES COMPOSANTS DES MODULES AIRBAGS.

Nota : Tous les composants du système ont été conçus de manière spécifique pour fonctionner dans un véhicule de marque et de type spécifique, les modules ou les prétensionneurs ne peuvent donc pas être adaptés, réutilisés ou installés sur d'autres véhicules mais uniquement sur ceux pour lesquels ils ont été conçus et produits.

Toute tentative de réutilisation, adaptation ou installation sur un type de véhicule différent peut provoquer des lésions aux occupants du véhicule en cas d'accident.

Remplacement airbag (pour défaut ou échéance des délais de garantie)

- En cas de remplacement d'un module airbag pour cause de défaut ou à l'échéance du délai de garantie, il faut :

- 1 Enlever l'étiquette adhésive du module neuf, l'appliquer sur un dossier adapté (réglage de charge/décharge) avec les données du véhicule (n° de châssis, date d'immatriculation, modèle etc.) et ajouter le numéro de série de l'ancien module. Le dossier avec les données enregistrées doit être conservé pour d'éventuels contrôles dans le temps.
- 2 La plaquette, avant d'être collée sur la précédente, doit être perforée au niveau du mois et des dix ans suivant l'année pendant laquelle le module est monté (ex. à 1996 correspondra 2006).
- 3 Brancher le module au connecteur adapté qui ressort du volant.
- 4 Appliquer le module airbag dans le logement sur le volant de direction en vérifiant que le câble de branchement soit correctement branché, et fixer les vis au couple prescrit.

Remplacement centrale

- La centrale électronique doit TOUJOURS être remplacée en cas de choc impliquant le déclenchement total du système de sécurité (modules airbag + prétensionneurs).

Attention : Ne tenter en aucun cas de réutiliser la centrale électronique.

- En cas de remplacement de la centrale, il faut enlever l'étiquette adhésive de la centrale et l'appliquer dans le dossier approprié selon la même procédure que celle indiquée ci-dessus.

Nota : Après avoir effectué des interventions sur le système, en vérifier la fonctionnalité à l'aide du FIAT/LANCIA TESTEUR.

Interventions après un accident

- Si un composant quelconque du système de sécurité est endommagé suite à un accident, il DOIT être remplacé.
- Ne pas tenter de réparer la centrale, le contact à spirale et les modules airbag.

Accidents avec ou sans activation du système airbag

- Certains composants du système de sécurité doivent être inspectés si le système a été activé ainsi que lors d'un déclenchement partiel ou nul.
- Ces composants sont les suivants :
 - colonne de direction
 - supports colonne de direction
 - zone de fixation de la centrale électronique et modules
 - contact à spirale
 - tableau de bord (dans la zone du module airbag côté passager)
- La présence de distorsions, ruptures et flexions doit impliquer le remplacement du composant.

Accidents avec activation du système airbag

- Certains composants du système de sécurité doivent être remplacés si le véhicule a subi un choc frontal impliquant le déclenchement total ou partiel du système de sécurité.
- En cas de déclenchement partiel (uniquement prétensionneurs), ces composants sont les suivants :
 - prétensionneurs
 - centrale électronique (elle doit être remplacée uniquement après la troisième activation des prétensionneurs).
- En cas de déclenchement total du système de sécurité, ces composants sont les suivants :
 - prétensionneurs

- centrale électronique
- En ce qui concerne le faisceau de câbles et les connecteurs, ils doivent être inspectés afin de déterminer les éventuels signes de brûlure, fusion de l'isolation extérieure ou des dommages dus à une chaleur excessive.
- En cas de signes de dommage présents sur le contact à spirale, la zone de fixation de la centrale électronique et des modules airbag, il faut remplacer les composants endommagés.

Travaux de peinture

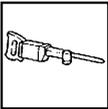
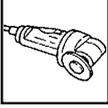
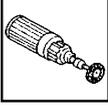
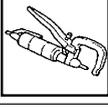
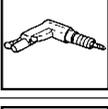
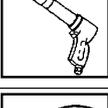
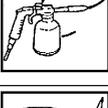
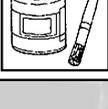
- Il n'existe pas de dispositions de sécurité particulières à observer pour les travaux de peinture avec un séchage excessif au four. En effet, le système

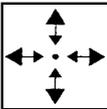
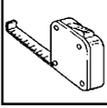
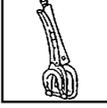
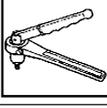
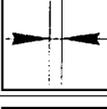
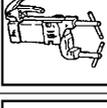
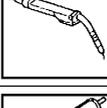
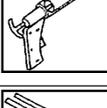
de sécurité (airbag et prétensionneurs) dans son ensemble est étudié de façon à ce qu'en réchauffant les surfaces extérieures du véhicule, avec les systèmes normaux de séchage des peintures, elles ne subissent pas de dommages.

Attention : Il est interdit d'utiliser des flammes libres près des modules. Toutes les centrales électroniques (y compris la centrale de commande du système airbag) doivent de toutes façons être toujours enlevées si leur température dans certains environnements peut atteindre ou dépasser (85°C).

ÉLÉMENTS SOUDÉS

Symbolisation

Découpe à la scie alternative	
Découpe à la scie à lame circulaire	
Nettoyage avec doigt	
Dépose des points de soudure avec machine à ép pointer	
Dépose des points de soudure avec perceuse Perçage pour soudure MIG	
Meulage	
Décharge de tôle avec burin Perçage pour soudure MIG	
Application de protections antioxydantes	
Application de protection électrosoudable	

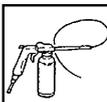
Centrage des éléments	
Mesure	
Fixation des éléments	
Fixation des rivets filetés	
Contrôle des feux et alignements	
Soudure par points	
Soudure MIG	
Application de protection électrosoudable à grande épaisseur	
Soudure avec chalumeau oxyacétylénique	

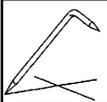
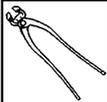
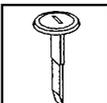
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Application de mastics	
Application de protections de soubassement de coque	
Application peintures	
Application protections en cire	
Application de produits à base de mousses	
Redressage des bords	

Traçage pour l'identification des parties à enlever	
Dépose des éléments	
Dépose des morceaux de tôle en excès	
Application de mastics	
Réchauffage de mastic et/ou mousse pour faciliter la dépose des éléments	

Symbolisation sur les illustrations

- Ligne de découpe
- Soudure par points
- Soudure MIG à remplissage
- Soudure MIG continue
- Brasure

Remplacement traverse AV et revêtement

Démontage préliminaires

- Désaccoupler les éléments démontables de la carrosserie et les revêtements intérieurs qui pourraient gêner les opérations de réparation ou subir des dommages pendant celles-ci.

Dépose

- Découper et enlever l'élément à remplacer du véhicule.
- Nous indiquons les sections de la tôle aux endroits les plus significatifs afin de permettre à l'opérateur de régler la position et la profondeur de la découpe de façon à ne pas endommager les tôles situées en-dessous (fig. Car. 86).

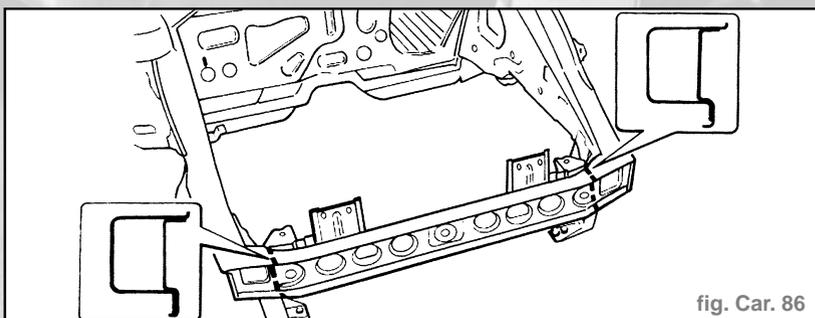


fig. Car. 86

Préparation des bords de la coque

- Redresser les éventuelles déformations de la coque du véhicule et effectuer la réparation.

- Appliquer une protection antirouille électrosoudable sur les bords à souder.

Préparation de la traverse AV et du revêtement

- Polir les bords intérieurs et extérieurs de la travers AV et du revêtement à l'émeri.
- Appliquer une protection antirouille électrosoudable sur les bords intérieurs à souder.

Positionnement et soudure de la traverse AV

- Positionner la traverse AV sur le véhicule et contrôler son parfait alignement avec les éléments adjacents.
- Effectuer la soudure électrique par points comme indiqué dans la figure (fig. Car. 87).

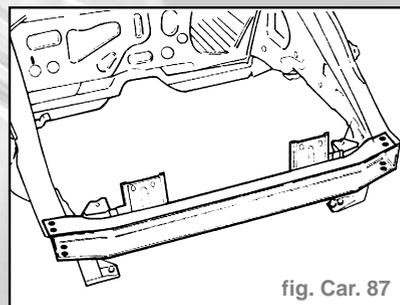


fig. Car. 87

- Effectuer la soudure électrique par points comme indiqué dans la figure (fig. Car. 88).

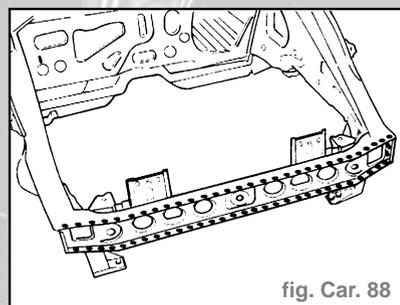


fig. Car. 88

Opérations de finition

- Enlever et niveler les résidus de soudure à l'aide d'une meule à disque.

Positionnement et soudure du revêtement

- Positionner le revêtement sur le véhicule et contrôler le parfait alignement avec les éléments adjacents.

Remplacement flanc Avant complet (1/2 bloc AV)

Démontages préliminaires

- Désaccoupler les éléments démontables de la carrosserie et les revêtements intérieurs qui pourraient gêner les opérations de réparation ou subir des dommages pendant celles-ci.

Dépose

- Découper et enlever l'élément à remplacer du véhicule, en outre déposer les supports à l'intérieur du compartiment moteur en faisant sauter les points de soudure à l'aide d'une perceuse.
- Nous indiquons les sections de la tôle aux endroits les plus significatifs afin de permettre à l'opérateur de régler la position et la profondeur de la découpe de façon à ne pas endommager les tôles situées en-dessous (fig. Car. 89).

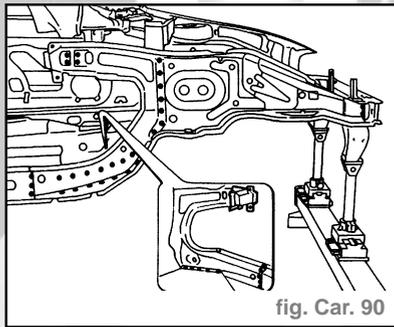


fig. Car. 90

Soudure du flanc extérieur

- Effectuer la soudure électrique par points comme indiqué dans la figure (fig. Car. 91).

Préparation et soudure des supports

- Effectuer des trous équidistants sur les bords des supports.

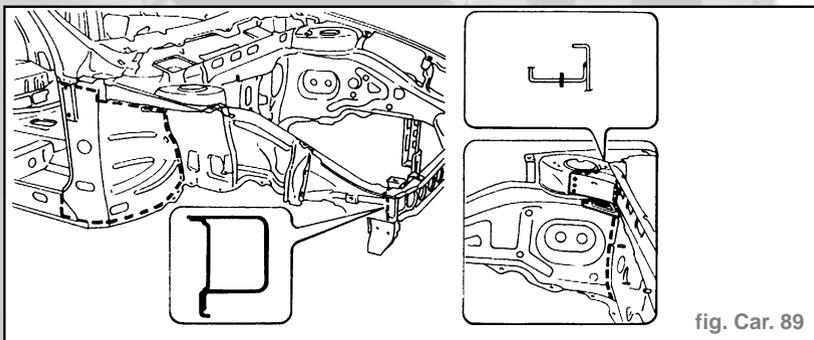


fig. Car. 89

Préparation des bords de la coque

- Redresser les éventuelles déformations de la coque du véhicule et effectuer la préparation.
- Appliquer une protection antirouille électrosoudable sur les bords à souder.

Préparation de flanc intérieur

- Polir les bords intérieurs et extérieurs à l'émeri.
- Appliquer une protection antirouille électrosoudable sur les bords intérieurs à souder.

Positionnement du flanc intérieur

- Positionner l'élément de rechange sur le véhicule et contrôler son parfait alignement avec les éléments adjacents.

Soudure du flanc intérieur

- Effectuer la soudure électrique par points comme indiqué dans la figure (fig. Car. 90).

Préparation du flanc extérieur

- Polir les bords intérieurs et extérieurs à l'émeri.

Positionnement du flanc extérieur

- Positionner l'élément de rechange sur le véhicule et contrôler le parfait alignement avec les éléments adjacents.

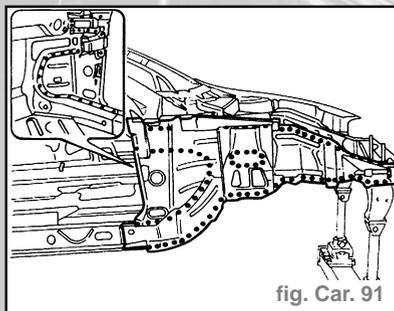


fig. Car. 91

- Positionner l'élément de rechange sur le véhicule et contrôler son parfait alignement avec les éléments adjacents.
- En utilisant la soudeuse MIG effectuer la soudure par remplissage sur les trous précédemment effectués (fig. Car. 92).

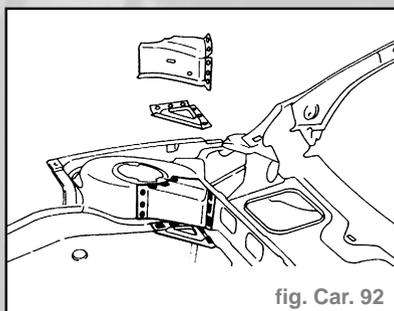


fig. Car. 92

Opérations de finition

- Nivelier les soudures effectuées avec la soudeuse MIG.

Remplacement flanc Avant partiel

Démontages préliminaires

- Enlever la traverse AV (voir "Remplacement Traverse AV")

Dépose

- Découper et enlever la partie à remplacer du véhicule (fig. Car. 93).

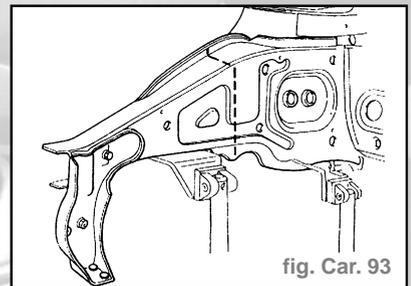


fig. Car. 93

Arrachage des morceaux de tôle et préparation des bords de la coque

- Redresser les éventuelles déformations de la coque et effectuer la préparation.

Préparation du flanc intérieur

- Enlever la partie en excédent de l'élément de rechange afin qu'elle soit plus longue d'environ 20 mm par rapport à la partie précédemment déposée du véhicule.

Positionnement de l'élément de rechange

- Positionner l'élément de rechange sur le véhicule et sur le gabarit et, après avoir contrôlé sa parfaite superposition, marquer d'un repère les parties à enlever sur le véhicule (1) et sur le renfort de l'élément de rechange (2) (fig. Car. 94).
- Enlever de la coque la partie précédemment marquée par la ligne de découpe (1) en faisant attention à ne pas endommager le renfort intérieur.
- Enlever de l'élément de rechange la partie de renfort précédemment marquée par la ligne de découpe (2).

Soudure de l'élément de rechange

- Repositionner l'élément de rechange sur le véhicule et sur le gabarit, contrôler son parfait alignement, ensuite souder le flanc puis le renfort (fig. Car. 95).

Préparation et positionnement du flanc extérieur

- Enlever la partie en excédent de l'élément de rechange de façon à ce qu'elle soit plus longue d'environ 20 mm par rapport à la partie précédemment déposée du véhicule.
- Le positionner sur le gabarit et sur le véhicule en le marquant d'un repère sur le véhicule au moyen de la ligne de découpe (1) (fig. Car. 96).

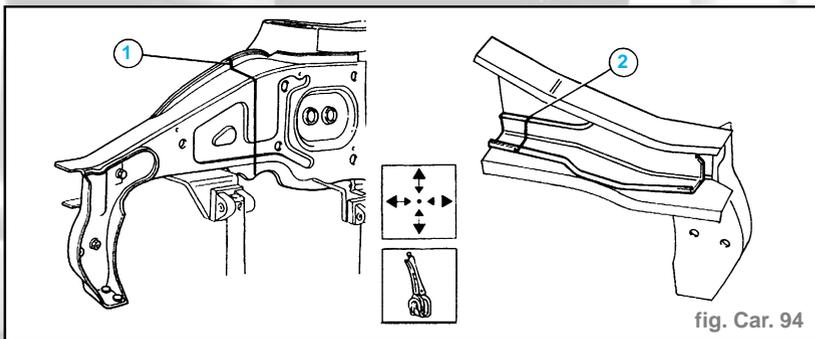


fig. Car. 94

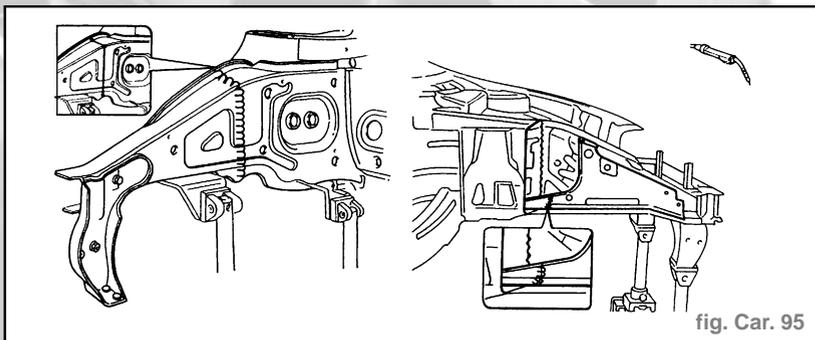


fig. Car. 95

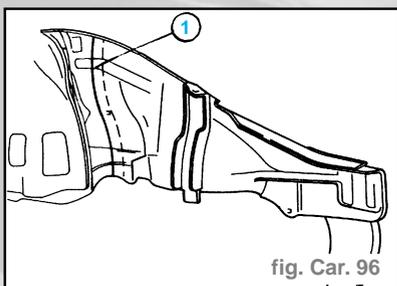


fig. Car. 96

- Enlever du véhicule la zone précédemment marquée d'un repère au moyen de la ligne de découpe.

Soudure de l'élément de rechange

- Repositionner l'élément de rechange sur le gabarit et sur la coque, l'aligner correctement, ensuite le souder comme illustré (fig. Car. 97).
- Effectuer les trois soudures illustrées jusqu'à présent de façon à ce qu'elles ne soient pas positionnées sur la même ligne et donc, les décaler convenablement entre elles.

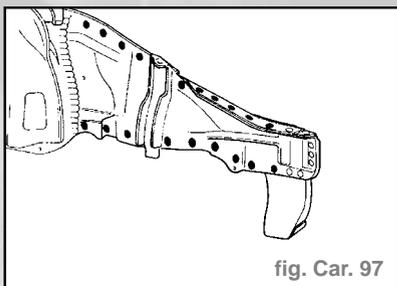


fig. Car. 97

Opérations de finition

- Enlever et niveler les résidus de soudure.
- Procéder au remontage de la traverse AV (voir "Traverse AV")

Remplacement montant Avant (pied AV)

Démontages préliminaires

- Désaccoupler les éléments démontables de la carrosserie et les revêtements intérieurs qui pourraient gêner les opérations de réparation ou subir des dommages pendant celles-ci.

Dépose

- Découper et enlever l'élément à remplacer du véhicule.
- Nous indiquons les sections de la tôle aux endroits les plus significatifs afin de permettre à l'opérateur de régler la position et la profondeur de la découpe de façon à ne pas endommager les tôles situées en-dessous (fig. Car. 98).

Préparation des bords de la coque

- Redresser les éventuelles déformations de la coque du véhicule et effectuer la préparation.
- Appliquer une protection antirouille électrosoudable sur les bords à souder.

Préparation de l'élément de rechange

- Enlever les parties en excédent de l'élément de rechange de façon à ce que les montants de l'élément de

rechange soient plus longs d'environ **50 mm** par rapport à la partie déposée du véhicule.

- Positionner l'élément de rechange sur le véhicule et contrôler l'alignement avec les éléments adjacents, ensuite le fixer avec les pinces-étaux adaptées.
- Après avoir vérifié sa parfaite superposition, marquer d'un repère sur la coque avec une pointe traçante, les parties à enlever.

Préparation des éléments de rechange et contrôle du positionnement correct sur la coque

- Percer l'élément de rechange aux endroits où sera effectué le rivetage avec la soudeuse MIG.
- Polir les bords intérieurs et extérieurs à l'émeri.
- Appliquer une protection antirouille électrosoudable sur les bords à souder.
- Positionner l'élément de rechange sur le véhicule et contrôler l'alignement avec les éléments adjacents.
- Monter les charnières et la porte AV et contrôler l'alignement.

Soudure des éléments de rechange

- Positionner le renfort intérieur, effectuer la soudure électrique par points et remplir les trous effectués précédemment avec la soudeuse MIG (fig. Car. 99).

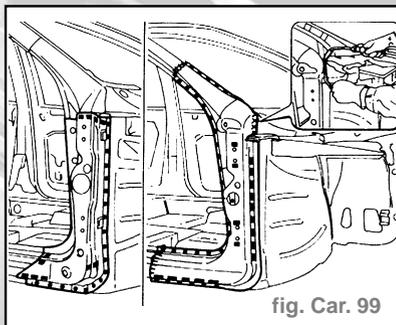


fig. Car. 99

- Niveler les soudures effectuées avec la soudeuse MIG.
- Positionner le montant et effectuer la soudure électrique par points et remplir les trous, précédemment effectués, avec la soudeuse MIG.
- Effectuer une brasure sur les bords de contact entre l'élément de rechange et la baie de pare-brise.

Opérations de finition

- Niveler les soudures effectuées avec la soudeuse MIG.

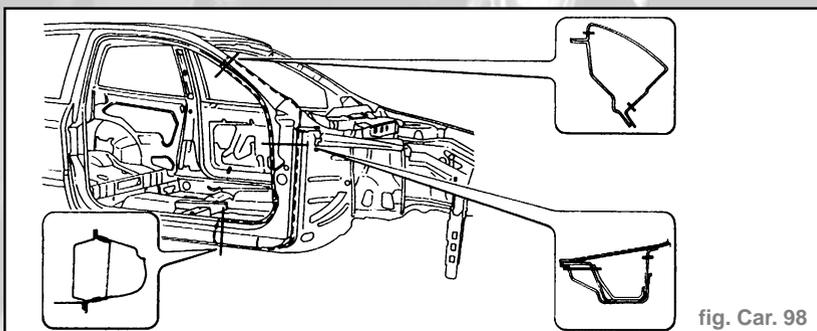


fig. Car. 98

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Remplacement longeron et renfort bas de caisse

Démontages préliminaires

- Désaccoupler les éléments démontables de la carrosserie et les revêtements intérieurs qui pourraient gêner les opérations de réparation ou subir des dommages pendant celles-ci.

Dépose longeron extérieur

- Découper et enlever l'élément à remplacer du véhicule.
- Nous indiquons les sections de la tôle aux endroits les plus significatifs afin de permettre à l'opérateur de régler la position et la profondeur de la découpe de façon à ne pas endommager les tôles situées en-dessous (fig. Car. 100).

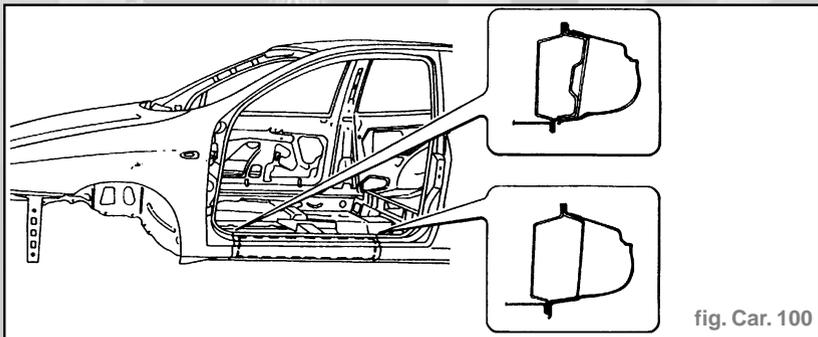


fig. Car. 100

Dépose du renfort de bas de caisse

- Découper et enlever l'élément à remplacer du véhicule.
- Nous indiquons les sections de la tôle aux endroits les plus significatifs afin de permettre à l'opérateur de régler la position et la profondeur de la découpe de façon à ne pas endommager les tôles situées en-dessous (fig. Car. 101).

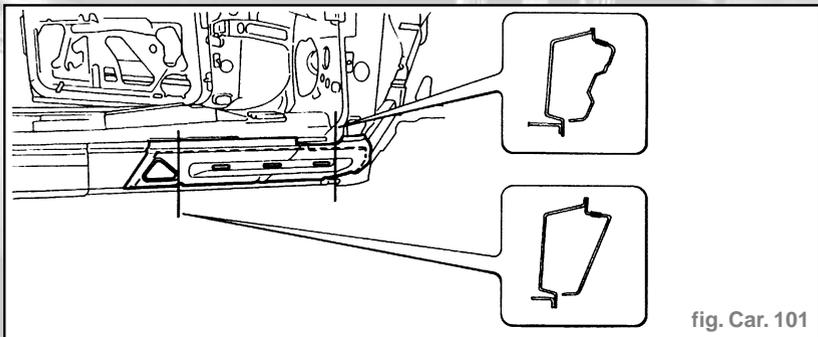


fig. Car. 101

Préparation des bords de la coque

- Redresser les éventuelles déformations de la coque du véhicule et effectuer la préparation.

Préparation du renfort intérieur de bas de caisse

- Polir les bords intérieurs et extérieurs à l'émeri.
- Appliquer une protection antirouille électrosoudable sur les bords intérieurs.

Positionnement du renfort intérieur de bas de caisse

- Positionner l'élément de rechange sur le véhicule et contrôler le parfait alignement avec les éléments adjacents.

Soudure du renfort intérieur de bas de caisse

- Effectuer la soudure électrique par points et avec la soudeuse MIG remplir les trous précédemment effectués.
- Procéder au remontage du longeron extérieur.

Préparation des bords de la coque

- Faire sauter les résidus des points de soudure à la meule à disque.
- Redresser les éventuelles déformations de la coque du véhicule et effectuer la préparation.

Préparation du longeron extérieur et positionnement sur la coque

- Effectuer des trous équidistants le long du bord inférieur de l'élément de rechange.
- Polir les bords intérieurs et extérieurs à l'émeri.
- Appliquer une protection antirouille électrosoudable sur les bords intérieurs.
- Positionner l'élément de rechange sur le véhicule et contrôler le parfait alignement avec les éléments adjacents.

Soudure du longeron extérieur

- Bâtir les angles du bas de caisse avec la soudeuse MIG.
- Souder par points sur les bords supérieurs et inférieurs du longeron de bas de caisse à la coque.
- Utiliser la soudeuse MIG pour remplir les trous effectués précédemment sur l'élément de rechange et souder sur les côtés en procédant par point de chaînette pour ne pas déformer les tôles.

Opérations de finition

- Nivelier les soudures effectuées avec la soudeuse MIG.

Remplacement montant central (pied milieu)

Démontages préliminaires

- Désaccoupler les éléments démontables de la carrosserie et les revêtements intérieurs qui pourraient gêner les opérations de réparation ou subir des dommages pendant celles-ci.

Dépose

- Découper et enlever l'élément à remplacer du véhicule.
- Nous indiquons les sections de la tôle aux endroits les plus significatifs afin de permettre à l'opérateur de régler la position et la profondeur de la découpe de façon à ne pas endommager les tôles situées en-dessous (fig. Car. 102).

Préparation des bords de la coque

- Redresser les éventuelles déformations de la coque du véhicule et effectuer la préparation.
- Appliquer une protection antirouille électrosoudable sur les bords à souder.

Ajustage du montant central extérieur

- Enlever les parties en excédent de l'élément de rechange de façon à ce que les montants de l'élément de rechange soient plus longs d'environ **50 mm** par rapport à la partie déposée du véhicule.

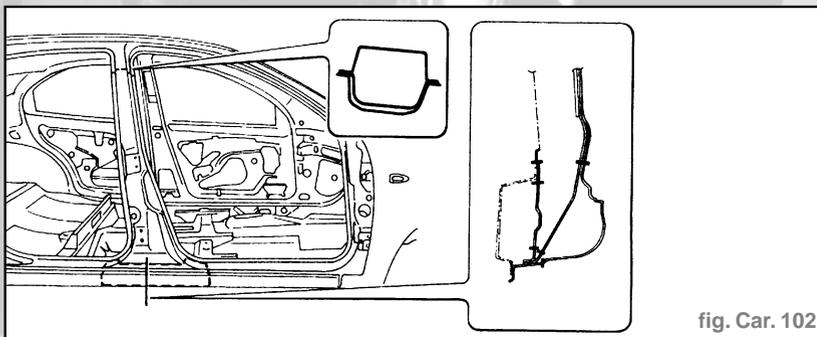


fig. Car. 102

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Positionner l'élément de rechange sur le véhicule et contrôler l'alignement avec les éléments adjacents, ensuite le fixer avec les pinces-étau adaptées.
- Après avoir vérifié sa parfaite superposition (montants et bas de caisse), marquer d'un repère sur la coque avec une pointe traçante, les parties à enlever.

Préparation des éléments de rechange

- Percer l'élément de rechange aux endroits où sera effectué le rivetage avec la soudeuse MIG.
- Polir les bords extérieurs et intérieurs à l'émeri.
- Appliquer une protection antirouille électrosoudable sur les bords à souder.

Soudure des éléments de rechange

- Positionner le montant intérieur et effectuer la soudure MIG sur le bord supérieur et par remplissage sur les trous effectués précédemment (fig. Car. 103).
- Effectuer la soudure électrique par points.
- Positionner le renfort intermédiaire et effectuer la soudure MIG sur le bord supérieur et par remplissage dans les trous précédemment effectués.
- Positionner le montant extérieur et effectuer la soudure MIG sur les bords extérieurs et par remplissage sur les trous effectués précédemment.
- Avant de souder définitivement, vérifier que les cotes des baies de porte soient correctes.

Opérations de finition

- Nivelier les soudures effectuées avec la soudeuse MIG.

Remplacement pavillon

Démontages préliminaires

- Désaccoupler les éléments démontables de la carrosserie et les revêtements intérieurs qui pourraient gêner les opérations de réparation ou subir des dommages pendant celles-ci.

Dépose

- Découper et enlever l'élément à remplacer du véhicule.

- Nous indiquons les sections de la tôle aux endroits les plus significatifs afin de permettre à l'opérateur de régler la position et la profondeur de la découpe de façon à ne pas endommager les tôles situées en-dessous (fig. Car. 104).

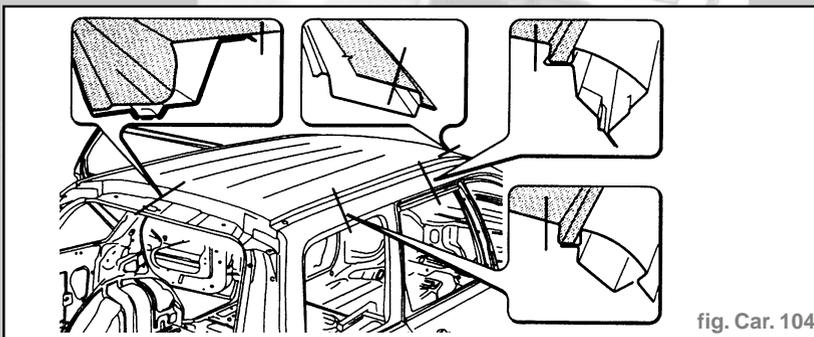


fig. Car. 104

Préparation des bords de la coque

- Redresser les éventuelles déformations de la coque du véhicule et effectuer la préparation.
- Déposer la traverse de renfort centrale en dévissant les vis de fixation.

Préparation de l'élément de rechange

- Polir les bords intérieurs et extérieurs à l'émeri.
- Appliquer une protection antirouille électrosoudable sur les bords à souder.

Positionnement de l'élément de rechange

- Reconstituer le masticage sur les traverses de renfort du véhicule.

Soudure de l'élément de rechange

- Effectuer la soudure électrique par points sur tout le périmètre du toit (fig. Car. 105).
- Effectuer la brasure au niveau des angles des montants Avant et Arrière du pavillon.

Opérations de finition

- Nivelier la brasure effectuée aux angles du toit.
- Reconstituer le masticage sur la traverse de renfort précédemment déposée, ensuite la remonter sur la coque en s'assurant qu'elle adhère parfaitement avec le pavillon.

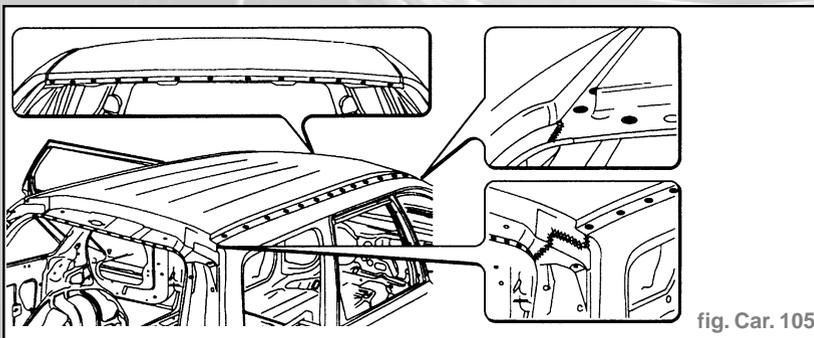


fig. Car. 105

1-2-3

4

5

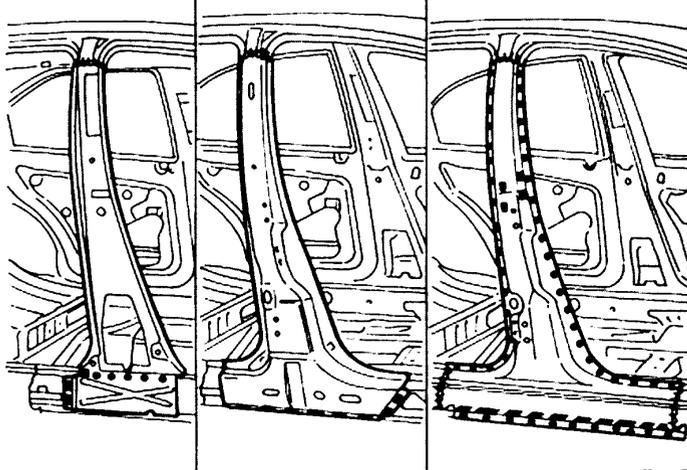


fig. Car. 103

Remplacement aile AR et passage de roue (Berline)

Démontages préliminaires

- Désaccoupler les éléments démontables de la carrosserie et les revêtements intérieurs qui pourraient gêner les opérations de réparation ou subir des dommages pendant celles-ci.

Dépose de l'aile

- Découper et enlever l'élément à remplacer du véhicule.
- Nous indiquons les sections de la tôle aux endroits les plus significatifs afin de permettre à l'opérateur de régler la position et la profondeur de la découpe de façon à ne pas endommager les tôles situées en-dessous (fig. Car. 106).

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

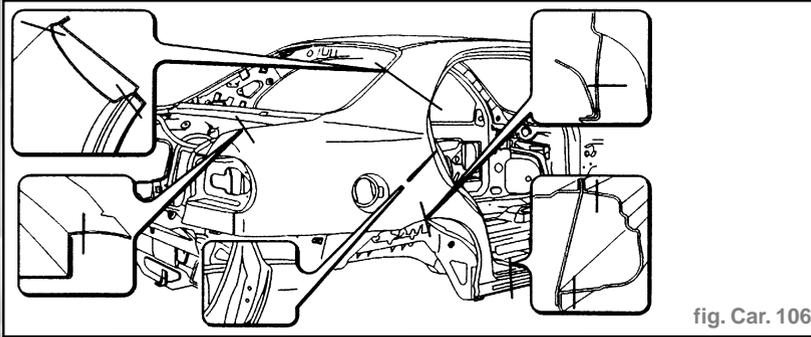


fig. Car. 106

Dépose passage de roue, revêtement latéral de coffre à bagages et barillet

- Découper et enlever l'élément à remplacer du véhicule.
- Nous indiquons les sections de la tôle aux endroits les plus significatifs afin de permettre à l'opérateur de régler la position et la profondeur de la découpe de façon à ne pas endommager les tôles situées en-dessous (fig. Car. 107).

Préparation des bords de la coque

- Redresser les éventuelles déformations de la coque du véhicule et effectuer la préparation.

Préparation du passage de roue, revêtement latéral de coffre à bagages et barillet

- Polir les bords intérieurs et extérieurs à l'émeri.
- Effectuer des trous équidistants sur le bord Avant du passage de roue.
- Appliquer une protection antirouille électrosoudable sur les bords intérieurs à souder.

Positionnement du passage de roue

- Positionner l'élément de rechange sur le véhicule et contrôler le parfait alignement avec les éléments adjacents.

Soudure du passage de roue, revêtement latéral de coffre à bagages et barillet

- Effectuer la soudure MIG pour remplir les trous effectués précédemment sur l'élément de rechange (fig. Car. 108).
- Effectuer la soudure électrique par points (fig. Car. 109).
- Procéder au remontage de l'aile AR.

Préparation des bords de la coque

- Redresser les éventuelles déformations de la coque et effectuer la préparation.

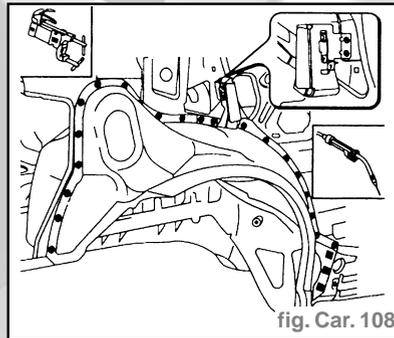


fig. Car. 108

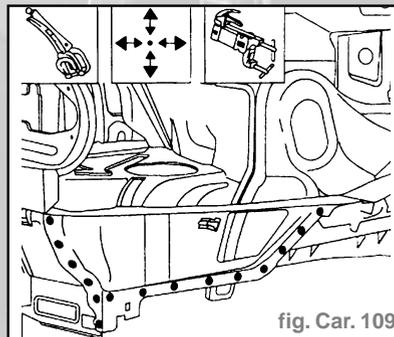


fig. Car. 109

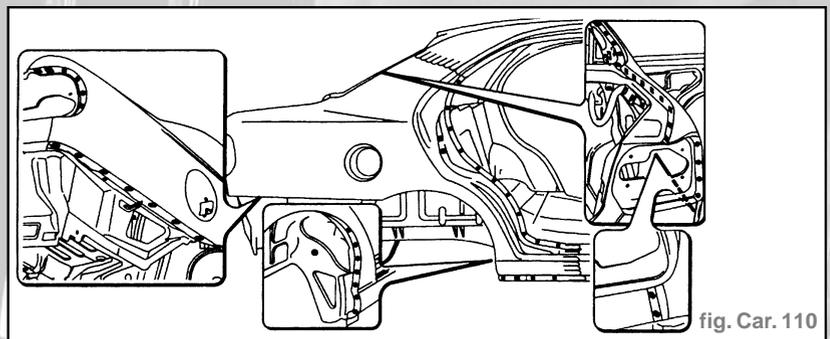


fig. Car. 110

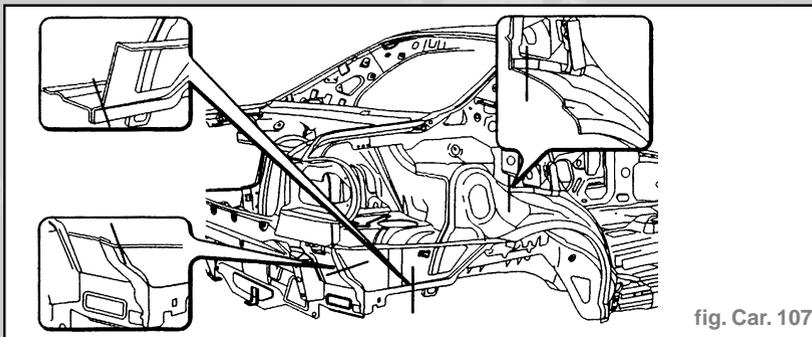


fig. Car. 107

Ajustage de l'aile

- Enlever les parties en excédent de l'élément de rechange de façon à ce qu'il soit plus long d'environ **20 mm** par rapport à la partie déposée du véhicule.
- Positionner l'élément de rechange sur le véhicule, vérifier qu'il s'y superpose parfaitement et le marquer d'un repère.
- Enlever la partie en excédent du véhicule.

Préparation de l'aile et positionnement sur la coque

- Effectuer des trous équidistants sur les bords de l'élément de rechange.
- Polir les bords intérieurs et extérieurs à l'émeri.
- Appliquer une protection antirouille électrosoudable sur les bords à souder.
- En utilisant la soudeuse par points, souder l'orifice d'introduction du carburant.
- Repositionner l'élément sur le véhicule, vérifier son parfait alignement avec les éléments adjacents.

Soudure de l'aile

- Bâtir les angles avec la soudeuse MIG.
- Effectuer la soudure électrique par points (fig. Car. 110).
- Effectuer la soudure du montant et du bas de caisse en procédant par points de chaînette pour ne pas déformer les tôles.

Opérations de finition

- Nivelier les soudures effectuées avec la soudeuse MIG.

Remplacement aile AR (Break)

Démontages préliminaires

- Désaccoupler les éléments démontables de la carrosserie et les revêtements

intérieurs qui pourraient gêner les opérations de réparation ou subir des dommages pendant celles-ci.

Dépose

- Découper et enlever l'élément à remplacer du véhicule.
- Les sections de la tôle aux endroits les plus significatifs sont indiquées afin de permettre à l'opérateur de régler la position et la profondeur de la découpe de façon à ne pas endommager les tôles situées en-dessous (fig. Car. 111).

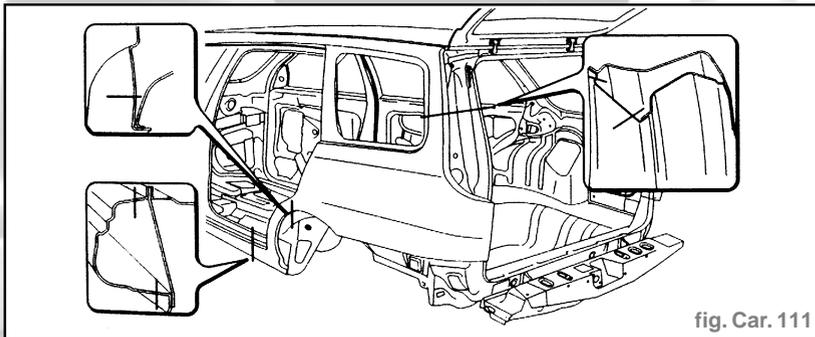


fig. Car. 111

- Découper le longeron de bas de caisse, les montants Central et Arrière avec la scie. Ces parties seront ensuite soudées "bord à bord" avec la soudeuse à fil continu (fig. Car. 112).

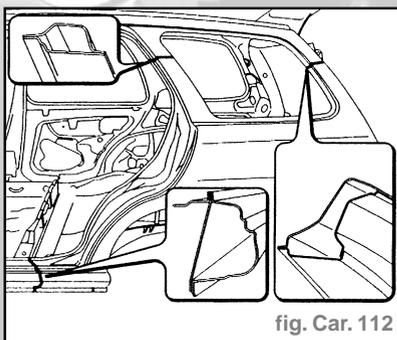


fig. Car. 112

- Il est conseillé d'effectuer la découpe de l'aile en utilisant la scie manuelle pour ne pas attaquer les renforts situés en-dessous.
- Faire sauter les points de soudure en utilisant une machine à enlever les points.
- La fraise pour la dépose des points de soudure agit sur la tôle qui constitue l'élément à remplacer, jusqu'à la tôle située en-dessous en éliminant ainsi le point de soudure.
- Déposer l'aile AR en prenant soin de ne pas déformer les armatures internes.
- Si la dépose de l'aile présente des difficultés, il est conseillé de chauffer le tronçon de mastic dans la zone du passage de roue et la mousse dans la partie supérieure du montant arrière avec un appareil pour souffler de l'air chaud.

Préparation des bords de la coque et de l'aile

- En utilisant le tas et le marteau, redresser les bords sur le véhicule.
- Enlever les parties en excès de l'élément de rechange de façon à ce que ses montants soient plus longs d'environ **50 mm** par rapport à la partie déposée sur le véhicule.
- Positionner l'élément de rechange sur le véhicule et contrôler l'alignement avec les éléments adjacents, ensuite le fixer avec les pinces-étaux ad hoc.
- Après avoir vérifié la parfaite superposition (montants et bas de caisse), reprer les parties à enlever sur la coque avec une pointe traçante.

- Enlever l'élément de rechange du véhicule et enlever les morceaux de tôle en excès des montants et du bas de caisse.
- Percer l'élément de rechange aux endroits où sera effectué le rivetage avec la soudeuse à fil continu.
- Meuler les résidus des points de soudure et mettre à nu toutes les surfaces internes et externes dans les zones à souder (éviter que, dans les corps creux, des peintures brûlées et non parfaitement fixées à la tôle ne nuisent aux opérations successives de protection).
- Appliquer une protection antirouille électrosoudable sur les bords internes à souder.
- Intercaler du mastic entre le passage de roue et l'aile.

Positionnement de l'aile

- Positionner l'élément de rechange sur le véhicule, contrôler l'alignement avec les éléments adjacents et vérifier le parfait alignement sur les éléments à souder bord à bord.

Soudure de l'aile

- Commencer les opérations de soudure en utilisant la soudeuse à fil continu et bâtir les arêtes des montants et du bas de caisse (fig. Car. 113, 114 et 115).

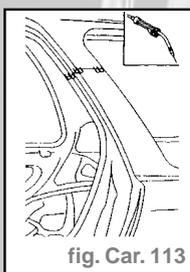


fig. Car. 113

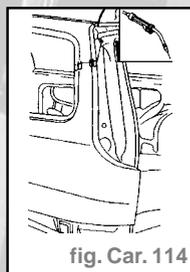


fig. Car. 114

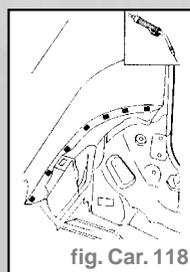


fig. Car. 118

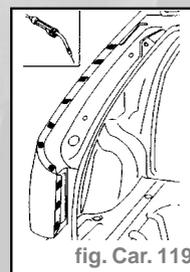


fig. Car. 119

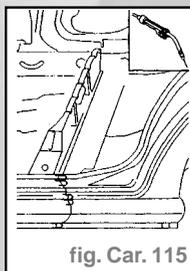


fig. Car. 115

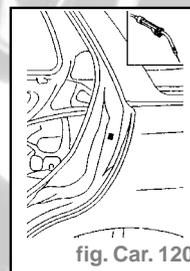


fig. Car. 120

- Effectuer la soudure électrique par points dans les zones indiquées (fig. Car. 116).

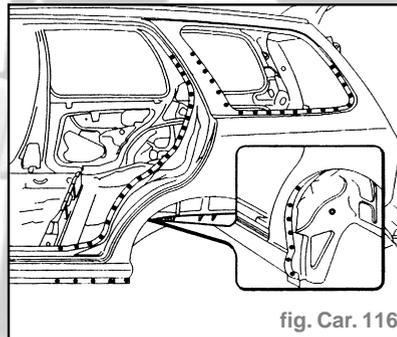


fig. Car. 116

- Lors de la soudure électrique par points, il est nécessaire qu'entre les parties à souder, il y ait un parfait assemblage et un nettoyage maximum des tôles pour éviter qu'une résistance excessive ne provoque la brûlure du point et la fragilité consécutive de la soudure.
- Avec la soudeuse à fil continu, effectuer la soudure des montants et du bas de caisse en procédant par points de chaînette pour ne pas déformer les tôles (fig. Car. 117).

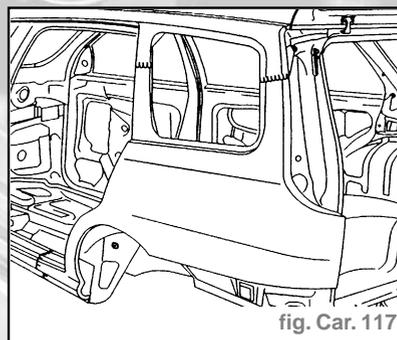


fig. Car. 117

- Effectuer la soudure à remplissage (rivetage) dans les trous réalisés précédemment sur l'élément de rechange (fig. Car. 118, 119 et 120).

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Opérations de finition

- Avec une meule à disque, niveler les cordons de soudures effectuées avec la soudeuse à fil continu sur les montants et le bas de caisse.
- Niveler aux endroits où a été effectuée la soudure à remplissage (rivetage).

Remplacement revêtement traverse arrière (jupe AR) (Berline)

Démontages préliminaires

- Désaccoupler les éléments démontables de la carrosserie et les revêtements intérieurs qui pourraient gêner les opérations de réparation ou subir des dommages pendant celles-ci.

Dépose

- Découper et enlever l'élément à remplacer du véhicule.
- Nous indiquons les sections de la tôle aux endroits les plus significatifs afin de permettre à l'opérateur de régler la position et la profondeur de la découpe de façon à ne pas endommager les tôles situées en-dessous (fig. Car.121).

Préparation des bords de la coque

- Redresser les éventuelles déformations de la coque du véhicule et effectuer la préparation.
- Effectuer des trous équidistants sur le bord de l'aile AR.
- Appliquer une protection antirouille électrosoudable sur les bords à souder.

Préparation de l'élément de rechange

- Effectuer des trous équidistants sur le bord de l'élément de rechange.
- Polir les bords intérieurs et extérieurs à l'émeri.
- Appliquer une protection antirouille électrosoudable sur les bords intérieurs.

Positionnement de l'élément de rechange

- Positionner l'élément de rechange sur le véhicule pour contrôler son parfait alignement avec les éléments adjacents.

Soudure de l'élément de rechange

- Effectuer la soudure électrique par points comme indiqué dans la figure (fig. Car. 122).
- Effectuer la soudure MIG pour remplir les trous effectués précédemment sur l'élément de rechange.

Opérations de finition

- Niveler les soudures effectuées avec la soudeuse MIG.

Remplacement revêtement traverse Arrière (jupe AR) - (Break)

- Désaccoupler les éléments démontables de la carrosserie et les revêtements intérieurs qui pourraient gêner les opérations de réparation ou subir des dommages pendant celles-ci.

Dépose

- Découper et enlever l'élément à remplacer du véhicule.
- Nous indiquons les sections de la tôle aux endroits les plus significatifs afin de permettre à l'opérateur de régler la position et la profondeur de la découpe de façon à ne pas endommager les tôles situées en-dessous (fig. Car. 123).

Préparation des bords de la coque

- Redresser les éventuelles déformations de la coque du véhicule et effectuer la préparation.
- Effectuer des trous équidistants sur le bord de l'aile AR.
- Appliquer une protection antirouille électrosoudable sur les bords à souder.

Préparation de l'élément de rechange

- Effectuer des trous équidistants sur le bord de l'élément de rechange.
- Polir les bords intérieurs et extérieurs à l'émeri.
- Appliquer une protection antirouille électrosoudable sur les bords à souder.

Positionnement de l'élément de rechange

- Positionner l'élément de rechange sur le véhicule pour contrôler son parfait alignement avec les éléments adjacents.

Soudure de l'élément de rechange

- Effectuer la soudure électrique par points comme indiqué dans la figure (fig. Car. 124).
- Effectuer la soudure MIG pour remplir les trous effectués précédemment sur l'élément de rechange.

Opérations de finition

- Niveler les soudures effectuées avec la soudeuse MIG.

Remplacement plancher Arrière et longerons

Démontages préliminaires

- Enlever la traverse Arrière (voir : "Remplacement Traverse Arrière).

Dépose

- Effectuer la découpe avec une scie pneumatique en suivant les tracés en pointillé indiqués ci-dessous (fig. Car. 125).

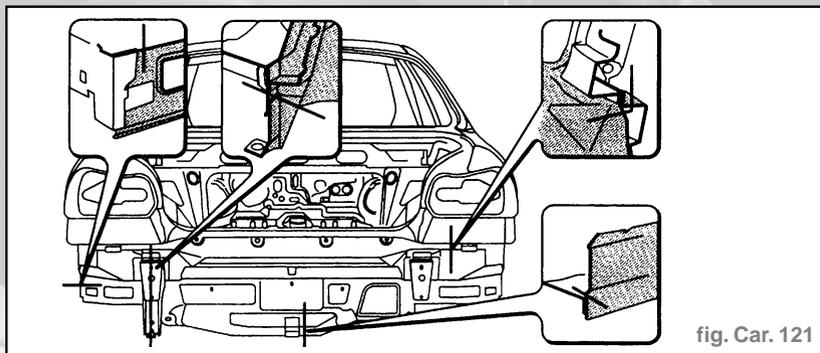


fig. Car. 121

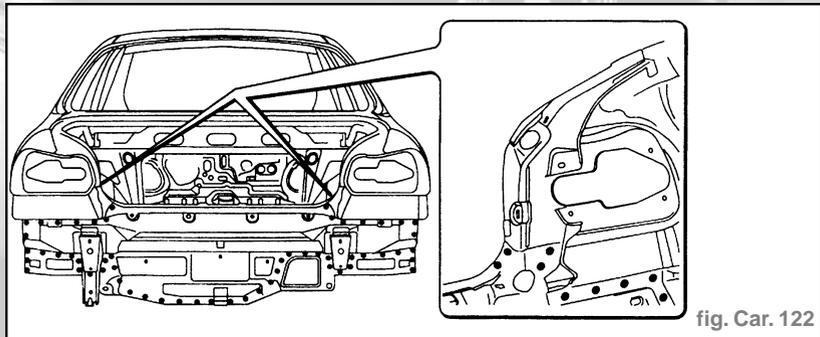


fig. Car. 122

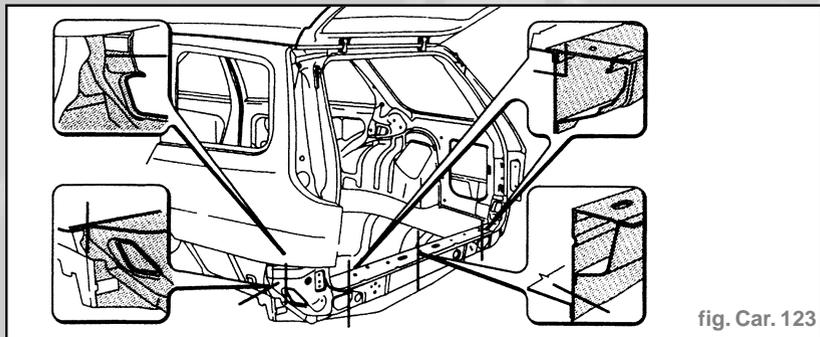


fig. Car. 123

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

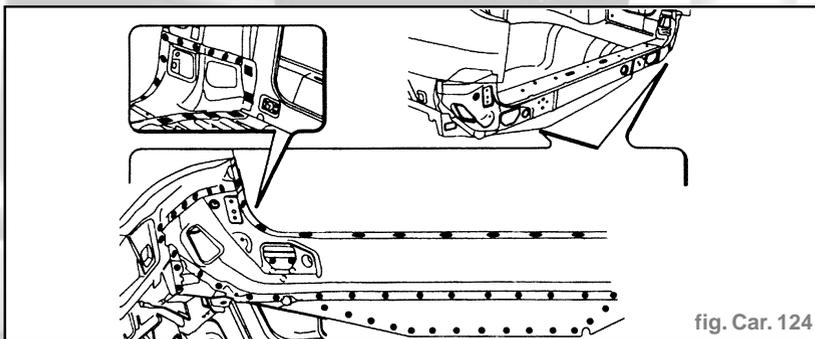


fig. Car. 124

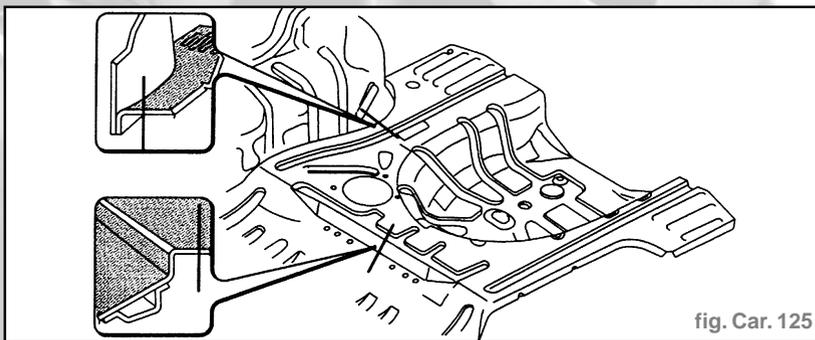


fig. Car. 125

Arrachage des morceaux de tôle, préparation des bords de la coque

- Faire sauter les points de soudure le long des passages de roue.

Remplacement complet d'un longeron

- Faire sauter les points de soudure inférieurs et supérieurs du longeron (fig. Car. 126).

- Ouvrir la languette d'agrafage et enlever le morceau de tôle du longeron.
- Redresser les bords de la coque.
- Faire sauter les résidus des points de soudure.

Préparation du longeron

- Tracer et percer le nouveau longeron avec un forêt de **5 mm**.
- Nettoyer les zones concernées par la soudure.

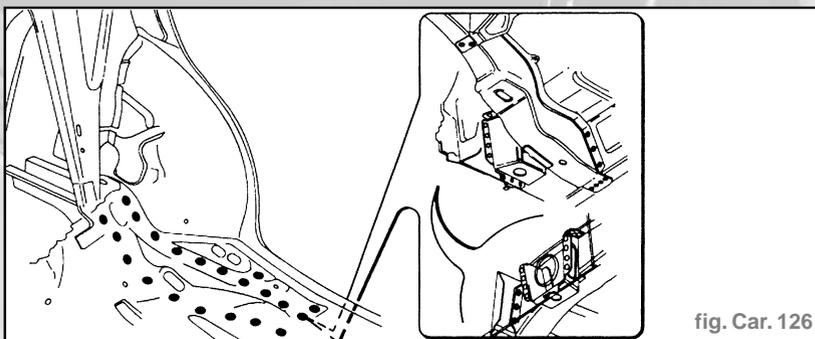


fig. Car. 126

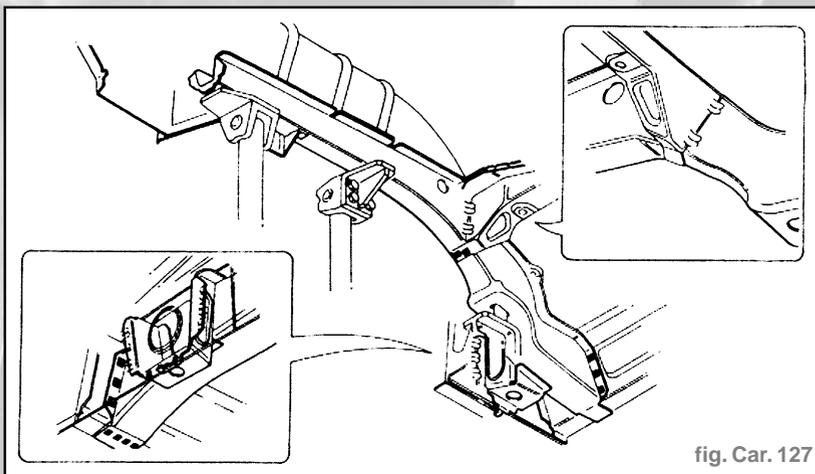


fig. Car. 127

Positionnement du longeron

- Positionner correctement l'élément de rechange en utilisant les gabarits, accoupler et bloquer les composants à souder en utilisant les pinces.

Soudure du longeron

- Effectuer les soudures spécifiques comme indiqué dans la figure (fig. Car. 127).
- Effectuer la soudure par remplissage (fig. Car. 128).

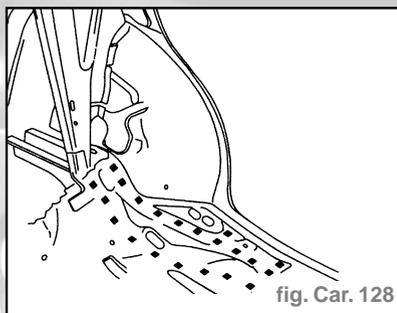


fig. Car. 128

- Enlever et niveler les résidus de soudure en utilisant une meule abrasive.

Remplacement partiel du longeron

Préparation du longeron

- Enlever la partie en excédent de l'élément de rechange de façon à ce qu'il soit plus long d'environ **20 mm** par rapport à la partie déposée sur le véhicule.

Positionnement du longeron

- Positionner correctement le longeron en utilisant les gabarits, superposer, bloquer et tracer.
- Découper en éliminant les parties en excédent.
- Nettoyer les zones concernées par la soudure.

Soudure du longeron et finition

- Procéder à la soudure MIG continue (fig. Car. 129).
- Enlever et niveler les résidus de soudure.
- Procéder au remontage du plancher arrière.

Préparation du plancher

- Enlever la partie en excédent de l'élément de rechange de façon à ce qu'il soit plus long d'environ **20 mm** par rapport à la partie déposée sur le véhicule.

Positionnement du plancher

- Positionner le plancher Arrière.
- Vérifier que les tôles soient correctement superposées dans la zone de jonction.
- Marquer d'un repère la partie à enlever sur la coque.
- Tracer les points à percer le long de la zone de contact avec les longerons situés en-dessous et les passages de roues, pour pouvoir effectuer la soudure MIG de remplissage.
- Enlever l'élément de rechange, enlever la partie en excédent de la coque et effectuer le perçage sur l'élément de rechange. Percer, en outre, sur les côtés de l'élément de rechange qui seront soudés ensuite aux passages de roue.

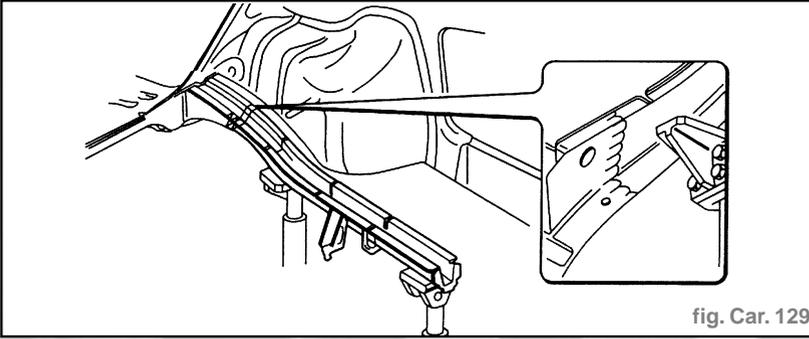


fig. Car. 129

- Souder par remplissage les trous effectués précédemment sur l'élément de rechange (fig. Car. 130).
- Effectuer la finition de la soudure bord à bord.

Opérations de finition

- Enlever et niveler les résidus de soudure.
- Procéder au remontage de la traverse Arrière (voir : "Traverse Arrière").

Soudure du plancher

- Repositionner correctement l'élément de rechange et le bloquer avec des pinces.
- Fixer l'élément de rechange à la coque en le fixant sur les parties à souder bord à bord.

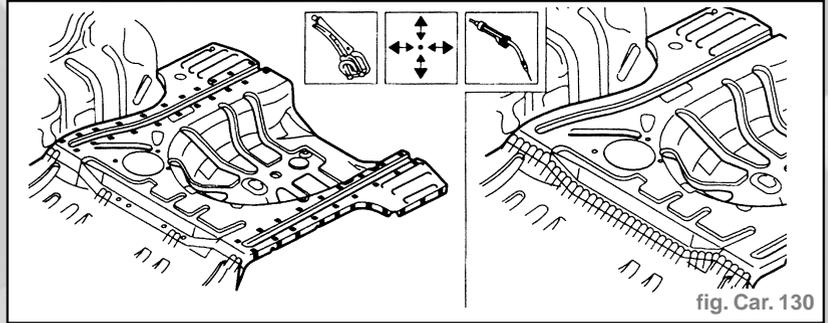
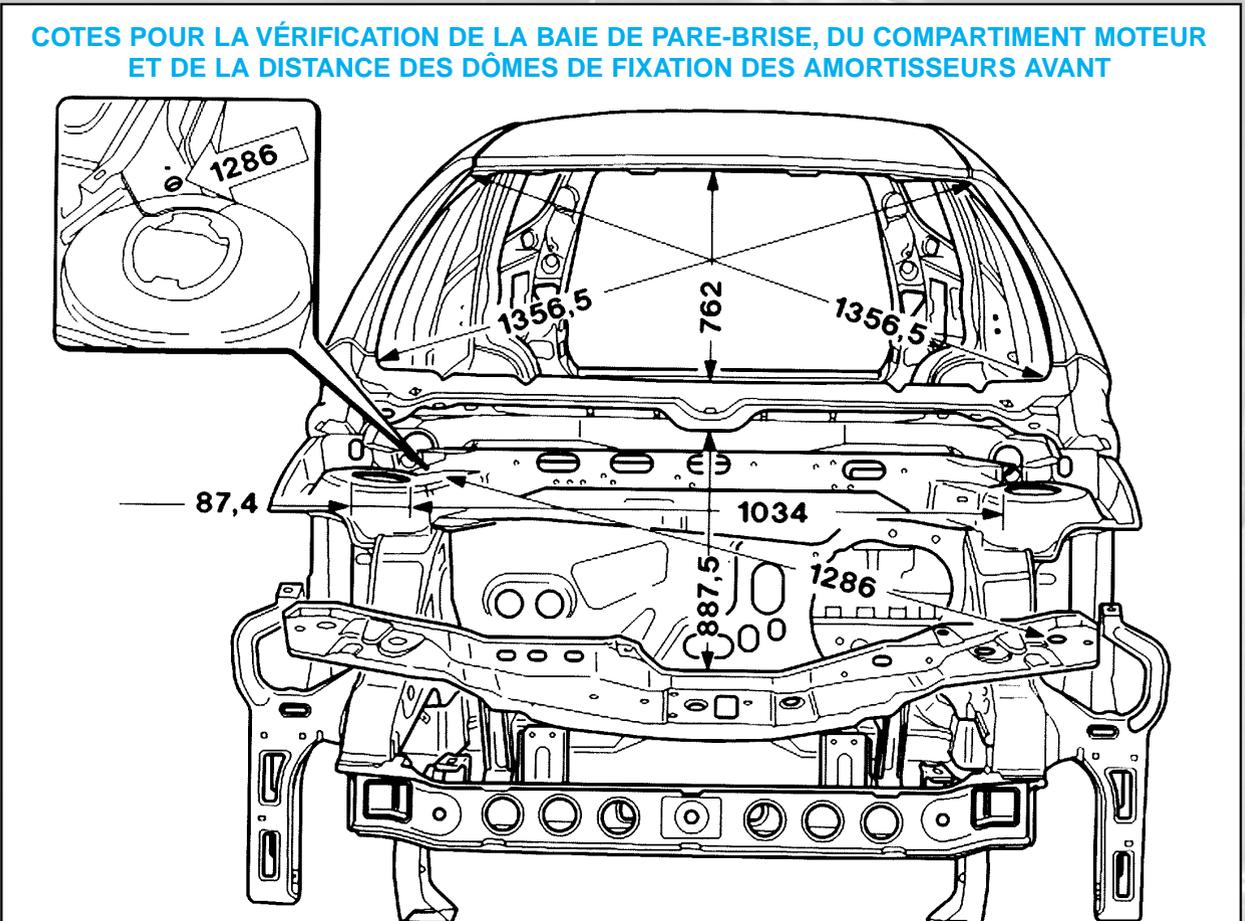


fig. Car. 130

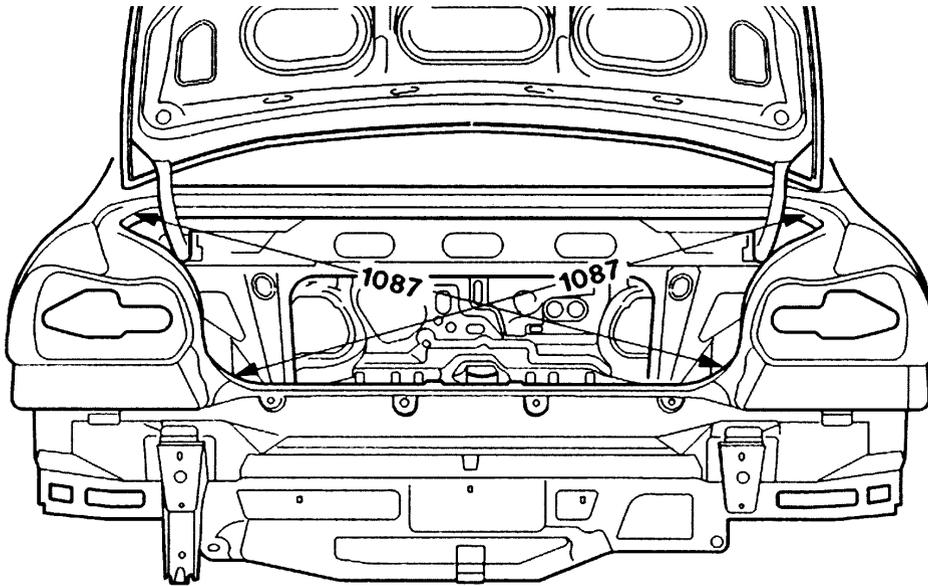
MESURES DE CARROSSERIE

- Les cotes des logements, indiquées ci-après, sont tirées des schémas techniques de conception et peuvent être sujettes à des tolérances d'environ $\pm 2\text{mm}$.

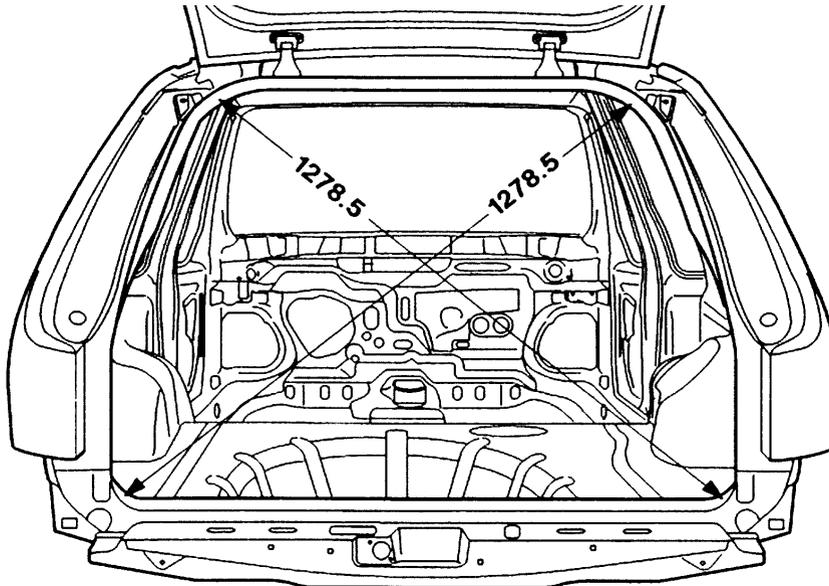
COTES POUR LA VÉRIFICATION DE LA BAIE DE PARE-GLACE, DU COMPARTIMENT MOTEUR ET DE LA DISTANCE DES DÔMES DE FIXATION DES AMORTISSEURS AVANT



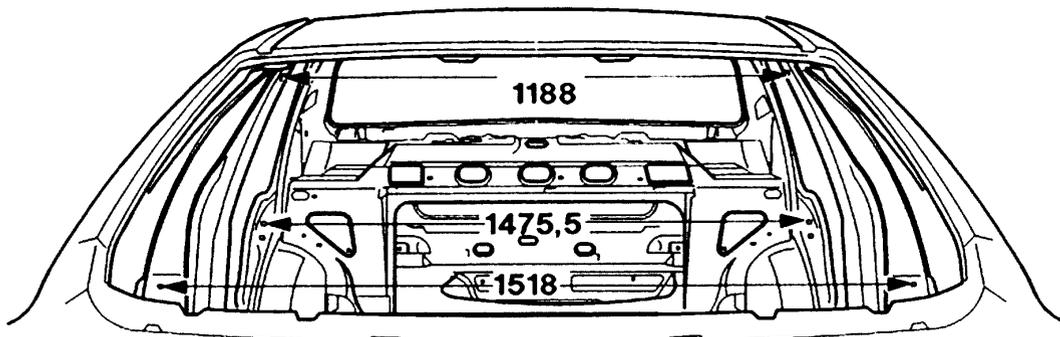
RELEVÉ DES DIMENSIONS DE LA BAIE DE LA MALLE ARRIÈRE (MAREA)



RELEVÉ DES DIMENSIONS DE LA BAIE DE HAYON ARRIÈRE (MAREA WEEKEND)



RELEVÉ DES DIMENSIONS DU LOGEMENT DE MONTANT CENTRAL ET ARRIÈRE (MAREA)



1518 : Montant Central
1475,5 : Montant Arrière

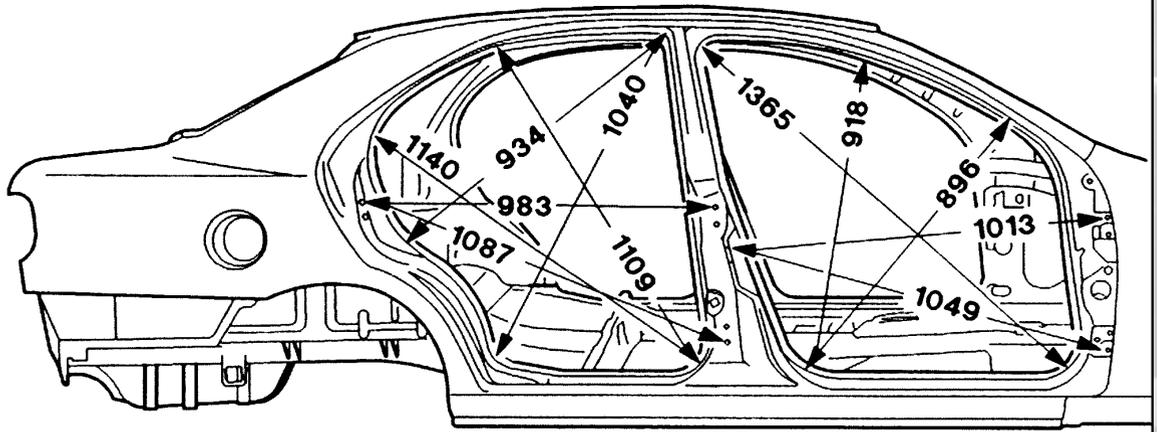
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

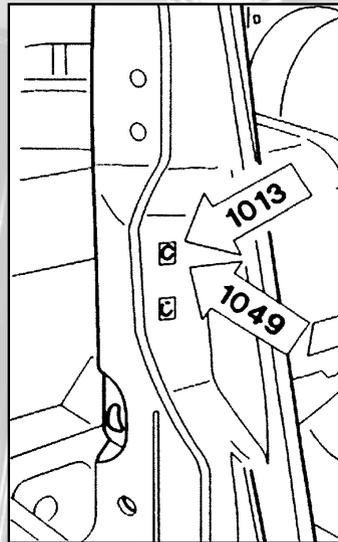
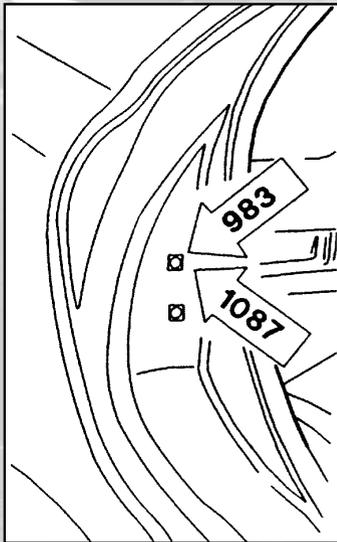
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

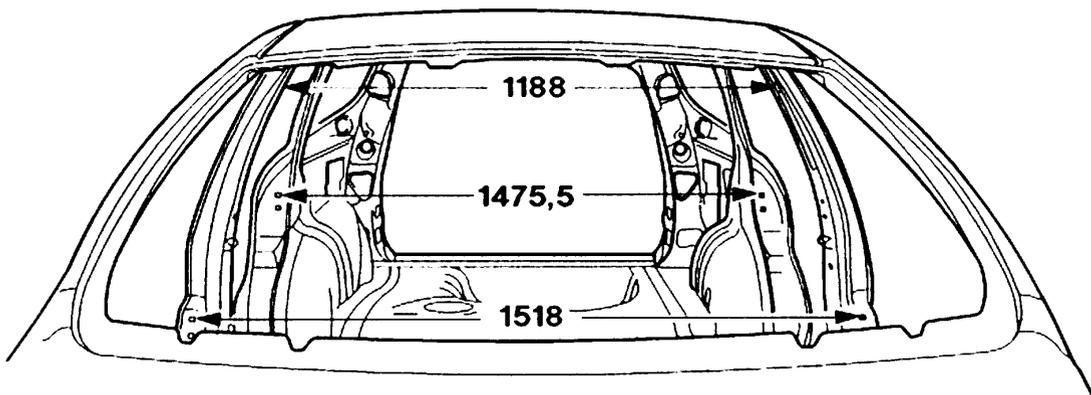
RELEVÉ DES DIMENSIONS DES BAIES DE PORTE



Cotes pour le contrôle des baies de porte (Marea)



RELEVÉ DES DIMENSIONS DU LOGEMENT DE MONTANTS CENTRAUX ET BAIES DE PORTE (MAREA WEEKEND)



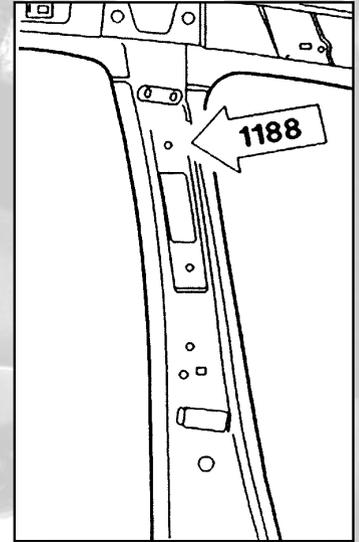
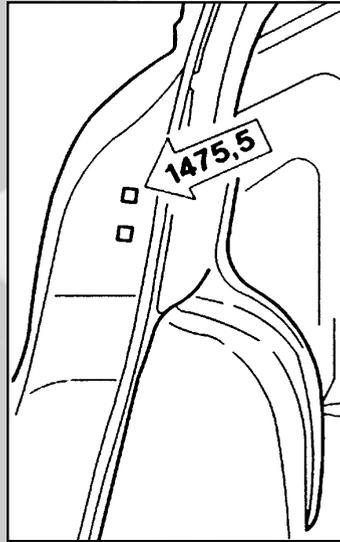
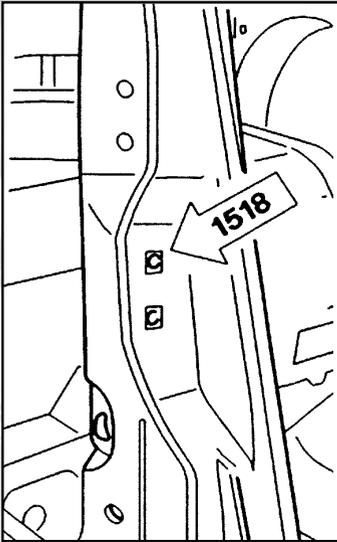
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

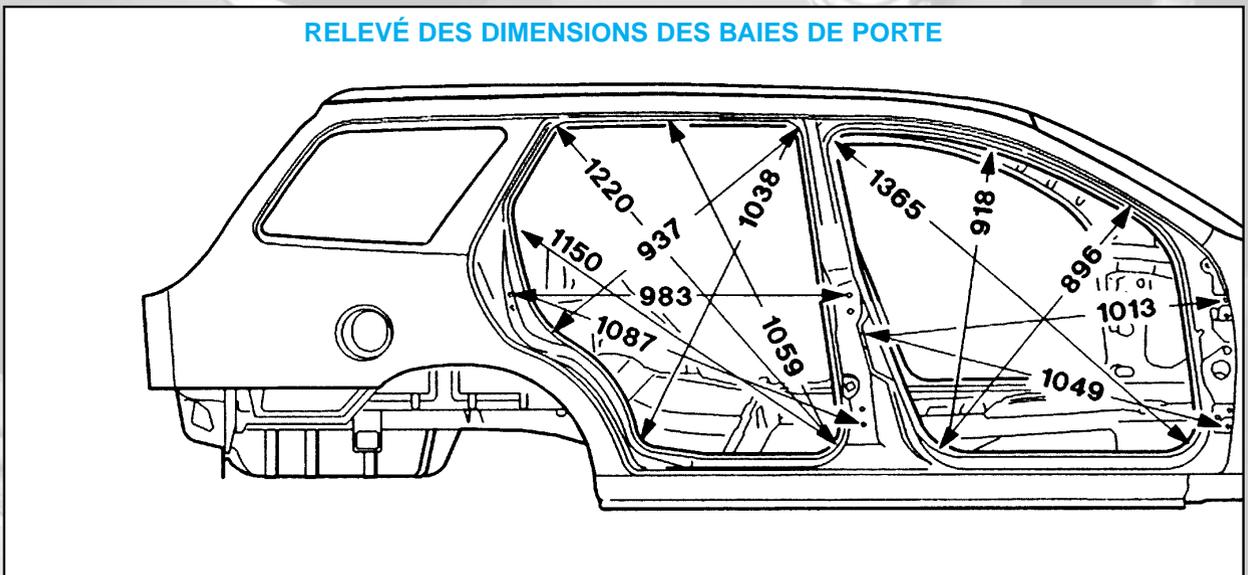
Cotes pour le contrôle de la distance entre les montants centraux des portes, mesurées au niveau des écrous de fixation des ceintures de sécurité, et entre les gâches des serrures (Marea Weekend)



GÉNÉRALITÉS

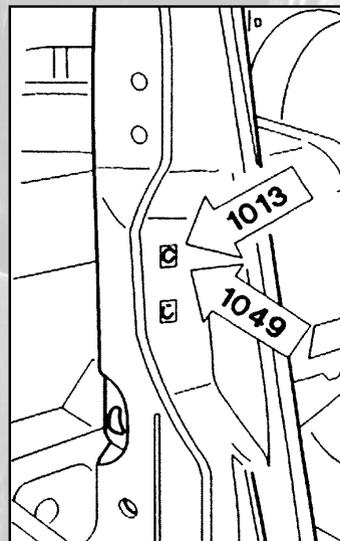
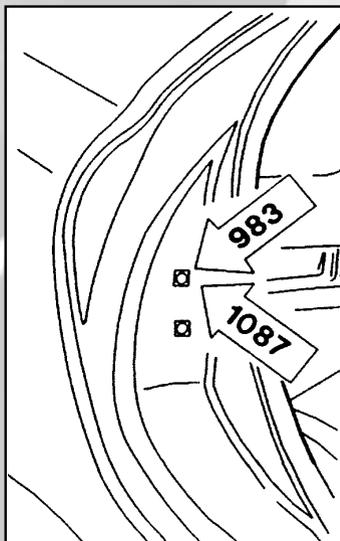
MÉCANIQUE

RELEVÉ DES DIMENSIONS DES BAIES DE PORTE



ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Cotes pour le contrôle des baies de porte (Marea Weekend)



CARROSSERIE

CAISSE AU MARBRE

GÉNÉRALITÉS

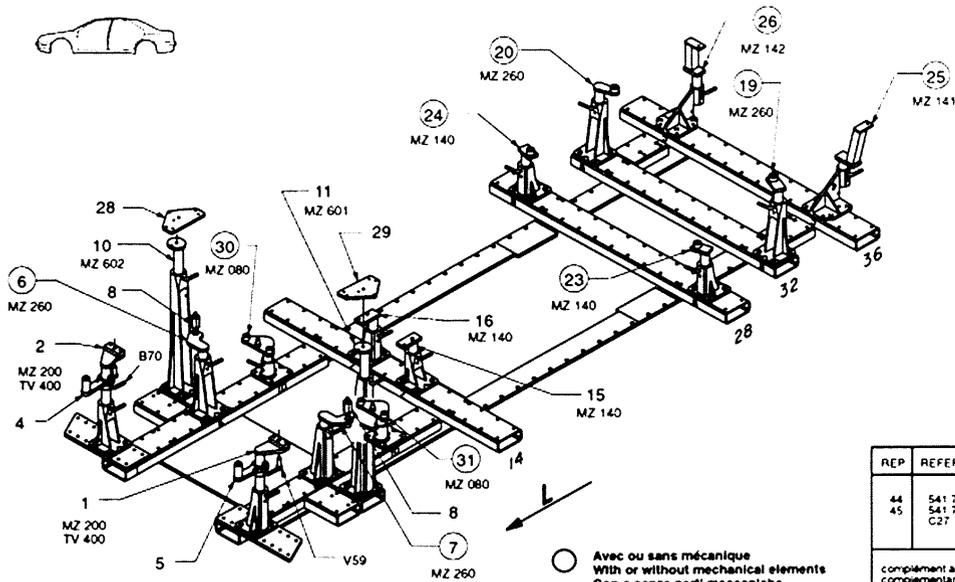
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CELETTE®

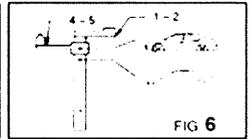
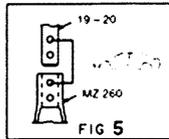
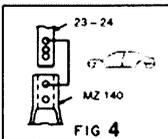
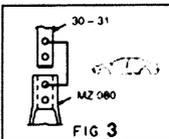
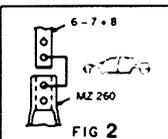
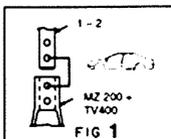
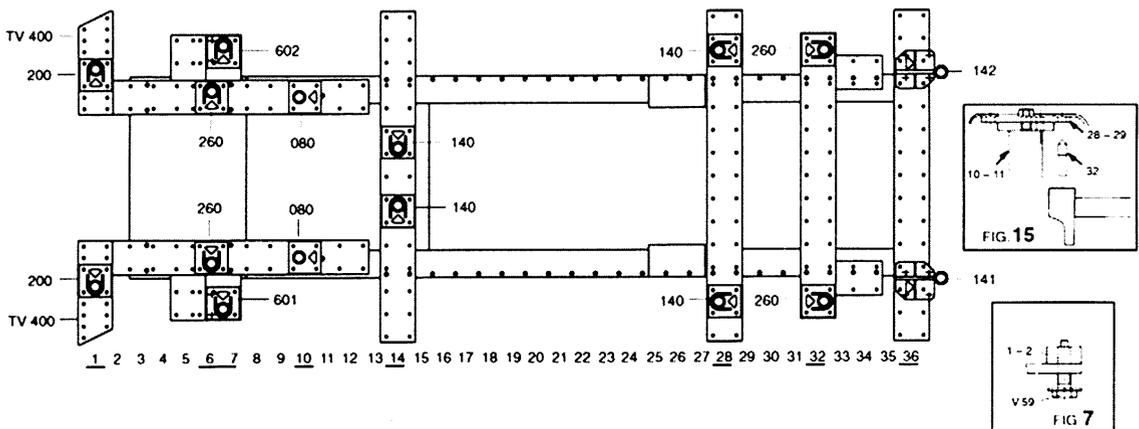
FIAT MAREA – MAREA WEEK END



○ Avec ou sans mécanique
 With or without mechanical elements
 Con o senza parti meccaniche
 Mit oder ohne Aggregate
 Con ó sin mecanica desmontada

FIAT

REP	REFERENCE	PDS	NB	MZ
44	541 744	0,5	2	
45	541 745 C27	0,6 1,2	2 2	
complément au complementary set to complemento al Zusatz zu				541.330 Ou Or Oder O
				541.320
541.304				
5 Kg	22 11 96	411-D-12X		

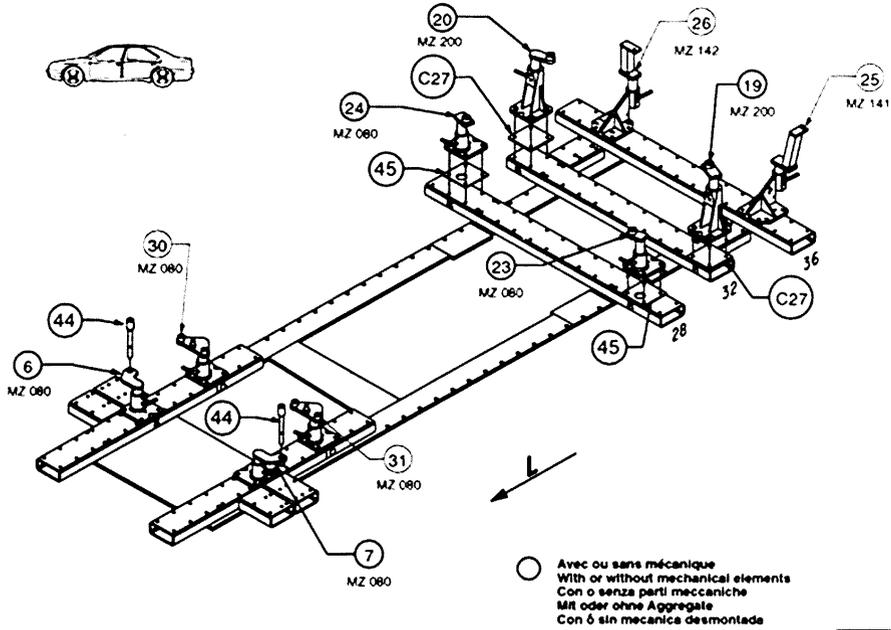


CELETTE®
 VE NIE - FRANCE

© Copyright 1996 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE®

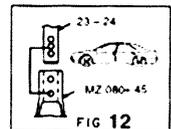
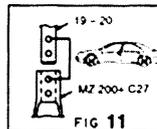
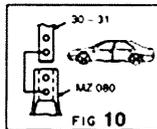
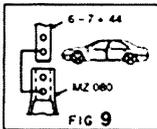
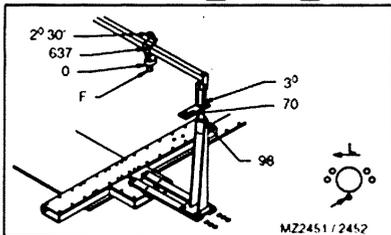
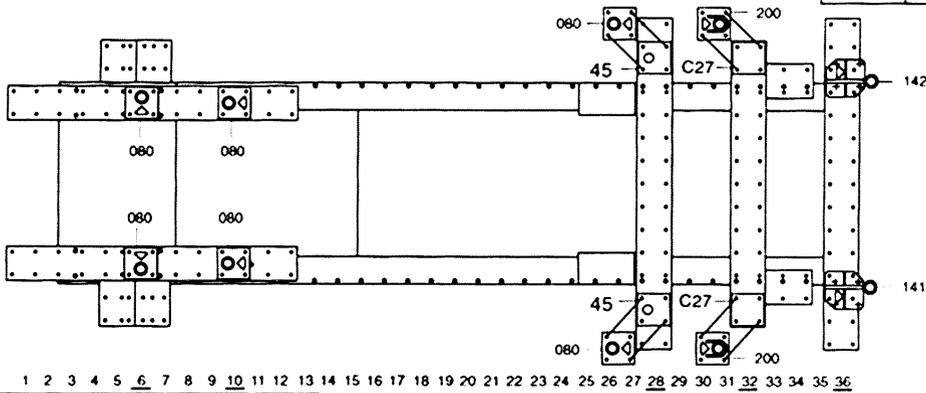
FIAT MAREA - MAREA WEEK END



FIAT

541.304

5 Kg 22 11 96 411-D-12Y



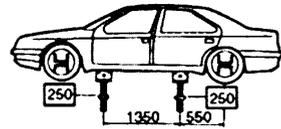
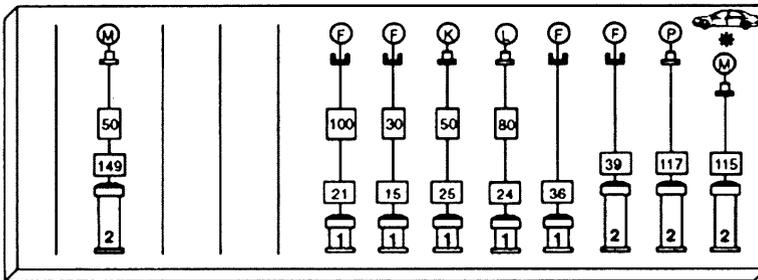
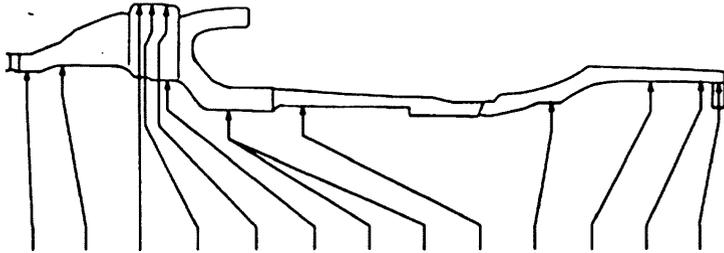
CELETTE®
VENNE FRANCE

© Copyright 1996 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

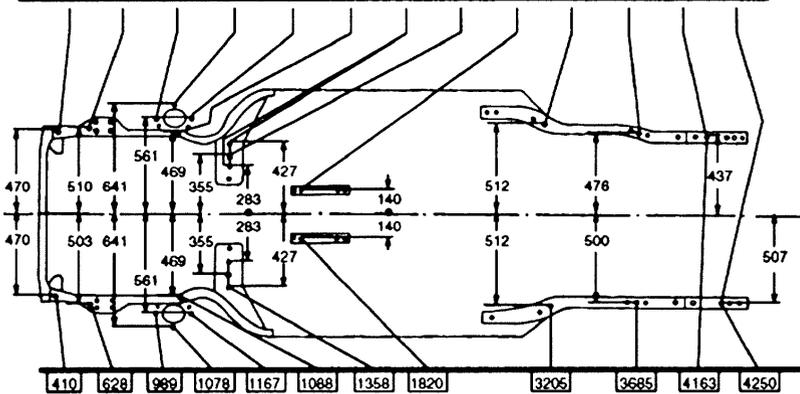
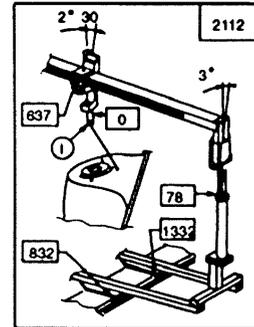
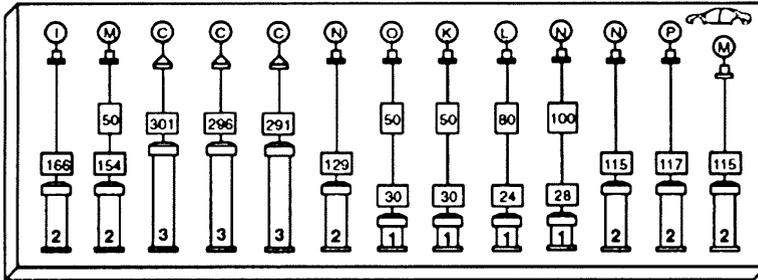
CELETTE METRO 2000 MYGALE

FIAT MAREA / MAREA WEEK-END

A 1129



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13



03/97

BLACKHAWK. F100 FIAT

(10.96-→)

MAREA BERLINE, SALOON, LIMOUSINE
MAREA BREAK, ESTATE, KOMBI



REF 1014A

NOTES :

POINTS (P) : DEPOSER LE SUPPORT D'ÉCHAPPEMENT.

POINTS (P) : REMOVE EXHAUST BRACKET.

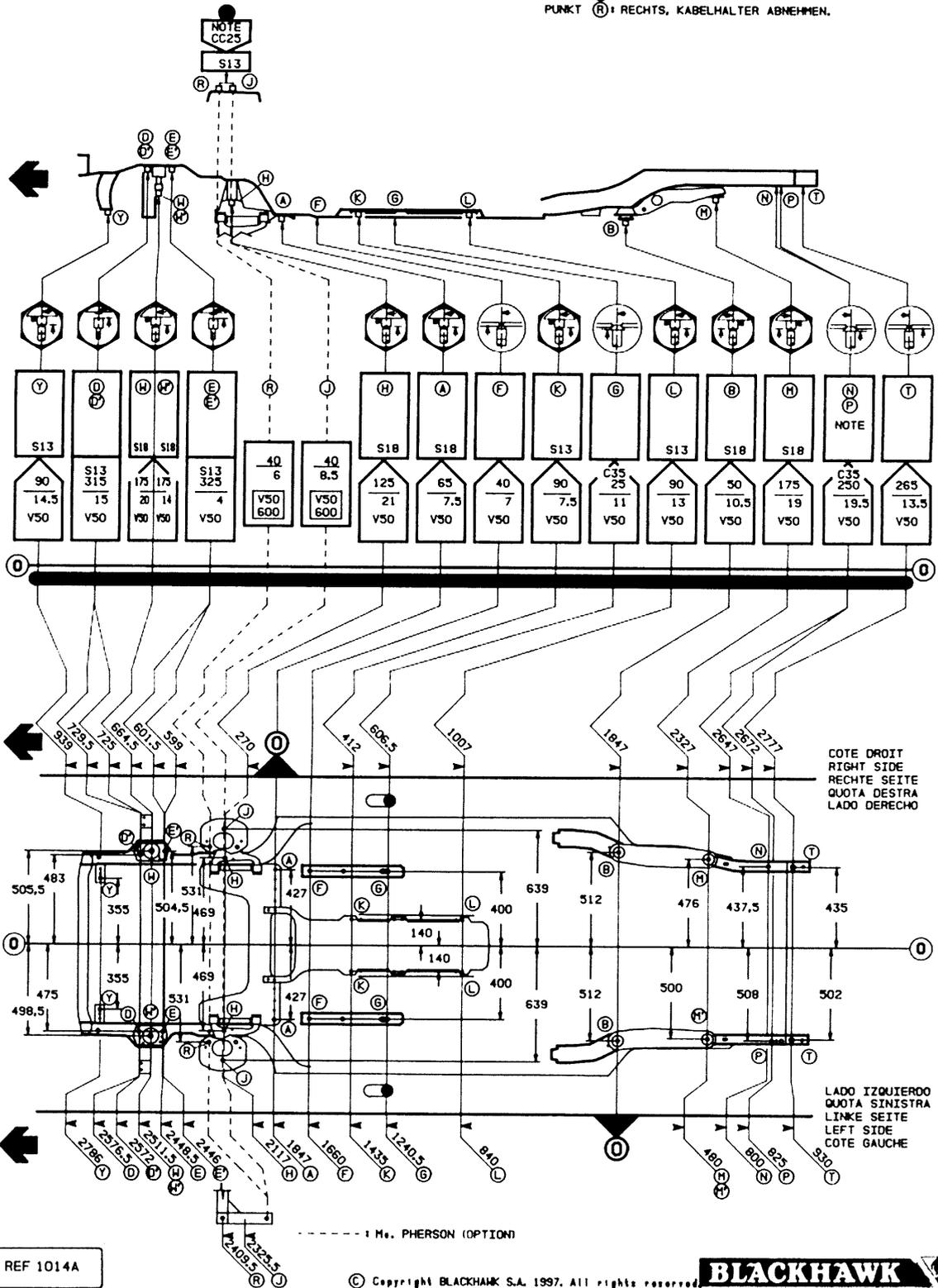
PUNKTE (P) : AUSPUFFHALTER ABNEHMEN.

POINTS (R) : CÔTE DROIT, DEPOSER LE SUPPORT DE CABLES.

POINT (R) : R.H.S., REMOVE BRACKET FOR WIRES.

PUNKT (R) : RECHTS, KABELHALTER ABNEHMEN.

AM1



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

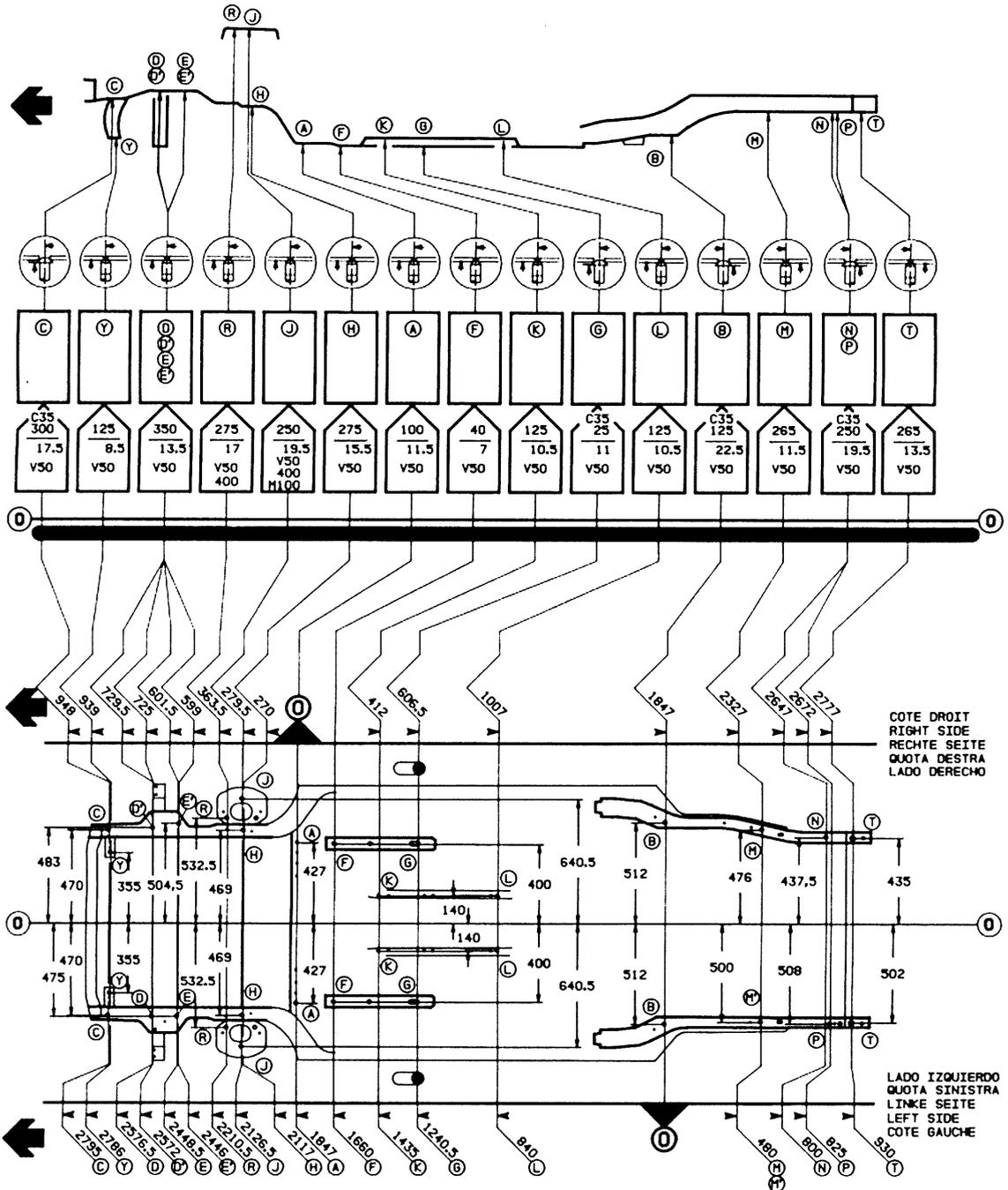
CARROSSERIE

BLACKHAWK. F188 FIAT (10.96->)
 - MAREA BERLINE, SALOON, LIMOUSINE
 - MAREA BREAK, ESTATE, KOMBI

AM1



REF 1014B



REF 1014B

© Copyright BLACKHAWK S.A. 1997. All rights reserved. **BLACKHAWK**

Dataliner®

FIAT Marea Weekend
FIAT Marea Weekend

4476

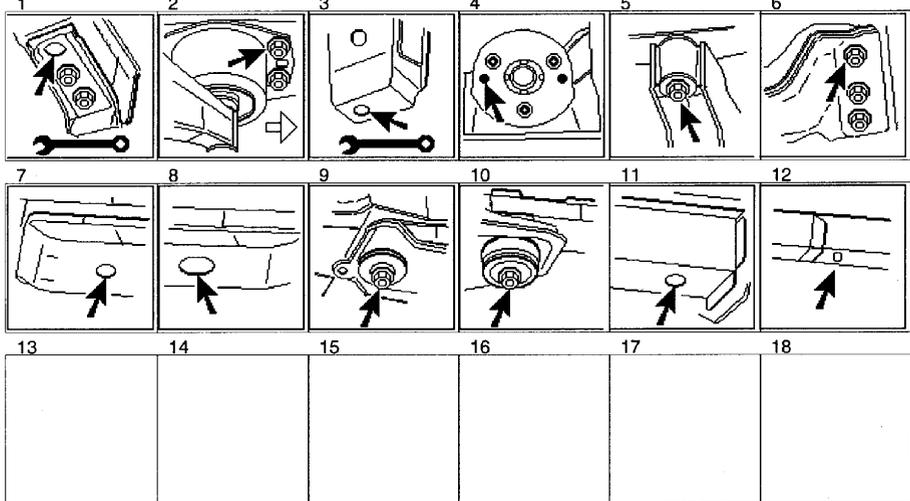
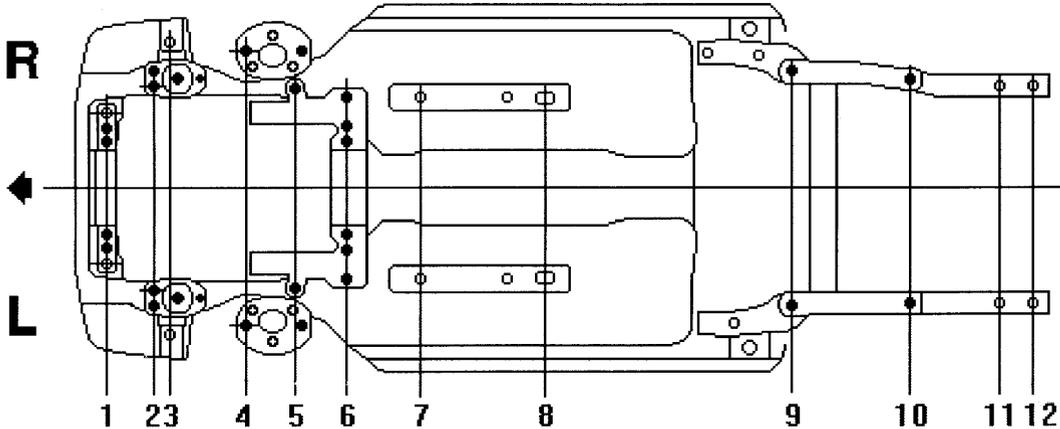
Model Year see Index

GÉNÉRALITÉS

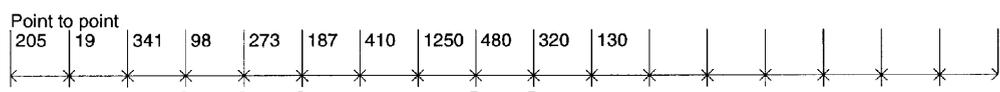
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



B =
H =
S-G =



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12								
H8	B13	H6	S-G	B19	B19	H12	38x20	B19	B19	H15	H15									
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1									
---	200	---	500	100	---	---	---	---	100	200	200									
205	226	138	279	149	174	124	126	194	198	174	174									



2783	2578	2559	2218	2120	1847	1660	1250	0	480	800	930									
936	731	712	371	273	0	187	597	1847	2327	2647	2777									
834	952	1368	1124	938	854	800	800	1024	976	935	938									
417	476	684	562	469	427	400	400	512	476 500	435 500	438 500									